

2024



**DIRECTION DES RESSOURCES HUMAINES
DE L'ARMÉE DE TERRE**



**RAPPORT DU JURY DU CONCOURS
LITTÉRAIRE D'ADMISSION À
L'ÉCOLE SPÉCIALE MILITAIRE DE
SAINT-CYR**

Cinq concours sur épreuves d'accès à l'ESM de Saint-Cyr ouverts au titre du 1° de l'article 4 du décret n° 2008-940 du 12 septembre 2008 se sont déroulés en 2024:

- filière économique et commerciale ;
- filière littéraire ;
- filière scientifique :
 - voie mathématiques et physique ;
 - voie physique et chimie ;
 - voie physique et sciences de l'ingénieur.

Le rapport du jury présenté ci-dessous concerne uniquement les épreuves du concours littéraire.

Coordonnées pour obtenir le rapport du jury des épreuves écrites du concours littéraire :

ENS de Lyon – service des admissions et concours

15, parvis René Descartes - BP 7000

69342 LYON Cedex 07

<http://www.ens-lyon.fr/formation/admission/vue-archives-du-concours-lettres-et-sciences-humaines>

Adresse géographique et postale du bureau organisateur :

DRHAT / PRECJ / bureau concours

Case n° 120

Fort Neuf de Vincennes

Cours des Maréchaux

75614 PARIS Cedex 12

Remerciements

La direction des ressources humaines de l'armée de Terre (DRHAT) remercie l'inspection générale de l'éducation, du sport et de la recherche pour le précieux appui apporté à la composition du jury.

Elle remercie également les membres du jury pour leur implication dans la sélection des meilleurs candidats, en vue de leur admission à l'ESM et dans la carrière des armes.

Table des matières

Mot du président du jury	4
Bilan général du concours	5
1) Épreuve de commentaire en littérature	8
2) Épreuve de commentaire en philosophie	11
3) Épreuve de commentaire en géographie	22
4) Épreuve de commentaire en histoire	30
5) Épreuve d'anglais.....	34
6) Épreuve de langue autre que l'anglais	41
6.1) Épreuves de langue vivante	41
6.1.1) Épreuve d'allemand.....	42
6.1.2) Épreuve d'espagnol	45
6.1.3) Épreuve d'italien	48
6.1.4) Épreuve de russe.....	49
6.2) Épreuve de latin - grec	49
7) Épreuve d'option obligatoire	52
7.1) Épreuves de langue vivante	52
7.1.1) Épreuve d'allemand.....	52
7.1.2) Épreuve d'espagnol	53
7.1.3) Épreuve de russe.....	54
7.1.4) Épreuve d'arabe littéral	56
7.1.5) Épreuve d'italien	56
7.1.6) Épreuve de chinois	57
7.2) Épreuve de latin - grec	58
7.3) Épreuve de mathématiques	60
8) Épreuves sportives	64
9) Annexe I : arrêté de désignation du jury d'admissibilité et d'admission du concours littéraire d'accès à l'ESM	67
10) Annexe II : modèle de certificat médical militaire	71
11) Annexe III : modèle de certificat médical civil.....	72

Mot du président du jury

Les épreuves de la session 2024 du concours littéraire d'admission à l'École spéciale militaire de Saint-Cyr se sont tenues au lycée militaire de Saint-Cyr l'École dans les mêmes conditions favorables que lors de la précédente session. Le bon déroulement desdites épreuves doit beaucoup à l'organisation remarquable mise en place par le bureau concours de la DRHAT dont je tiens à saluer ici la réactivité et l'efficacité. J'exprime également ma gratitude à l'ensemble des personnels réservistes et des examinateurs spéciaux qui encadrent les épreuves sportives pour leur engagement et leur professionnalisme.

J'adresse mes remerciements à la vice-présidente du jury, l'inspectrice générale Valérie Lacor, et à l'officier supérieur adjoint du président, le lieutenant-colonel Cécilia Carrignon pour leur assistance précieuse.

Cette année encore, les membres du jury ont eu le plaisir d'interroger des candidates et des candidats bien préparés aux exigences du concours. Que leurs professeurs en soient remerciés. Aux candidates et candidats admis j'adresse toutes mes félicitations et leur souhaite de s'épanouir dans la formation proposée à l'École spéciale militaire de Saint-Cyr et de trouver un plein accomplissement dans la carrière d'officier de l'armée de Terre. J'adresse mes vœux d'encouragement et de réussite différée aux candidates et aux candidats qui ne sont pas parvenus à franchir le cap de l'admission cette année et qui pourront se présenter au concours l'an prochain.

Le format du concours est amené à évoluer à compter de la session prochaine, en raison de l'ouverture d'une nouvelle voie de recrutement dans le concours scientifique. J'invite les futures candidates, les futurs candidats ainsi que les professeurs qui assurent leur préparation, non seulement à prendre connaissance des nouvelles dispositions, en vigueur dès la session 2025, et qui sont détaillées dans l'arrêté du 6 mars 2024 accessible via le lien <https://www.legifrance.gouv.fr/jorf/id/JORFTEXT000049251554> mais aussi à lire attentivement le présent rapport qui apporte nombre de conseils assurément utiles.

Je ne saurais clore ces quelques lignes sans remercier chacun des membres du jury d'admission. Je mesure la difficulté de leur tâche et rends hommage à leur travail.

François VANDENBROUCK

Inspecteur général de l'éducation, du sport et de la recherche
Président du jury du concours littéraire

Bilan général du concours

Les classes préparatoires qui offrent un enseignement dans la voie littéraire sont implantées tant dans des lycées militaires que dans des lycées civils, publics ou privés.

Le concours littéraire offre aux étudiants¹ de seconde année de ces classes préparatoires la possibilité d'intégrer l'École spéciale militaire de Saint-Cyr afin de devenir officier de l'armée de Terre tout en poursuivant des études supérieures.

Le concours se réfère au *corpus* juridique suivant :

- le décret n° 2008-940 du 12 septembre 2008 modifié portant statut du corps des officiers des armes de l'armée de terre (JO n°216 du 16 septembre 2008, texte 22) ;
- l'arrêté du 30 août 2021 relatif aux épreuves sportives communes aux concours d'entrée aux grandes écoles militaires de recrutement d'officiers ;
- l'arrêté du 21 novembre 2022 modifié relatif aux concours d'admission à l'ESM de Saint-Cyr (JO n°274 du 26 novembre 2022, texte n°21) ;
- l'instruction n° 1416/ARM/RH-AT/PRH/OFF du 14 avril 2023 relative aux modalités pratiques d'organisation et de déroulement des concours d'admission (BO n° 32 du 21 avril 2023, texte n°2).

Les épreuves y sont précisément décrites et il était impératif de bien lire ces textes pour assurer une préparation optimale.

La présidence et la vice-présidence du jury sont assumées par des inspecteurs généraux de l'éducation, du sport et de la recherche, désignés par la ministre des armées sur proposition de la cheffe de l'inspection générale de l'éducation, du sport et de la recherche ; l'adjoint du président est un officier supérieur de l'armée de terre.

Les épreuves d'admissibilité se sont déroulées dans le cadre de la banque d'épreuves littéraires, banque commune d'épreuves à laquelle le concours est rattaché : <http://www.concours-bel.fr/>

Le directoire du jury a fixé la « barre » d'admissibilité à une moyenne de 10.17/20 (9,89/20 en 2023), offrant ainsi à **112 candidats la possibilité de se présenter aux épreuves d'admission pour 37 places offertes.**

Les moyennes obtenues par les admissibles s'échelonnent de 15.91/20 à 10.17/20.

Répartition des candidats admissibles

- lycées militaires : 50 candidats (12 filles et 38 garçons)
- lycées civils : 62 candidats (16 filles et 46 garçons)

Organisées par le bureau concours (section recrutement direct et tardif) de la DRHAT, **ces épreuves se sont déroulées du 5 au 12 juin 2024** au lycée militaire de Saint-Cyr-l'École (78).

Les candidats ont été accueillis la veille des épreuves pour assister à une réunion d'information. Ils ont été guidés, encadrés et accompagnés, durant leur temps de présence sur le site, par du personnel qui a mis tout en œuvre pour que chacun soit placé dans des conditions optimales pour ses épreuves, dans le respect de l'équité.

¹ Pour éviter d'alourdir le texte, le rapport ne précise pas systématiquement « étudiant(e)s »/« étudiant(e) » « candidat(e)s »/« candidat(e) », « il/elle »/« ils/elles », etc. Ce choix formel ne doit pas faire oublier la place des jeunes filles au sein du concours, dont témoigne notamment la répartition des admissibles indiquée ci-après.

Il est rappelé aux futurs candidats qu'ils sont impérativement attendus au jour et à l'heure fixés sur leur convocation, en vue d'effectuer les formalités administratives d'accueil. Seuls des retards justifiés seront admis.

La non-présentation, lors de cet accueil, du certificat d'aptitude, en cours de validité, décrit aux annexes II ou III, entraîne l'impossibilité de participer aux épreuves sportives d'admission et, par conséquent, l'exclusion du concours.

Au terme de cette session, le directoire du jury a pu établir **une liste d'admis permettant d'honorer les 37 places offertes et une liste complémentaire sur laquelle figurent en tant que de besoin 13 noms.**

Le dernier admis en liste principale a obtenu (épreuves d'admissibilité et épreuves d'admission) une moyenne générale de 12.05/20. La liste complémentaire correspond aux candidats qui ont obtenu une moyenne générale se situant entre 12.04/20 et 11.60/20.

Répartition des candidats admis

- lycées militaires : 24 candidats
- lycées civils : 13 candidats
- candidats féminins : 3 candidates
- candidats masculins : 34 candidats

Dans les pages qui suivent, les membres du jury et l'officier des sports fournissent un bilan de chacune des épreuves d'admission de la session.

Sont brièvement rappelés la nature et les attendus de l'épreuve ; puis les examinateurs proposent un bilan de la manière dont s'est déroulée l'épreuve ; ce bilan est suivi de conseils pour les futurs candidats et d'exemples de sujets proposés (aux épreuves orales).

Rappelons que :

Sur les tables des salles de préparation, les candidats disposent de ressources, différentes selon les épreuves : ils doivent y recourir en tant que de besoin.

Une horloge est présente dans l'ensemble des salles pour permettre aux candidats d'évaluer leur temps de préparation et de parole.

Durant les épreuves orales d'admission, il est demandé aux candidats de respecter quelques règles élémentaires.

Les candidats doivent s'abstenir de tout échange devant la salle ou lors de l'entrée et de la sortie de la salle d'examen (entre eux comme avec d'autres personnes), de même qu'ils doivent se tenir à distance des visiteurs, ne serait-ce que par courtoisie vis-à-vis des autres candidats. Dans tous ces cas, il convient d'en rester aux strictes salutations d'usage, sans commenter positivement ou négativement leur performance, ni poser de questions à son sujet.

Les candidats ne doivent pas témoigner, par quelque moyen que ce soit, de leur établissement d'origine.

Le jury attire l'attention des candidats sur la circonspection avec laquelle il convient de traiter les informations éventuellement reçues de camarades convoqués avant eux : reproduire la même entrée en matière alors que le sujet est différent, répondre à des questions que l'examineur à l'évidence ne leur pose pas (mais qu'il a pu poser à tel ou tel candidat passé avant, etc.) est de nul intérêt et peut même s'avérer contre-productif.

1) Épreuve de commentaire en littérature

Coefficient 8

Explicitation de l'épreuve

L'épreuve porte sur un texte à visée argumentative d'une vingtaine de lignes extrait d'une œuvre littéraire de langue française du 16^e siècle à nos jours. Le temps de préparation est d'une demi-heure. Le temps de passage est de 25 minutes.

L'épreuve comprend deux parties : un exposé du candidat de 15 minutes et un entretien de 10 minutes avec le jury. L'exposé se compose d'une introduction, d'une lecture intégrale de l'extrait, d'un plan et d'une problématique. Ensuite le candidat propose un développement (lecture analytique ou commentaire organisé) qui se termine par une brève conclusion.

Une horloge est présente dans la salle pour permettre au candidat d'évaluer son temps de parole.

Rapport de l'examinatrice :

Mme Laure BLANC-HALÉVY

Répartition des notes

Nombre de candidats interrogés : 99

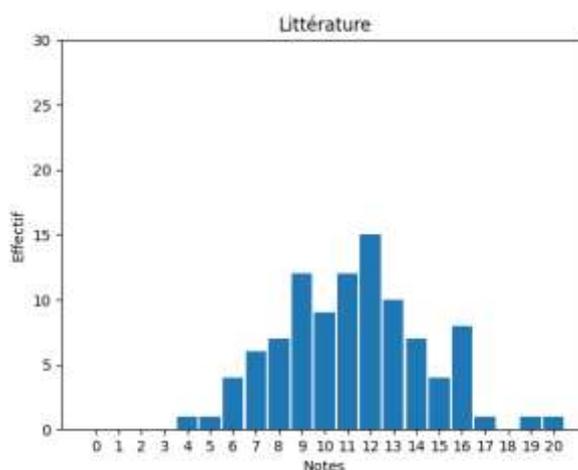
Note moyenne : 11,24

Écart-type : 3,13

Note médiane : 11

Premier quartile : 9

Troisième quartile : 13



Commentaires généraux

La session 2024 s'est caractérisée par une moyenne de 11,24 quasi équivalente à la session 2023 (11,42).

Commentaires particuliers

Commentaire des différentes étapes de l'épreuve

Le temps de parole de 15 minutes a été respecté à quelques exceptions près et rares ont été les candidats à avoir oublié de lire le texte ou d'en faire le plan.

L'introduction doit aller à l'essentiel (situer rapidement l'oeuvre dans son contexte : siècle, mouvement littéraire, éventuellement informations sur l'auteur). On fera une remarque concernant l'introduction : les candidats ne tirent pas suffisamment parti de la date mais aussi du titre de l'oeuvre. Le jury propose parfois une contextualisation en italiques qui ne fait certes pas partie des passages à commenter mais qui évite les erreurs d'identification et les confusions.

Puis le candidat lit le texte en entier et en mentionnant les didascalies quand il est confronté à un texte théâtral. Pour les textes poétiques on insistera à nouveau cette année sur la nécessité de lire correctement les vers en n'oubliant pas les diérèses pour éviter des lectures en décalage avec le mètre. Cela ne s'improvise pas, c'est une compétence qui se travaille tout au long de l'année.

Ensuite viennent le plan et la problématique qui acquièrent une légitimité plus grande s'ils interviennent après la lecture car ils procèdent de cette même lecture. Pour le premier, qui a parfois été oublié, il ne s'agit pas d'un découpage arbitraire en micro-cellules foisonnantes mais plutôt d'une mise en évidence des scansion du texte qui vont permettre de construire une analyse. C'est du plan du texte que découlent de nombreuses analyses et ne pas respecter les paragraphes ou les retours à la ligne mène à des réflexions peu cohérentes. La problématique, quant à elle, consiste en une question posée sur / par le texte, question qui permettra de proposer une lecture personnelle de l'extrait. La problématique consiste donc en un véritable projet de lecture qui permet d'éclairer le texte proposé, d'en cerner les enjeux. Elle se doit d'être cohérente et étayée par des arguments issus des textes. La problématique est un enjeu fondamental : il s'agit de faire une proposition de lecture qui témoigne d'une vision personnelle. Dans ces conditions on ne pourra pas se satisfaire d'une problématique qui reprend le découpage du texte ou qui n'est pas construite en termes littéraires. Une possibilité consiste à rattacher la lecture du texte littéraire aux grandes questions sur l'Homme et la société. Donnons un exemple de ce qui a pu être entendu de tout à fait pertinent : confronté à un extrait des *Rêveries du promeneur solitaire* de Rousseau une candidate s'interroge sur la dimension universelle d'une réflexion pourtant très personnelle sur le rapport entre l'individu, le temps et le bonheur.

Ensuite, l'étude du texte a été faite majoritairement sous forme de lecture analytique, même si cette année encore les commentaires composés ont été nombreux. C'est une idée tout à fait pertinente car elle permet de cerner les enjeux du texte de façon rapide et globale. Dans le cas d'un texte assez dense le choix du commentaire composé est d'autant plus pertinent. A ce propos le jury est bien conscient que l'exhaustivité est impossible en un temps de préparation restreint. Il est préférable de soigner le plan et la problématique puis d'aller à l'essentiel quitte à laisser de côté certains développements de détail. L'entretien est là pour préciser les points qui n'auraient pu être vus faute de temps.

Dans la perspective du texte à visée argumentative (qui peut appartenir à divers genres : poésie, théâtre, roman, essai) on demande de montrer comment la thèse de l'auteur se fonde sur des arguments eux-mêmes étayés par des exemples. Et cette année encore trop nombreux ont été les candidats qui ont oublié ces fondamentaux. Le fond ne doit être en aucun cas dissocié de la forme sous peine de paraphrase. Éviter la paraphrase a été à nouveau la difficulté majeure de cette session. Certains candidats lisent chaque phrase avant de la reformuler parfois de façon fautive. D'autres identifient des figures de style mais sans expliquer leur fonction dans l'effet recherché et produit par le texte. Or l'intérêt de l'exercice est justement de montrer la possible adéquation du fond avec la forme comme dans une poésie de Marceline Desbordes-Valmore qui construit un éthos de la femme poète en mode mineur. Pour ce faire elle utilise de nombreux modalisateurs et des vers de quatre syllabes (tétrasyllabes) courts et peu utilisés, alternant avec l'alexandrin, mètre noble par excellence. Enfin, la conclusion a pour objectif de récapituler les points centraux du développement et de proposer éventuellement une ouverture thématique ou historique sur la question posée par le texte. Il faudra cependant éviter des rapprochements conclusifs hors de propos qui invalideraient le projet de lecture patiemment construit.

La dernière partie de l'épreuve est composée d'un entretien de dix minutes qui fait partie intégrante de l'épreuve. Il s'agit d'abord de revenir sur certaines erreurs qui nécessitent une reformulation adéquate. La connaissance des mouvements littéraires n'est pas acquise pour tous les candidats. Or elle est nécessaire pour savoir contextualiser le questionnement. On rappellera que les questions peuvent également porter sur la chronologie historique. Certaines réponses montrent que les dates fondamentales de l'Histoire de France ne sont pas connues. Et surtout, et cela est une nouveauté de la session 2024, le jury a eu à déplorer des prestations utilisant un niveau de langue et une syntaxe

bien trop familiers. On rappellera que l'épreuve évalue de futurs officiers capables de s'exprimer avec précision et correction dans les fonctions de commandement qui les attendent.

Quoi qu'il en soit, plusieurs candidates et candidats ont livré des prestations témoignant d'une connaissance précise de la méthode, rigoureuses et parfois passionnées qui ont donné lieu à un véritable débat constructif en fin d'épreuve. L'enthousiasme est communicatif quand il se lit dans certaines prestations de candidats qui prennent un réel plaisir à comprendre un texte littéraire. Plusieurs très bonnes notes dont un 20/20 ont été attribuées au cours de la session.

Auteurs proposés

Littérature du XVIème siècle : d'Aubigné, du Bellay, La Boétie

Littérature du XVIIème siècle : La Bruyère, La Fayette, La Fontaine, Molière, Pascal, Urfé

Littérature du XVIIIème siècle : Chénier, Condorcet, Diderot, Laclos, Montesquieu, Rousseau

Littérature du XIXème siècle : Baudelaire, Desbordes-Valmore, Gautier, Hugo, Lamartine, La Fontaine, Maupassant, Musset, Sand

Littérature du XXème siècle: Beauvoir, Camus, Cendrars, Genevoix, Mauriac, Prévert, Proust, Sagan

Littérature du XXIème siècle : Ernaux, Kerangal, Roubaud

2) Épreuve de commentaire en philosophie

Coefficient 6

Explicitation de l'épreuve

Selon l'arrêté du 21 novembre 2022 modifié relatif aux concours d'admission à l'École Spéciale Militaire de Saint-Cyr, « *cette épreuve consiste en un commentaire de texte hors programme (œuvre philosophique, essai, article) suivi d'un entretien et vise à évaluer l'esprit d'analyse du candidat, sa capacité à s'interroger et à souligner les points clés, à appréhender des notions ou des problématiques dans leur contexte historique, intellectuel et culturel, à s'exprimer avec clarté, correction et rigueur, à formuler une réflexion et un raisonnement personnels* ».

Le temps de préparation est fixé depuis 2020 (*de facto* 2021) à 30 minutes seulement, ce qui avait motivé en 2019 les recommandations suivantes du jury sur un « sujet zéro » : « La règle énoncée dans les Rapports de Jury stipulant *que l'exercice est prioritairement une explication du texte est renforcée* », et même si « la démarche de commentaire » fait inaliénablement partie de l'épreuve, cependant « le candidat s'engageant dans sa demi-heure de préparation doit rechercher d'abord une compréhension de l'ensemble du texte aussi précise, lucide et bien articulée que possible », bien évidemment « facilitée par la recherche des éléments d'introduction traditionnellement attendus (thème, problème, thèse, structure) ».

Dans la pratique, pour un temps d'épreuve fixé à vingt-cinq minutes, un premier quart d'heure est dévolu à la lecture du texte à voix haute par le candidat, suivie de la présentation des éléments d'explication et de commentaire qu'il a préparés, et les dix dernières minutes sont consacrées à un entretien au cours duquel, par des questions de l'examineur, le candidat est amené à remanier, rectifier, amender, compléter, approfondir, étendre (etc.) son propos initial, et ce dans son meilleur intérêt. Cette précision quant au déroulement de l'épreuve est d'ailleurs explicitement et systématiquement signifiée par l'examineur au candidat avant que l'épreuve ne commence.

Rapport de l'examineur :

Monsieur Roderick-Pascal WATERS

Répartition des notes

Nombre de candidats interrogés : 99

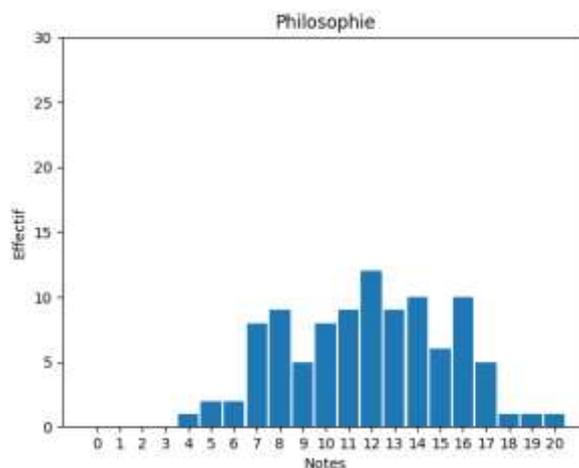
Note moyenne : 11,83

Écart-type : 3,5

Note médiane : 12

Premier quartile : 9

Troisième quartile : 14



Commentaires sur la session 2024

Programme de l'épreuve

Il est à noter que le choix de textes effectué par l'examineur n'est en aucune manière contraint par les programmes spécifiques des diverses épreuves de philosophie des E.N.S. en vigueur l'année du concours. De même, la liste des auteurs éventuels n'est pas prédéfinie, mais répond à un principe de notoriété raisonnable.

Enfin, la longueur-type des textes est établie à environ 20 lignes, et aura été soigneusement respectée. Cette année encore, la totalité des extraits proposés comptait 20 lignes exactement.

De manière générale, les candidats doivent être pleinement assurés que, année après année, un soin extrême est appliqué à la sélection des auteurs, des œuvres, des éditions, des extraits précis et des domaines engagés.

Déroulement chronologique détaillé de l'épreuve

Voici notre candidat pourvu de son texte : il dispose dès lors d'une demi-heure pour élaborer son exposé en salle de préparation. À l'issue de ce temps exact de préparation, il est conduit en salle d'examen où il se voit accueilli, et où lui sont également confirmées les conditions de l'interrogation. Le candidat se doit de commencer par la lecture complète et à voix haute du texte proposé, puis il prononcera son exposé : cela constitue le premier moment de l'épreuve, appelé à ne pas excéder quinze minutes, au cours duquel il est seul à s'exprimer.

À l'issue de ce délai intervient alors un second moment qui a vocation à durer dix minutes, au cours duquel l'examineur s'entretient avec le candidat (essentiellement sous la forme de questions qui lui sont soumises) afin, selon les situations et les opportunités, de reprendre ou préciser tel ou tel élément, ou encore d'élargir les horizons de l'exposé, la visée prioritaire de l'entretien étant de rectifier, d'amender, de compléter ou de perfectionner l'exposé initial. Le candidat est ensuite

remercié pour sa prestation : l'épreuve est terminée et aura duré, dans tous les cas, vingt-cinq minutes.

Il est à noter que tout candidat dont le propos n'atteint pas les quinze minutes d'exposé initial est invité à proposer tout complément qu'il juge nécessaire avant que ne commence l'entretien *stricto sensu*, en lui laissant évidemment le temps de la réflexion et/ou le droit de passer de son propre chef à l'entretien.

Symétriquement, l'entretien est une composante nécessaire de l'épreuve, et un enjeu raisonnable d'égalité de traitement des candidats s'attache aux conditions dans lesquelles il a lieu. Dès lors, si un candidat dépasse les quinze minutes de parole initiale, l'interrogateur choisira assez rapidement le moment le moins abrupt pour l'interrompre et lui signifier le passage à la phase d'entretien. Précisons que le candidat, clairement averti du déroulement avant que l'épreuve ne commence, n'est généralement pas prévenu de son interruption imminente : si l'examineur tâche en effet d'exercer au mieux la vertu aristotélicienne de prudence, il l'applique en l'espèce à identifier le moment opportun du passage à l'entretien (qui aura lieu *de facto* avant la fin de la seizième minute). Si le candidat n'a pas conclu, et en semble en outre déçu, il est possible que la première question posée par l'examineur soit une courtoise invitation à conclure, qui évidemment invite en retour à une certaine concision. En revanche, il ne saurait rétorquer à l'annonce de la fin du temps initial, comme cela a pu se produire exceptionnellement cette année : « Je vais conclure... ».

Cette année, les prestations étaient souvent bien calibrées (certaines à la seconde près, ou presque), et si quelques candidats ont tout de même été interrompus, cela ne les a toutefois pas empêchés d'éventuellement bien réussir. En revanche, on relèvera peut-être la persistance de prestations un peu brèves (auxquelles manquèrent d'abord une ou deux minutes, très exceptionnellement trois voire quatre minutes), qui reposent peut-être sur une confusion entre l'heure à laquelle le candidat est entré dans la salle, et l'heure précise à laquelle l'examineur (après lui avoir présenté l'épreuve et s'être assuré qu'il ne demeure aucune ambiguïté) lui a signifié, en montrant ostensiblement la pendule qui ne manque pas d'être présente et visible, « nous pouvons donc décréter que l'épreuve commence » (ou toute formule équivalente). Si les candidats dans leur globalité utilisent donc adroitement le temps imparti, il nous apparaît toutefois opportun de ne pas y voir un acquis, et de continuer à leur proférer nos recommandations explicites.

Exposé du candidat

Le texte doit être d'abord lu à voix haute. Cette toute première démarche, qui permet véritablement d'ouvrir l'espace de l'analyse et de la discussion (et, en particulier, de singulariser tout à fait la relation entre tel texte, tel candidat et l'examineur), gagne à ne pas être négligée. Certains candidats, pourtant attentifs à de nombreux détails de forme de tous ordres, ne se donnent pas les moyens d'une lecture fluide et correcte : mots oubliés ou pris pour d'autres, nombreuses hésitations et reprises, voire passage d'une lecture menée tambour battant à une fin de texte ânonnée ne sont pas plus rares cette année que les précédentes, même si la dynamique d'ensemble semble, en la matière, demeurer relativement bonne. L'examineur entend par ailleurs rappeler inlassablement que cette lecture inaugure la prestation : il est heureux d'avoir été entendu, car il ne s'est trouvé cette année encore qu'assez peu de ces candidats déterminés à prononcer coûte que coûte quelque *incipit* introductif préalable à la lecture du texte, parfois avec une détermination à toute épreuve, tels ces rares candidats qui commencent par déclarer qu'ils vont d'emblée lire à voix haute ce texte de *untel*, « célèbre philosophe qui... etc. ». Cette année, seules quelques très rares lectures auront été *stricto sensu* défailtantes, soit que de nombreux mots oubliés ou modifiés indiquent la racine d'une lecture erronée, soit que le candidat manifeste une aptitude très imparfaite à la lecture à voix haute : nous ne pouvons que conseiller à ceux qui s'estimeraient potentiellement concernés de travailler à s'améliorer, puisque la rareté de l'événement jointe à son caractère inattendu produit un inévitable étonnement.

L'analyse doit ensuite être introduite pour, de préférence, manifester le thème, le problème (impérativement), la thèse et la structure argumentative du texte. Si la qualité des introductions est restée globalement bonne, il est toutefois à noter que, cette année comme la précédente, quelques candidats n'ont pas daigné indiquer précisément les bornes du découpage retenu (cf. *infra*). De même, quelques rares candidats ont donné (à des degrés variables) le sentiment de ne pas être particulièrement familiers des présentes indications relatives à l'introduction, pourtant répétées année après année. Nous ne saurions donc trop recommander la lecture des présentes pages, ayant certes conscience que de lancer ici-même cet appel aura peut-être un effet limité sur ceux qui, précisément, ne nous liraient point ; mais il nous siéra déjà que tous ceux qui nous lisent continuent de nous prendre pour guide, et même le plus scrupuleusement possible.

L'expérience spécifique de certaines prestations plus ou moins fragiles entendues cette année (mais qui ne dérogent pas à l'expérience des sessions précédentes) nous pousse à continuer de proposer l'observation suivante : il est capital de bien jauger la pertinence du *thème* sur lequel on décide de faire porter l'extrait, et ce avant de chercher à comprendre celui-ci en détail à la lumière de celui-là ; chaque année, certains candidats (non sans qualités) se fourvoient en se méprenant d'emblée sur ce dont il était vraiment question dans le texte qui leur avait été soumis. Cette année, l'on peut évoquer le cas paradigmatique de ce candidat qui lut un extrait du *Citoyen* de Hobbes comme portant sur la « république », ce qui produisit des aperçus pertinents et même pénétrants, mais d'abord presque décalés : aussi l'entretien fut-il d'abord longtemps consacré à identifier le thème réel du texte comme étant le « culte » de Dieu, compris comme un ensemble de « signes d'honneur » que les hommes se signifient les uns aux autres de manière potentiellement contradictoire, et qui doit en cela être réglé selon ce que « la république ordonne ». De manière générale, ajoutons que le thème peut bien souvent se résumer à un mot (la conviction, la chose, la limite, la proposition, etc.), ou être adéquatement manifesté par un groupe de mots (l'égalité homme-femme, la religion naturelle, la puissance et l'acte, etc.) : cependant, au-delà d'un certain quota lexical, il n'y a plus détermination préalable d'un thème, mais évocation périphrastique d'une thèse qui ne dit pas son nom et dont, inévitablement, on ne saisit pas non plus de quoi elle traite précisément.

En revanche, suivant les recommandations fournies les années précédentes, aucun candidat n'a confondu le problème *posé et discuté par le texte*, et un problème que poserait le texte en lui-même. Puisque les conseils donnés en ce sens ont donné du fruit, nous nous permettons de les reproduire cette année encore : il n'est pas d'abord question d'indiquer en quoi le texte serait critiquable, avant même de l'avoir expliqué (c'est-à-dire avant de l'avoir véritablement et poliment écouté), mais de concevoir en réaction à quel problème (explicité ou non sous cette forme dans le passage proposé) la rédaction du texte pourrait être comprise ; il s'agit donc du problème (préalable ou actuel) que s'est posé (ou qu'aurait pu se poser, ou que s'est éventuellement posé, etc.) l'auteur, et non pas de la propre réaction problématique postérieure du candidat ou de la candidate ; celle-ci est bienvenue, mais ne peut constituer la clef de lecture du texte et de son intérêt philosophique intrinsèque, au risque de s'employer à méthodiquement recouvrir le texte de sa propre perplexité, et donc de s'employer à ne guère le comprendre avant de le critiquer.

Concernant la structure du texte, rappelons qu'il est souhaitable non seulement de l'énoncer, mais d'en rapporter explicitement le découpage à des lignes précises : d'autant plus que, par commodité, tous les textes proposés sont numérotés de cinq lignes en cinq lignes dans la marge de gauche. Cette année plusieurs candidats n'ont pas suivi cette recommandation : nous l'appuyons donc, encore et toujours, car elle n'est pas ornementale et permet à l'examineur d'annoter son propre exemplaire du sujet avec un maximum de commodité, et sans devoir se distraire inutilement du propos des candidats tandis qu'il tâche de conjecturer les bornes exactes du découpage proposé. Mais l'essentiel n'est pas là : cette année, plusieurs candidats ont introduit des innovations inutiles, donc néfastes, dans leur démarche d'introduction. De très rares candidats (mais reproduisant un défaut déjà relevé dans la précédente édition de ces pages) ont jugé bon de découper chacun des moments identifiés dans le texte en sous-moments, décrits en des termes plus ou moins cursifs, ce qui a nui à

l'explication proprement dite, en l'obscurcissant et en gaspillant le temps précieux dont elle aurait dû disposer. D'autres, plus nombreux, ont pu considérer qu'à l'annonce motivée du découpage du texte (préalable à l'explication linéaire que nous recommandons), il convenait d'ajouter une annonce de plan, à la fois voisine et formulée différemment, démarche elle aussi inutile et plus ou moins perturbatrice : si elle précède l'annonce de la structure du texte, elle donne le sentiment que celle-ci n'aura pas lieu selon les règles rappelées *supra* ; si elle la suit, elle donne le sentiment d'une redéfinition implicite et plus ou moins opaque de celle-ci. Notons que l'expérience des années antérieures avait montré que le fait de se livrer à ces deux démarches successivement pouvait engendrer une introduction phagocytant près de la moitié des quinze minutes de l'exposé initial. Cette année, une telle introduction put tout de même avoisiner les quatre minutes, durée déjà bien dispendieuse.

Ensuite, l'analyse proprement dite du texte doit elle-même être ordonnée ; elle ne saurait consister en un bloc indivis, mais doit manifester une articulation qui, préférablement linéaire, ordonne un propos évoluant dans son ensemble comme dans son détail de manière progressive et cohérente. Il en va d'un double enjeu : expliquer tout ce qui mérite de l'être, et veiller à manifester le mouvement propre de l'argumentation de l'auteur, avec ses progrès et ses étapes argumentatives et/ou dialectiques.

En particulier, le candidat doit s'attacher à la compréhension précise du texte, pour en déterminer l'objet et pour en expliciter la portée théorique : en d'autres termes, l'exercice est prioritairement une explication du texte, et nul ne saurait ici se dispenser d'une analyse précise et exhaustive du passage proposé, ce qui (soit dit en passant) réserve les plans non-linéaires aux candidats spécifiquement entraînés à les mener à bien de façon satisfaisante et systématique. Peu ou prou, un seul candidat n'a pas (ou du moins pas clairement) souhaité procéder linéairement cette année : inévitablement, la phase d'entretien de sa prestation s'est focalisée sur la priorité induite, à savoir l'explication précise de nombreux passages qui avaient été survolés, sans hélas parvenir à tous les passer en revue, avec pour résultat une explication *stricto sensu* incomplète à l'issue des vingt-cinq minutes. Plus généralement, quelques candidats pourtant engagés dans une démarche d'explication linéaire n'ont pas d'abord satisfait à l'exhaustivité attendue (souvent par une mauvaise gestion du temps), et ont vu une part importante de l'entretien consacrée à l'explication sollicitée de tel et tel membre de phrase, phrase, ensemble de lignes, etc., laissés en jachère : un exercice qui d'expérience s'avère parfois fort ardu, mais auquel un candidat qui soudain accélère la marche de son explication devra cependant s'attendre.

Le candidat doit aussi produire une réflexion s'appuyant sur une culture philosophique raisonnée et mobilisée avec pertinence, c'est-à-dire qu'il ne saurait se dispenser d'une dimension de commentaire, qui met le texte en relation avec d'autres textes, d'autres systèmes, d'autres arguments et d'autres concepts ; mais ce, exclusivement à des fins d'analyse, et non de « placage » ou de vaine (et pédante) « démonstration de force ». En somme, c'est la conjonction pertinente et la synergie raisonnable entre les logiques d'explication (plus que jamais prioritaire) et de commentaire, qui président à l'élaboration des distinctions conceptuelles, à l'explicitation et à l'examen des arguments, plus encore au développement d'un authentique questionnement critique articulé au texte et à ses enjeux. Car, si les enjeux d'un texte ne sont pas pleinement appréhendés par celui ou celle qui néglige de l'insérer dans un réseau conceptuel culturellement acquis, symétriquement, c'est en revanche le texte proprement dit qui ne serait pas réellement lui-même pour celui ou celle qui néglige de l'expliquer correctement avant que de (prétendument) le commenter.

Il est à noter que ce travers peut fort bien se loger au sein même d'une volonté référentielle a priori bien orientée. On remarquera cette année la grande popularité du « morceau de cire » cartésien, auquel il semble cependant possible de faire dire beaucoup de choses très différentes, certaines correctes et d'autres non, et parfois dans des contextes qui n'y ont pas de rapport direct ; la même remarque vaut, dans une moindre mesure, pour l'« impératif catégorique » kantien, autre exemple.

Symétriquement, il convient une fois encore de reconnaître que les prestations les mieux notées peuvent avantageusement être le fait de candidats qui avaient parfaitement compris la situation du texte eu égard à tel ou tel contexte (fût-ce l'œuvre, la pensée ou l'époque) : là où quelque autre candidat crut avoir reconnu en Simone Weil une certaine ancienne ministre, l'explication notée 20/20 d'un passage de *La pesanteur et la grâce* portant sur le « quasi-enfer » fit à l'inverse un usage parfaitement dosé de la notion de « prochain » et, plus encore, de la méditation de cette philosophe sur la « condition ouvrière », jusqu'à tisser avec patience et exhaustivité une lecture impeccable de l'intention éthico-anthropologique du texte proposé.

A contrario, plusieurs candidats très méthodiques, mais pas nécessairement versés dans la connaissance de la doctrine de l'auteur ou de sa situation générale, obtinrent des notes au moins honorables, voire bonnes ou *in fine* très bonnes, du fait de leur attention à la lettre même et à la logique interne du texte proposé, mus par une ferme volonté d'user droitement de leur raison et de leur bonne compréhension des concepts en jeu, disposition maintenue avec dynamisme pendant l'entretien, de sorte à véritablement s'emparer des possibilités ainsi offertes d'ajustement et d'approfondissement de leur lecture. On peut citer le cas, à ce titre exemplaire, d'un candidat confronté à un extrait de la *Science de la logique* de Hegel portant sur le concept de limite, texte qu'il a expliqué avec une patience et une clairvoyance proverbiale, et vis-à-vis duquel seule subsistait une indécision localisée relative à « l'être-dans-soi », résolue lors d'un entretien qui permit aussi d'élargir le périmètre de la réflexion, la prestation d'ensemble obtenant pour finir la note de 19/20.

L'intelligence, la patience et l'esprit méthodique priment donc sur tout usage supposément tactique d'une culture plaquée ; médaille dont le revers est que (*bis repetita*) les candidats instruits ne sont pas absents des notes médiocres ou faibles, faute de parfois réellement parvenir à lire le texte sans miroir déformant, ou parti-pris. Le cas-limite absolu de cette année est ce candidat qui, interrogé sur un texte tiré du *De Monarchia* de Dante posant l'actualisation de l'intellect possible individuel comme un projet de l'humanité comme collectif pensant (l'homme étant pris entre la bête qui n'intelligé pas, et le pur esprit dont c'est l'agir ordinaire), a manifesté certes une connaissance terminologique du vocabulaire de la métaphysique, mais pour l'employer d'une manière presque automatique et, en tout état de cause, globalement assez vide de sens eu égard à l'extrait proposé.

Enfin, il est bien entendu de bonne pratique que le candidat produise une conclusion opportune (et proportionnée au temps dont, à cet effet, il dispose encore ou ne dispose plus) pour ressaisir les acquis de l'analyse. Comme les années précédentes, de rarissimes candidats jugent que la fin de la conclusion serait un temps opportun pour suivre tous-azimuts des pistes de commentaire jusqu'alors négligées : la survenue proprement dite de semblables enrichissements peut être de bon aloi, mais là n'est pas leur lieu propre, et ils sont même parfois dangereusement mis en exergue alors que se profilent à l'horizon les dix minutes d'entretien.

Entretien avec l'examineur

Mais que les futurs candidats n'aient crainte : ainsi que nous l'annoncions *supra*, l'entretien est bienveillant, et s'ordonne explicitement au souci de manifester au mieux les qualités d'un candidat. Dans cette mesure, il se fonde entièrement sur la prestation effective et individuelle qui vient d'être réalisée sur un texte donné, et aucune question n'est préparée d'avance. Certes, dans la mesure où deux candidats sont le plus souvent amenés à composer sur le même texte, il reste possible qu'une ou plusieurs questions identiques soient posées à différents candidats — ce qui peut d'ailleurs s'avérer utile à des fins de classement — mais à la condition expresse que leur prestation individuelle rende légitime la survenue de telles questions, dont la formulation est *de facto* en quelque sorte homogénéisée par l'examineur. Mais ce n'est pas le cas général, loin s'en faut : rappelons clairement que chaque oral jouit d'une pleine présomption de singularité, qui commence dès la lecture du texte dont l'examineur annote son propre exemplaire (dédié et intact) pendant que le candidat le lit ; et ce, sous l'inspiration de cette lecture même.

Précisons qu'il est dans l'intérêt du candidat de faire un usage proportionné des réponses qu'il fournit lors de l'entretien : s'il est inutile de ressasser sa réponse jusqu'à la redoubler alors qu'elle était déjà respectablement détaillée, il est tout aussi nuisible de rester trop laconique puisque la question pourra être reformulée, ce qui correspond à poser deux fois la même question à un candidat — ou, à défaut, à rallonger d'autant la liste des différentes questions posées. Il est même arrivé, cette année encore, qu'un candidat tende à ne répondre que « oui » ou « non », démarche que l'examineur lui a donc signalée comme étant « monosyllabique » et à réformer sans délai. Pour faire écho à un autre cas isolé, signalons enfin que tout candidat doit impérativement finir ses phrases, et parler de manière intelligible : s'il marmonne, il va de soi que l'examineur le lui fera savoir, non pour le déstabiliser, mais parce que c'est bel et bien le cas, et que cela contrevient au projet d'entendre son propos pour l'évaluer au mieux.

Les questions posées en entretien correspondent à un nombre fini de cas de figure et de possibilités :

- **Des faux-sens ou contresens ont été malencontreusement réalisés** : des questions vont être posées, et en y répondant avec soin et discernement le candidat pourra se reprendre. Qui se braque alors, ou répète (voire soutient *mordicus*) ses erreurs, ne tirera pas grand profit de ce type de questions ; inversement, qui sait véritablement écouter, et relancer à de nouveaux frais sa réflexion, se rendra service. Dans les faits, grâce à des entretiens déjà attentifs et réactifs, plusieurs candidats purent cette année encore relever leur note plus ou moins substantiellement. Précisons que l'examineur a pour règle de s'efforcer de ne choisir que des textes qui soient déjà honorablement compréhensibles par un lecteur suffisamment méthodique, patient et attentif ; il faut d'ailleurs avoir pleine confiance dans le fait que la même règle préside au choix et à la modification documentée des traductions, systématiquement affinées selon une double exigence de rigueur scientifique et de service rendu aux candidats, auxquels est dû un texte dépourvu d'ambiguïtés inutiles. L'examineur se doit de signifier ici que la conception desdits sujets, tous de première main, est pour lui l'occasion de satisfactions intellectuelles toutes particulières, et qu'il ne recule devant aucun effort pour tâcher de mener les extraits retenus à leur état de plus grande perfection possible (découpage proprement dit de l'extrait, vérification systématique dans l'édition imprimée, adaptation de la mise en page si nécessaire, ponctuation à modifier s'il y a lieu, traduction à modifier ou à remanier, etc.). En somme, chaque sujet-texte est réellement pensé et voulu comme un optimum offert au candidat, et tout candidat malheureux peut raisonnablement considérer que parmi ses manquements se trouve toujours un échec à correctement « lire » (au sens fort, mais aussi en toute simplicité) le texte qu'il avait sous les yeux.
- **Des passages ou concepts du texte ont été négligés ou oubliés** : ils feront l'objet de questions. D'où l'absence totale d'intérêt que revêt le fait de peu ou prou bâcler son explication, par exemple pour présenter (au plus vite) un « commentaire détaché » sur le texte (ou plutôt à l'occasion du texte) : car les vertus n'en seront jamais suffisantes pour compenser efficacement le déficit d'explication proprement dite, qui doit être la priorité de tout candidat. Il est évidemment exclu, pour cette même raison, de réduire le texte à un échantillon de passages qui seuls auraient vocation à être expliqués. Inévitablement, les rarissimes candidats ayant cette année encore procédé de la sorte se sont vu solliciter lors de l'entretien pour expliquer (en y réfléchissant, mais au débotté tout de même) des passages pouvant aller jusqu'à plusieurs lignes, situation potentiellement délicate qu'il est toujours préférable d'éviter.
- **Des enjeux, ou des possibilités de commentaire, ont été négligés, ou imparfaitement dégagés** par une explication qui demeurerait trop près du texte, et/ou ne se souciait pas assez de commenter, ou commentait mal à propos : des questions plus générales peuvent se charger d'amorcer une salutaire ouverture. Il est à noter que, de manière générale, les questions sur des auteurs et doctrines extérieurs au texte proposé portent primordialement sur des éléments avancés par le candidat. En revanche, il n'y a rien de surprenant à ce qu'un candidat ne

nourrissant son propos d'aucune référence extérieure soit, par le biais d'un questionnement explicite, appelé à un certain point de l'entretien à faire intervenir des références courantes sur le sujet. De même, il est possible que l'examineur propose un effort d'approfondissement de l'explication en faisant référence à des thématiques qui, certes importées dans le texte afin d'y jeter quelque éclairage, ne sont pas pour autant assimilables à des « doctrines » extérieures spécifiques. Bien entendu, les nombreuses prestations ayant obtenu 16/20 ou plus avaient en propre de mobiliser d'elles-mêmes des connaissances précises, variées et opportunes (canoniquement, ou par l'effet d'une intelligente inventivité du candidat en quête sincère d'élucidation), offrant ainsi spontanément le visage d'une *dignitas* toute d'honnêteté tissée, fort conforme à l'image d'un lauréat potentiel du concours Lettres de l'ESM de Saint-Cyr.

- **Le texte a été expliqué et commenté de façon très satisfaisante** : dans ce cas et dans ce cas seulement, l'examineur pourra poser des questions ne visant qu'à approfondir concepts et références, éventuellement de façon exigeante, mais cette fois aux seules fins de faire usage (ou pas) des quelques derniers points demeurant à attribuer dans l'échelle de notation, et bien entendu d'assurer une scrupuleuse égalité de traitement des candidats eu égard à la durée (incompressible) du temps d'entretien.
- **Enfin, en marge des questions directement relatives à son exposé, le candidat pourra se voir interrogé de façon plus large (et ouverte)** sur les enjeux du texte mis en perspective au regard de ses prétentions professionnelles ou de son expérience de vie. Pour information, cette année encore et toujours sans raison particulière, les occurrences de ce cas de figure auront *de facto* été particulièrement rares. Par ailleurs, contrairement à ce que la formulation de certains anciens rapports pouvait peut-être laisser entendre, notons que ce type de question n'implique pas spécialement la *perfection* du reste de la prestation. Plus généralement, l'ordre de la présente typologie des questions possible n'est donc pas à *strictement* comprendre comme un ordre de satisfaction ou de perfection progressive.

Profil des candidats

L'ensemble des recommandations déjà prodiguées suppose par ailleurs que le candidat fasse usage d'un niveau de langue adapté et établisse une situation de communication digne et studieuse. À ce titre, il est proscrit de recourir à des locutions notoirement impropres comme « de base » ou « au final », et un candidat ne devrait décidément pas suggérer comme expérience de pensée, fût-elle structurellement idoine, la possibilité de « balancer son stylo ».

De manière plus générale, passé un certain cap de qualité intrinsèquement philosophique, la capacité à rayonner devient, non pas un critère, mais un paramètre organique de l'évaluation : le concours recrute en effet de futurs officiers, qui ne pourront faire l'économie de ce caractère moral. Que le rayonnement en question passe avant tout par la profondeur exceptionnelle du propos, de l'intelligence conceptuelle ou de la culture, ou qu'il passe plutôt par une certaine tenue, aisance et solidité palpable dans la situation même d'énonciation (bien entendu associée à une très forte compétence philosophique), il demeure dans tous les cas un réquisit des notes les plus élevées. Tout candidat atteignant les toutes dernières notes de l'échelle de notation peut être considéré comme un excellent exemple de la réunion de toutes ces qualités, avec une puissance de projection dans la fonction et sa stature requise qui rendant indissolubles les éléments d'explication et de commentaire, la *dignitas* des valeurs mises en jeu dans celui-ci, la prestance de la présentation de soi, et la manifestation d'une assurance dynamique mais exempte de vanité.

De manière générale, le concours de cette année a eu, *bis repetita*, son lot particulièrement fourni de très bonnes prestations, et qui d'ailleurs s'avèrent parfaitement indépendantes de tout préjugé sur la chance ou non de composer sur tel ou tel texte, tel ou tel auteur. Non seulement expliquer, mais véritablement discuter, interpréter et mettre en perspective avec nuance, culture et ouverture d'esprit un texte, quel qu'en soit l'auteur : à l'oral de l'ESM de Saint-Cyr, ce n'est pas un vœu pieu mais une heureuse réalité.

Répétons enfin, encore et toujours, qu'aucune érudition ni aucune posture ne sont cependant à elles seules aptes à produire une prestation de qualité.

Niveau général de l'épreuve

Il faut insister cette année, comme l'année dernière au demeurant, sur le fait que les prestations réalisées par les candidats furent dans l'ensemble vraiment très satisfaisantes. Faut-il en tirer la conclusion que les candidats sont majoritairement de très bons, voire d'excellents (apprentis) philosophes ? Certes non ; mais il faut en revanche en conclure qu'un nombre certain d'entre eux possède un véritable fonds culturel et une bonne capacité de compréhension des textes, et plus encore que lorsque l'une ou l'autre qualité vient à leur manquer, de nombreux candidats sauront se rendre pugnaces, et tireront un parti au moins honorable de l'entretien. C'est là l'indice inchangé d'une préparation de qualité, d'évidence, comme d'une motivation réelle.

Cela n'a cependant pas épargné à certains candidats de faire fausse route, voire de s'enfermer méthodiquement dans certaines erreurs au cours de l'entretien, atteignant le stade de la *faute*, et la notation (éventuellement très basse) correspondante. Comme nous l'avons déjà relevé, certains candidats déversent un savoir *per se* intéressant, mais n'auront pas établi de réel contact avec le détail du texte. D'autres (heureusement assez rares) s'avèrent hélas globalement (ou totalement) impuissants à réformer une lecture du texte d'abord mal compris, dont pourtant l'examineur peut indiquer un passage précis (parfois une simple phrase), et relancent une interprétation littéralement *décalée*, oblitérant dans les faits de longues minutes de l'entretien.

Signalons d'ailleurs à propos du rôle de l'entretien dans l'économie d'ensemble de l'épreuve que, dans le cas général et à la différence peut-être de ce que l'on voit parfois annoncé à propos d'autres concours, l'évaluation ne saurait être distribuée entre une note-plancher initiale dont s'assurerait le candidat par sa prestation des quinze premières minutes, que viendrait ensuite agrémenter (et éventuellement relever) l'échange avec l'examineur ; au contraire, l'exercice est un tout. Toutes proportions gardées, il arrive ainsi qu'une prestation initialement prometteuse en vienne à s'embourber, ou à révéler que des aperçus potentiellement singuliers (voire captivants sur le moment) ne reposaient pas sur une compréhension fondamentale du texte suffisamment convaincante.

Conclusion et conseils aux futurs candidats

Conclusion

Le niveau du concours demeurant cette année encore très bon, les candidats sont très largement parvenus à ne pas cumuler des défauts de différents ordres, ce qui les a collectivement conduits à une moyenne générale qui est vraiment tout à leur honneur. Les quelques prestations vraiment fragiles sont demeurées le fait de candidats qui ne s'étaient pas donnés tous les moyens de réussir, aussi diverses que soient les réalités recouvertes par cette expression (défaut de méthode, absence de remise en question personnelle, impréparation académique, excessive timidité ou circonspection pendant l'entretien, etc.). Mais, *bis repetita*, les notes les plus faibles s'expliquent toutes en dernier ressort par des difficultés persistantes face au texte, qui s'expriment de manières variées et plus ou moins innocentes, et dont le poids est hélas demeuré décisif à l'issue des vingt-cinq minutes de l'épreuve prise comme un tout.

À l'autre bout du spectre, les meilleures prestations ont donné comme les années précédentes le sentiment que « la relève était assurée », et que l'ESM de Saint-Cyr motive manifestement des candidats pourvus d'un bagage philosophique tout à fait conséquent (et même vivant), s'exprimant dans une langue d'une grande richesse conceptuelle, et solidement pourvus de capacités d'analyse particulièrement perspicaces.

Rappelons enfin ce fait capital qu'il s'agit ici d'un *concours* : aussi la notation (certes rigoureusement ancrée dans le niveau effectif de la prestation des candidats) a-t-elle pour fonction première de *classer* ces derniers, plutôt que de les *évaluer*.

Conseils aux candidats

Les conseils donnés aux candidats sont d'une grande simplicité, et (à l'instar de l'essentiel du présent rapport, qui se veut utilisable de façon autonome) demeurent inchangés d'une année sur l'autre :

- Cultivez-vous, et dotez-vous d'un bagage philosophique personnel, varié, profond et approprié,
- Ayez le respect, le soin et le souci des textes, des concepts, des problèmes et des arguments,
- Veillez à conserver et développer vos capacités de réaction, d'écoute, de remise en question et de dialogue,
- Prenez la véritable mesure du sens à donner à votre candidature, et nourrissez-en votre motivation et votre comportement.

Liste des œuvres à partir desquelles les textes à commenter ont été choisis

Platon, *Phédon*

Aristote, *Métaphysique*

Sénèque, *Consolation à Helvia, ma mère*

Plotin, *Traité 25*

Saint Augustin d'Hippone, *La Trinité*

Boèce de Dacie, *Du souverain bien, ou de la vie philosophique*

Dante Alighieri, *De Monarchia*

Thomas Hobbes, *Le citoyen*

René Descartes, *Lettre à Chanut du 6 juin 1647*

Thomas Hobbes, *De Corpore*

Thomas Hobbes, *Traité de l'homme*

Blaise Pascal, *Pensées*

Baruch Spinoza, *Lettre à Louis Meyer du 20 avril 1663*

Baruch Spinoza, *Traité de la réforme de l'entendement*

Nicolas Malebranche, *De la recherche de la vérité*

John Locke, *Essai sur l'entendement humain*

G. W. Leibniz, *Nouveaux essais sur l'entendement humain*

Denis Diderot, *De la suffisance de la religion naturelle*

Denis Diderot, article « Encyclopédie », dans l'*Encyclopédie ou Dictionnaire raisonné...*

Montesquieu, *L'esprit des lois*

Jean-Jacques Rousseau, *Rousseau juge de Jean-Jacques*

Emmanuel Kant, *Fondements de la métaphysique des mœurs*

David Hume, *Enquête sur les principes de la morale*

G. W. F. Hegel, *Propédeutique philosophique*

G. W. F. Hegel, *La science de la logique*

Karl Marx et Friedrich Engels, *L'idéologie allemande*

Friedrich Nietzsche, *Humain, trop humain*

Sigmund Freud, *Introduction à la psychanalyse*

Ludwig Wittgenstein, *Le cahier bleu*

Walter Benjamin, « Le conteur » (1936)

W. V. O. Quine, *Logique élémentaire*

Simone Weil, *La pesanteur et la grâce*

Jean-Paul Sartre, *L'être et le néant*

Simone de Beauvoir, *Le deuxième sexe*

Maurice Merleau-Ponty, *Le visible et l'invisible*

Paul Ricœur, *L'idéologie et l'utopie*

Michel Foucault, « *Il faut défendre la société* », *Cours au Collège de France (1975-1976)*

3) Épreuve de commentaire en géographie

Coefficient 7

Explicitation de l'épreuve

Extrait de l'arrêté du 21 novembre 2022 relatif aux concours d'admission à l'École spéciale militaire de Saint-Cyr :

« L'épreuve consiste en un commentaire d'un ou plusieurs documents, choisi(s) soit en rapport avec le programme commun à tous les candidats au concours lettres et sciences humaines de l'ENS de Lyon, soit parce qu'il(s) correspond(ent) au niveau de culture générale géographique attendu des candidats ».

Extrait de l'Instruction n°1416 de la DRHAT du 14/04/2023

« Cette épreuve a pour objet d'évaluer les compétences, la maîtrise du raisonnement géographique et les connaissances du candidat.

À partir du commentaire de document(s) est évaluée son aptitude à présenter un exposé portant sur les grandes lignes qui se dégagent du ou des documents en les ordonnant selon un plan qu'il a choisi et présenté et dont il sait défendre l'enchaînement logique.

Une attention particulière est portée à l'adossement du raisonnement du candidat aux questions qui traversent la discipline : ainsi par exemple les débats sur la mondialisation et ses conséquences aux différentes échelles de l'espace et du temps, le développement durable et ses modalités ou les territoires, leurs acteurs, leurs enjeux et leurs conflits.

Plus généralement, la cohérence de l'ensemble des éléments présentés est replacée dans le cadre de la culture géographique du candidat et de son aptitude à saisir l'apport de cette discipline à l'intelligence des débats contemporains.

Un temps de préparation de trente minutes est accordé au candidat.

La durée de l'épreuve est de vingt-cinq minutes dont quinze minutes (+/-10 p.100) d'exposé et dix minutes d'entretien (+/-10 p.100) ».

Précisions complémentaires sur l'épreuve

L'épreuve de géographie porte sur le programme de géographie tronc commun de l'ENS-LSH de Lyon, à savoir, pour la session 2024, « L'Union européenne : puissance, territoires et société ». L'examineur/concepteur de sujet s'appuie rigoureusement sur les extraits de l'arrêté et de l'instruction n°1416 ci-dessus mentionnés mais aussi sur la lettre de cadrage du jury de géographie du concours de l'ENS-LSH qui accompagne chaque année le programme publié. Cette lettre de cadrage nous permet d'avoir une vue d'ensemble des différents thèmes ou enjeux que le jury de l'ENS-Lyon attend que nous ayons préparés pour le concours. Dès lors, pour la conception des sujets, l'examineur/concepteur s'y réfère. Pour autant, comme le rappelle l'extrait de l'arrêté du 5 janvier 2022, un certain « niveau de culture géographique [est] attendu des candidats », c'est-à-dire celui que l'on peut attendre après deux années en classes préparatoires littéraires. Le sujet peut comporter un (mais le jury évite normalement de le faire) ou plusieurs documents. Les documents proposés ne sont accompagnés d'aucun sujet problématisé : c'est au candidat qu'il appartient d'en dégager une problématique pertinente. En revanche, chaque sujet comporte un intitulé ou une consigne. Rappelons qu'un même sujet peut être donné à deux candidats de suite, ce qui facilite une meilleure évaluation des candidats les uns par rapport aux autres et permet à ceux qui ont su faire preuve d'une réflexion personnelle d'en tirer un réel avantage. Ne pas imposer un sujet problématisé en tête des documents ne contraint pas les candidats et leur permet de les aborder selon une problématique spécifique.

La durée de préparation est de 30 minutes, celle de l'épreuve proprement dite est d'environ 25 minutes, soit à peu près 15 minutes de commentaire et 10 minutes d'entretien.

Rapport de l'examineur :

Monsieur Nicolas SCHOENENWALD

Répartition des notes

Nombre de candidats interrogés : 99

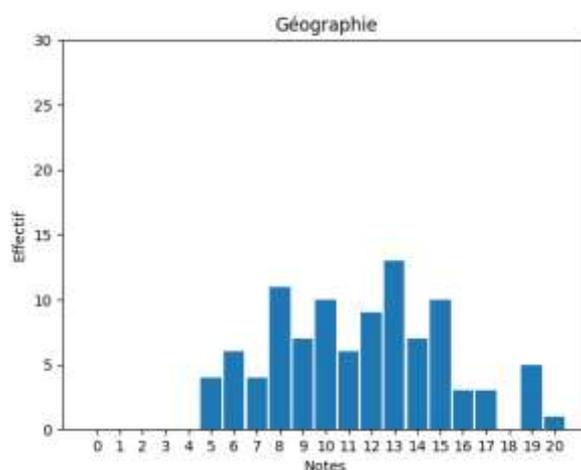
Note moyenne : 11,52

Écart-type : 3,69

Note médiane : 12

Premier quartile : 8,5

Troisième quartile : 14



Commentaires sur la session 2024

Programme de la session 2024

Pour la session 2024, le programme est celui fixé par l'ENS-Lyon. Le jury publie chaque année une lettre de cadrage, qui constitue une feuille de route pour les candidats, les préparateurs et les examinateurs. Pour la conception des sujets, ce document constitue un point de départ systématique. Cette année, le jury de l'ENS-Lyon insistait sur 3 thématiques principales (puissance, territoires et société) associées à cet ensemble géographique (l'Union européenne). Les sujets proposés reflétaient donc largement ces thématiques. Pour autant, si le programme change chaque année, au-delà des connaissances propres à celui-ci évidemment attendues, il s'agit toujours de mener une analyse géographique qui mobilise les notions et le vocabulaire précis de la discipline, mais aussi sa démarche qui doit être résolument spatiale et multiscalaire.

Sujets proposés

Les sujets se composent toujours d'un intitulé général et d'un corpus documentaire. Les corpus documentaires se composaient de 2 à 4 documents, 3 le plus souvent, mais le jury a veillé à ce que le temps nécessaire à l'analyse de l'ensemble soit équivalent. En effet, les documents sont plus ou moins riches d'informations et de références plus ou moins explicites. Les sujets sont toujours composés de documents de natures diverses et il peut s'agir de textes, de cartes, de documents statistiques, d'infographies, de photographies. Les documents peuvent se répondre ou montrer des aspects très différents voire contrastés du sujet qu'il s'agit de traiter. La diversité de nature des documents permet d'évaluer les différentes compétences de l'analyse documentaire car ce ne sont pas les mêmes qui sont attendues et utiles face à tel ou tel type de document.

Bilan de la session 2024

99 candidats ont été entendus cette année. Dans l'ensemble, le niveau des prestations est satisfaisant, voire très satisfaisant, et témoigne du sérieux et de la qualité des préparations. Contrairement à l'an dernier où beaucoup de candidats n'avaient pas fait de véritable commentaire de documents, cette année la très grande majorité d'entre-eux ont respecté la forme de cet exercice particulier. C'est là un motif de satisfaction qui montre que le rapport de l'an dernier a été pris en compte. Si le programme à l'oral est celui de l'écrit, l'exercice demandé n'est pas le même. Il ne s'agit pas de disserter sur l'intitulé du sujet mais bien de mener un commentaire de documents, ce qui signifie que dans le développement il faut toujours partir d'éléments prélevés dans les documents pour construire son commentaire. On rappellera ce qui est écrit plus haut : le sujet donné au candidat comporte un intitulé et un ensemble de documents. L'intitulé est à prendre en compte, bien sûr, et les candidats qui ont fait l'effort de définir les termes du sujet ont été valorisés. Mais il est avant tout là pour aider les candidats à problématiser le corpus documentaire qui reste le cœur du sujet. Pour cet exercice, deux pièges sont à éviter : la dissertation et la paraphrase. Dans de rares cas, il a semblé que l'intitulé était compris comme un sujet de dissertation, accompagné de documents purement illustratifs de cet intitulé. Dans d'autres cas, plus nombreux, les candidats semblaient convaincus de faire un commentaire de documents, y faisant sans cesse référence. Pourtant ce qui était fait était plutôt de la paraphrase ou bien l'utilisation des documents pour illustrer un propos général sur le sujet. Perdre de vue les attentes spécifiques du jury pour cette épreuve orale constitue un écueil extrêmement pénalisant puisque dans ce cas l'exercice demandé n'est pas fait. Néanmoins, une majorité d'exposés ont permis de mener un véritable commentaire de documents, au service d'une démonstration géographique logique et bien articulée, faisant la preuve que les attentes du jury et la méthodologie du commentaire de documents étaient connus et maîtrisés. Le plus souvent, lorsque le commentaire de documents était réussi, les réponses aux questions lors de l'entretien ont donné satisfaction. On précisera par ailleurs que la durée totale de l'épreuve étant de 25 minutes devant le jury dont 15 minutes maximum d'exposé, les candidats qui auraient fait un exposé de 10 minutes auraient eu un entretien de 15 minutes au lieu de 10. Toutefois, seule une poignée de candidats a fait moins de 15 minutes, ce qui montre que cette contrainte était maîtrisée, sans doute grâce à des entraînements bien menés.

Revenons sur les 4 grandes étapes de l'épreuve : introduction, développement, conclusion et entretien.

L'introduction : cette étape est au sens propre absolument fondamentale et permet à l'examineur d'évaluer la qualité de l'analyse du sujet et de son corpus documentaire, c'est-à-dire de la compréhension du sujet et de la rigueur intellectuelle avec laquelle celui-ci a été abordé. Une introduction pleinement satisfaisante comporte une **accroche** pertinente sur le sujet, suivie du lien explicite qui est fait avec le sujet donné, c'est-à-dire le corpus documentaire et son intitulé. Ce point était particulièrement maîtrisé par les candidats. Quasiment tous les candidats avaient une accroche, que ce fut une citation ou un fait objectif, très à propos en dépit de la grande variété de sujets qu'ils pouvaient avoir. Ce point est sans aucun doute la marque d'une préparation particulièrement efficace. Dans de rares cas, l'articulation de l'accroche et de l'annonce du sujet était maladroite ou peu convaincante. Il s'agit tout simplement, par une phrase, de dire que le corpus documentaire aborde cette même question. Puis vient le temps de la **présentation du corpus documentaire et de son intitulé**. Pour cela, il convient par exemple de dire « Notre corpus se compose de 3 documents, dont 2 documents iconographiques et 1 texte, et porte sur la place de l'Union européenne dans le monde ». Après avoir fait cela, il s'agit de définir les termes du sujet. Cette année, les candidats ont le plus souvent fait l'effort de définir les termes de l'intitulé de l'ensemble documentaire, lequel comportait toujours le terme d'UE ou d'Europe. Pour définir l'Union européenne, presque tous les candidats se sont appuyés sur la définition donnée en 2022 par Michel Foucher dans sa publication *L'Union européenne dans le monde* (La documentation photographique), si bien que le jury a entendu presque toujours la même définition/citation, ce qui n'a pas pénalisé les candidats on ne peut pas reprocher aux candidats de tous citer le même auteur de référence. En revanche, les

candidats qui ne se sont pas contentés de cette définition et qui l'ont complétée par une autre de manière pertinente, ont été valorisés. De plus, une définition de l'Union européenne par une citation ne permet pas de définir de façon complète le cadre géographique du sujet. Il faut toujours situer l'espace étudié et en donner les caractéristiques géographiques humaines et physiques utiles à la compréhension des enjeux du sujet donné. Si le sujet porte sur l'UE dans son ensemble, il est toujours nécessaire d'en rappeler les limites et les caractéristiques géographiques (surface, population, niveau de richesse et de développement). Si le sujet porte sur la puissance agricole de l'UE, il convient en plus de faire le lien avec la mondialisation et donc de définir ce terme implicite du sujet. En effet, les meilleures introductions faisaient état d'une analyse approfondie du sujet donné, qui part de l'analyse des termes de l'intitulé et des documents, et parvient à soulever des termes implicites du sujet. Ensuite il s'agit de **présenter les documents** concrètement, en montrant en quoi ils permettent de traiter le sujet explicitement formulé dans l'intitulé du corpus. La présentation des documents doit être rigoureuse, on attend notamment des éléments sur la nature, le sujet, la date, la source, l'auteur, l'espace concerné voire même le ou les destinataires. Sur cette étape de l'introduction, un certain nombre de candidats avaient visiblement très bien intégré les attendus. Pour la nature, cinq grands types de documents sont possibles (texte, image, carte, graphique, tableau) mais on appréciera la précision. Pour un texte par exemple, on attend que le candidat identifie le type de texte : extrait d'article de presse, d'article scientifique, de livre, de discours, etc. Pour une image, est-ce une photographie, une infographie, une caricature ? Et ainsi de suite pour chaque type de document. Le sujet du document c'est bien sûr ce sur quoi il porte mais c'est aussi dire très succinctement ce qu'il montre. Concernant la date, les candidats ne pensent pas toujours à la commenter or c'est parfois pertinent, notamment lorsque le document semble ancien ou que des documents de dates assez éloignées sont rassemblés dans le corpus. S'agissant de la source, un certain nombre de candidats ne sont pas parvenus à identifier correctement le type de source. Rappelons qu'elles sont principalement de 5 types : scientifique, médiatique, pédagogique, institutionnelle ou encore civile si elle émane d'une entreprise, d'une association, d'une ONG, d'un blog. Par ailleurs beaucoup ont voulu déterminer si le document était objectif ou subjectif, ce qui est pertinent mais seulement si cela est fait de manière convaincante et non artificielle. Dire qu'un document est subjectif *parce qu'émanant* d'une ONG ou au contraire objectif *parce qu'il est produit par* une source institutionnelle n'est pas toujours convaincant. Présenter rigoureusement les documents c'est donner les éléments essentiels sur les différents points listés précédemment mais cela ne veut pas dire faire une description quasi-exhaustive, document par document, de ce que chacun d'entre eux « montre » or c'est parfois ce que certains candidats ont fait. Non seulement cela n'a pas d'intérêt mais cela est très consommateur de temps, qui manquera inévitablement au commentaire lui-même. En revanche il est important de comprendre que la présentation des documents n'est pas une fin en soi mais bien le moyen de dégager les enjeux des documents à commenter, en regard de l'intitulé du sujet. En effet, beaucoup de candidats sont irréprochables quant à la liste des éléments de présentation attendus mais les ont donnés pour eux-mêmes, sans soulever les enjeux des documents. Dès lors, la **problématique** qui est donnée juste après la présentation des documents semble surgir de nulle part et peut donc paraître sans fondement. La problématique doit au contraire découler logiquement de ce qui précède, à savoir l'identification des enjeux du sujet et des documents, révélés par leur analyse. La définition et la contextualisation précises du sujet et des documents ont en effet pour objectif de permettre une problématisation pertinente. Enfin, rappelons que **la problématique doit faire état d'un raisonnement géographique, c'est-à-dire d'une approche spatiale du sujet et elle doit être centrée sur le corpus donné**. A titre d'exemple, un candidat dont le sujet était « L'UE dans le commerce mondial » avec 3 documents (une planisphère montrant les accords de libre-échange entre l'UE et ses partenaires ; un document statistique (histogramme) figurant les échanges de l'UE avec ses principaux partenaires commerciaux ; un deuxième document statistique (diagrammes circulaires) montrant la part de l'UE et des principaux acteurs du commerce mondial dans les importations et exportations mondiales) a formulé la problématique suivante : « Comment ces documents illustrent le rôle de l'UE dans le commerce mondial ? ». Cette problématique n'est pas géographique dans sa formulation car la spatialisation du questionnement est totalement absente. De même, un autre

candidat dont le sujet était « La dépendance énergétique de l'UE », avec 3 documents (2 cartes et un court texte) a formulé la problématique suivante : « Pourquoi est-ce un sujet sensible pour l'UE ? ». Une telle formulation montre que la spécificité du raisonnement géographique, ancré dans l'espace, n'est pas comprise or c'est là une attente fondamentale de l'épreuve, quel que soit le programme de l'année. Enfin, il ne faut pas oublier d'**annoncer le plan** qui sera suivi dans le développement. Le jury n'attend pas de plan type, ce qui compte c'est que le plan soit logique et permettent e conduire une analyse géographique. On peut rappeler ici 3 démarches classiques en géographie mais qui ne constitue absolument pas un cadre rigide à adopter absolument : la démarche analytique (tableau de la situation / facteurs explicatifs de cet état de fait / nuances et/ou limites à apporter) ; la démarche thématique (chaque grande partie consacrée à un thème, pour la puissance, cela peut donner hard power / soft power / limites de la puissance) ; la démarche scalaire (une échelle d'analyse différente dans chaque partie (mondiale / régionale / locale). Attention toutefois aux démarches préconçues, la démarche choisie doit être pertinente par rapport au sujet et au corpus documentaire.

Le développement : c'est dans le développement que le commentaire proprement dit des documents a lieu. Quelques candidats ont en effet commencé à commenter les documents dans l'introduction, ce qui montre une confusion entre présentation et commentaire des documents. Parmi les principaux écueils à éviter, on peut d'abord mentionner la paraphrase. Certains candidats ont certes fait référence aux documents tout du long de leur développement mais pour simplement répéter ce que le document disait ou montrait, sans mise en perspective et sans que soit explicitées les références implicites contenues dans les textes ou les documents iconographiques. Un autre écueil est celui du hors-sujet ou encore de la récitation déconnectée des documents. Mis à part ces cas dommageables, somme toute mionoritaires cette année, un certain nombre de candidats ont su mener un véritable commentaire, certes plus ou moins approfondi, mais allant au-delà de la paraphrase et montrant une capacité à confronter les documents à disposition. Pour un document statistique par exemple, un véritable commentaire consiste à faire parler les chiffres et pas simplement à les lire. Très concrètement il s'agit d'être capable d'identifier une évolution comme étant régulière, irrégulière, lente, exponentielle, etc., et de donner des ordres de grandeur (multiplié ou divisé par, tant de fois plus ou moins que, etc.) ou encore de faire des comparaisons (un rapport de 1 à, les 2/3 de, etc.). Enfin, pour les documents statistiques, que ce soit des graphiques, des tableaux ou des cartes, il convient d'être capable de savoir si ce sont des valeurs absolues ou relatives qui sont données et d'en tirer des conclusions. Cette année, nous pouvions avoir des statistiques sur la disponibilité en eau par habitant ou de la surface cultivable d'un pays par habitant. Pour être en mesure de faire un commentaire pertinent sur une telle donnée, il faut avoir des points de repère mondiaux et avoir une idée de la taille de la population de référence pour savoir si c'est beaucoup ou peu. Pour une photo ou un photomontage on attend une analyse des différents plans, de ce qui est mis en avant, des contrastes y compris de couleur qui peuvent être significatifs, en n'oubliant pas que le photographe ou l'auteur du photomontage entend faire passer un message. Seul un candidat a accompagné sa démonstration d'une production graphique. C'est une très bonne initiative pourvu que cela apporte véritablement une plus-value à la démonstration. Reproduire un graphique appris par cœur n'a pas d'intérêt. Dans le cas cité, il s'agissait d'un schéma simple mais clair montrant la diversité et les échelles des acteurs impliqués dans la coopération transfrontalière du Parc naturel européen Plaines Scarpe-Escaut. Attention toutefois à la lisibilité et au matériel utilisé. Les abréviations et les surligneurs fluos sont à proscrire. Les meilleurs commentaires sont ceux qui dénotaient une parfaite compréhension du sujet et une capacité à exploiter les documents pour mener la démonstration. Mais ceci est toujours le fait de candidats qui ont une culture géographique solide, sur le programme de l'année bien sûr, mais plus généralement aussi. C'est la qualité essentielle qui permet de réussir l'épreuve car dans ce cas de figure, le candidat ou la candidate voit véritablement le sujet et les documents avec les yeux de la géographie. Le niveau des connaissances a le plus souvent été satisfaisant, même si certaines définitions des notions et concepts mobilisés ont posé problème. Avec le programme que nous avons cette année, le jury a été frappé par le nombre de candidats qui maîtrisaient mal les notions de richesse, de développement, de transition

démographique. A titre d'exemple, compte tenu du programme et des sujets, le jury a souvent été conduit à demander aux candidats de définir le PIB et/ou le PIB par habitant. Pour certains le PIB c'est le « bénéfice du pays », ce sont « les impôts », pour d'autres le PIB par habitant c'est « ce que gagnent les gens ». Beaucoup ont su donner une définition juste en disant que le PIB « c'est la somme des richesses produites » mais une majorité étaient dans l'incapacité d'expliquer le sens de cette définition simple : que sont les richesses produites ? Comment les mesure-t-on ? Il ne s'agit là que d'un exemple mais de façon générale, le jury attend que les définitions des termes employés doivent être parfaitement maîtrisées, faute de décrédibiliser la prestation quand on constate que derrière un concept précis ne se trouvent en réalité que de vagues approximations. L'entretien permet de le vérifier et, à commentaire égal, on peut ensuite mesurer un niveau de maîtrise très variable d'un(e) candidat(e) à l'autre, ce qui pèse sensiblement sur la note. Il est primordial de maîtriser un ensemble de notions transversales de géographie, au-delà de celles plus spécifiques au programme de l'année, pour réussir l'exercice. C'est au candidat d'être capable de mobiliser des notions fondamentales utilisées en géographie pour commenter les documents. Plusieurs sujets ont été donnés sur les dynamiques et structures démographiques de l'Union européenne or pas un candidat n'a parlé de transition démographique spontanément dans son commentaire et il a été difficile de leur faire dire dans l'entretien. De même, très peu de candidats ont spontanément parlé de métropoles et de métropolisation quand les documents montraient les principales villes de l'UE, y compris pour un sujet ou l'intitulé comprenait le terme de polarisation. Les meilleures prestations sont celles qui ont consisté en un véritable commentaire géographique des documents, en mobilisant le vocabulaire géographique adéquat, à l'image d'un candidat sur le sujet « Rotterdam, grand hub portuaire de l'UE » et qui a de façon tout à fait pertinente parlé de mondialisation, d'anthropisation, d'artificialisation, de polarisation, d'aménagement, de risques. De la même manière, on attend que les repères spatiaux soient en place : un candidat a situé l'Indonésie en Chine puis finalement vers le Pakistan ! En outre, quelques repères historiques à différentes échelles sont attendus. Avec le programme de cette année, on mentionnera notamment la libéralisation des échanges depuis 1947, la CECA en 1951, l'échec de la CED en 1954, la CEE en 1957, la PAC depuis 1962 et ses évolutions, les dates d'adhésion des Etats-membres de l'UE, le SME de 1979, l'acte unique de 1986, l'UEM qui se met progressivement en place entre 1990 et 1999, le traité de Maastricht de 1992, la création de l'espace Schengen en 1995, le rejet du projet de traité constitutionnel en 2005, le traité de Lisbonne en 2007, mais aussi les accords et décisions majeures de ces dernières années.

La conclusion : le jury attend que le commentaire se termine par une conclusion concise en deux temps. Tout d'abord un bilan permettant de répondre à la problématique et résumant ce qui a été démontré en développement. Enfin, la conclusion s'achève par une ouverture qui permet de s'interroger sur les évolutions probables ou au contraire les incertitudes qui planent sur le sujet, en regard de ce qui a été démontré dans le commentaire ou en s'appuyant sur un élément factuel, inédit dans l'exposé mais très à propos pour valider le questionnement d'ouverture. Certains ont brillé par l'efficacité et la concision de leur conclusion. D'autres au contraire ont été pénalisés pour n'avoir pas fait d'ouverture ou bien pour avoir trop longuement répété ce qui avait déjà été dit dans le commentaire ou encore pour avoir poursuivi le commentaire des documents en conclusion.

L'entretien : il permet de revenir sur des points abordés par le ou la candidat(e) et qui méritent d'être approfondis ou éclaircis. Il a pu arriver que des candidats emploient un mot pour un autre et si l'entretien permet de voir qu'il s'agissait d'un lapsus et non d'une confusion, alors toute pénalité éventuelle est écartée. Cette année ce sont des lapsus mineurs sur les Etats-membres qui ont pu être faits, un candidat qui a répété plusieurs fois Suisse à la place de Suède par exemple, mais il était évident qu'il n'y avait pas de réelle confusion entre les deux. Le jury invite aussi parfois le ou la candidat(e) à revenir précisément sur tel ou tel document si des éléments de commentaire importants n'ont pas été mentionnés dans le commentaire. Même si l'on peut souhaiter que de tels éléments ne soient pas oubliés, le jury a aussi conscience que le temps de préparation ne permet pas toujours de tout dire et dès lors, si le commentaire produit en réponse à la question posée est pertinent, cela se traduit toujours par une plus-value sur la note. Enfin, soulignons que l'entretien porte aussi sur les

notions de géographie que le jury attend de voir définies simplement mais précisément. Les meilleures réponses à des questions sur les notions ou le vocabulaire précis de géographie (intégration, territoire, territorialisation, territorialité, développement, richesse, puissance, métropolisation, mondialisation, agriculture intensive/extensive, transition urbaine, transition alimentaire, productivisme, environnement, aménagement...) comportaient non seulement une définition claire et précise, mais aussi une référence d'auteur sur le sujet, voire même faisaient le lien avec d'autres notions ou revenaient sur les documents pour les illustrer.

Conclusion et conseils aux futurs candidats

Le jury a apprécié le sérieux des candidat(e)s et leur évident désir de bien faire. Ces derniers doivent savoir qu'ils seront évalués sur la qualité de leurs connaissances, sur le programme comme leur culture géographique que l'on peut attendre en fin de khâgne, mais aussi sur leur aptitude à bien les exploiter, c'est-à-dire de manière personnelle, réfléchie et démonstrative, et à établir une communication. Développer un sens critique envers les documents proposés, évaluer leur source sont des attitudes intellectuelles indispensables. Le jury est tout à fait conscient de la charge de travail que l'épreuve représente et de l'efficacité dont il faut faire preuve en trente minutes de préparation. C'est pourquoi le jury est tout à fait disposé à mettre des notes très hautes et jusqu'à la note maximale lorsque les prestations sont de grande qualité. Un certain nombre de prestations sont absolument remarquables tant elles satisfont aux attentes, beaucoup d'autres sont tout à fait voire très satisfaisantes, sans être aussi brillantes. Le jury recommande aux futurs candidats de s'entraîner à aller à l'essentiel lorsqu'ils analysent les documents pendant leur temps de préparation. Extraire les idées et les éléments principaux qui serviront de matériaux pour la construction du commentaire. Il ne faut surtout pas perdre de temps mais s'exercer à identifier les points clés et noter les mots-clés de géographie qui viennent en tête en lisant les documents afin de les mobiliser ensuite dans le commentaire. Dernier point, même si cela a déjà été dit plus haut, il faut regarder les documents en ayant à l'esprit la méthodologie du commentaire. Il s'agit de toujours **partir d'éléments prélevés** dans les documents **pour ensuite les commenter**, si au contraire on développe une idée dans un premier temps pour ensuite l'illustrer avec un élément pris dans le corpus, ce n'est pas du commentaire de document mais une illustration du propos par les documents. **Cette différence peut sembler futile, elle est au contraire fondamentale.** Par ailleurs, ce concours est destiné à recruter de futurs officiers. Il est donc indispensable que les candidats répondent aux attentes d'une telle fonction, en termes de savoir-faire mais aussi de savoir-être. Ils doivent en conséquence se montrer capables de synthétiser une question, d'en comprendre les grands enjeux et de les restituer par une communication adaptée. Cette épreuve qui ne comprend que 30 minutes de préparation permet de mettre en valeur la capacité à prendre rapidement les bonnes décisions, et dans le cas qui nous intéresse ici cela signifie problématiser et construire son raisonnement de manière pertinente et rapide. Le commandement passe aussi par un art de la parole publique et un sens du contact avec les personnes auxquelles on s'adresse. Il est évident que la correction, la précision et la rigueur du langage sont attendues de tous les candidats, *a fortiori* de ceux de la série littéraire. Si l'on doit adopter une expression claire, audible et tonique, il faut éviter une expression trop théâtrale en parlant exagérément fort, avec grandiloquence ou avec une intonation journalistique caricaturale. Ces cas de figure se sont présentés, mais de façon minoritaire. De plus, même si cela a concerné vraiment très peu de candidats, rappelons que la maîtrise du temps de parole est un point très important. Un exposé qui s'arrête à la moitié du temps accordé ou qui est loin d'être fini lorsque le temps est écoulé ou bien encore qui est très déséquilibré au regard du temps accordé à chacune des étapes de l'exposé est sanctionné. Enfin, il ne faut pas négliger que passer un oral c'est aussi être en représentation donc la tenue, le maintien, mais aussi la tenue vestimentaire, ne doivent pas être négligés.

L'an prochain le programme portera sur l'eau avec l'intitulé suivant « L'eau : étude géographique ». C'est donc un programme de géographie thématique et qui demande de maîtriser une multitude de notions de géographie : ressource ; hydrologie ; climatologie ; cycle de l'eau ;

risques liés à l'eau ; territoire ; espace géographique ; aménagement ; aménagements hydrauliques ; environnement ; développement ; richesse ; inégalités et rapports de domination ; géopolitique ; etc. Il faudra se référer à la lettre de cadrage du jury de l'ENS-Lyon, accessible à cette adresse : <https://www.ens-lyon.fr/sites/default/files/2024-06/Lettre%20definitive%20de%20cadrage%20BEL%202025%20TC%20Geographie.pdf>

Exemples de sujets donnés cette année

- « Des degrés d'intégration variables en UE ? », sujet composé de 3 documents : une carte portant sur la zone euro, une deuxième carte sur la part du commerce intracommunautaire dans le commerce total du pays, une troisième carte avec un court texte, représentant l'indice d'intégration en Europe.

- « Des facteurs de déstabilisation internes et externes ? », sujet composé de 2 cartes : la première représentant les revendications culturelles et politiques de certaines régions ou minorités en Europe, la seconde représentant « l'arc tendu des crises » dans le voisinage oriental et méditerranéen de l'UE.

- « Distribution et dynamiques de la population en UE », sujet composé de 3 documents : une carte de l'évolution de la population européenne entre 2011 et 2019, un document statistique sur les évolutions démographiques en Europe et dans le monde entre 1960 et 2070, une carte sur les densités de population des régions européennes par NUTS 3 en 2012.
- « Inégalités de richesse et politique de cohésion en UE », sujet composé de 3 documents : une carte montrant le PIB par habitant et par région en SPA dans l'UE, une carte de l'éligibilité des régions de l'UE aux politiques de cohésion pour la période 2021-2027 ; un graphique montrant la répartition budgétaire des fonds structurels de la politique de cohésion pour la période 2021-2027.
- « L'économie de la connaissance en UE », sujet composé de 3 documents : un graphique représentant la sur-représentation des emplois manufacturiers selon le niveau de technologie par rapport à la moyenne UE-28 en 2016, un ensemble de 4 cartes permettant de localiser les régions de l'UE caractérisées par leur concentration d'emplois manufacturiers selon le niveau de technologie, un document statistique sur la recherche et développement en UE.
- « L'eurodistrict de Strasbourg-Ortenau et l'intégration territoriale », sujet composé de 2 documents : un extrait d'un texte publié sur le site eurodistrict.eu présentant l'Eurodistrict de Strasbourg-Ortenau et un schéma cartographique de cet eurodistrict, publié sur le site de l'Académie de Clermont-Ferrand.

« La frontière franco-britannique et son évolution post-Brexit », sujet composé de 3 documents : une infographie cartographique du *Monde*, extraite de l'article du 03/02/2023 « À Calais, la frontière bunker avec l'Angleterre repousse les migrants vers la mer », un graphique de l'évolution du nombre de migrants interceptés dans la Manche de janvier 2018 à septembre 2023, un graphique de la migration nette au Royaume-Uni de juin 2016 à juin 2023

4) Épreuve de commentaire en histoire

Coefficient 7

Explicitation de l'épreuve

L'épreuve de commentaire-entretien en histoire consiste en un commentaire d'un ou plusieurs documents en rapport avec le programme annuel du tronc commun de la BEL.

Cette épreuve a pour objet d'évaluer les connaissances, les compétences et la maîtrise du raisonnement historique du candidat.

Le candidat dispose d'une demi-heure de préparation. L'oral dure 25 minutes, réparties de la façon suivante : 15 minutes de commentaire et 10 minutes d'entretien. L'entretien est un temps de reprise et d'élargissement.

Rapport de l'examinatrice :

Madame Axelle GUILLAUSSEAU

Répartition des notes

Nombre de candidats interrogés : 99

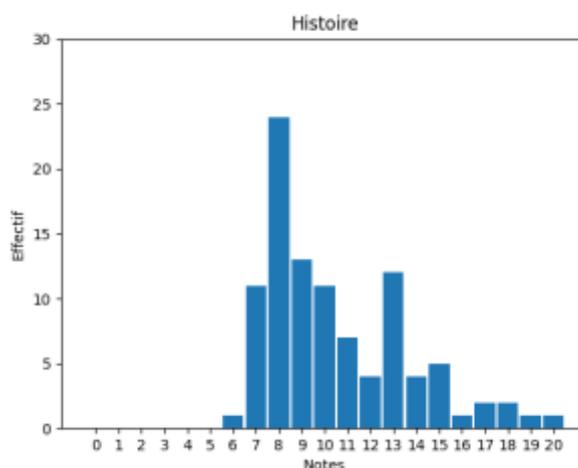
Note moyenne : 10,49

Écart-type : 3,13

Note médiane : 10

Premier quartile : 8

Troisième quartile : 13



Commentaires sur la session 2024

Nous avons entendu cette année 99 candidats dont les prestations, portant sur le programme « Les mondialisations des années 1880 au milieu des années 1930 », ont été de niveaux fort variés. Les notes se sont échelonnées de 6/20 à 20/20, dénotant une très grande inégalité dans la maîtrise du programme comme de l'exercice. Les commentaires qui suivent visent à aider les futurs candidats dans leur préparation en leur rappelant les objectifs de l'épreuve et en leur indiquant dans quelles directions orienter leurs efforts.

Nous le rappelons chaque année, l'épreuve d'histoire du concours de l'ESM Saint-Cyr ne vise pas à recruter de futurs historiens : il ne s'agit donc pas d'une épreuve d'érudition. Il convient pour les candidats de maîtriser les principaux enjeux du programme, d'en dominer le vocabulaire et d'être capable de mobiliser des repères et des ordres de grandeur. Comme lors des sessions précédentes, les sujets ont tous porté sur des éléments ou des moments-clés du programme : flux d'hommes et

de femmes, révolution des transports, Première Guerre mondiale, sortie de guerre, Grande Dépression...

L'exercice consiste en un commentaire d'un ou deux documents (textes ou documents iconographiques), celui-ci pouvant être orienté par une consigne. Les documents doivent être étudiés pour eux-mêmes : ils ne doivent pas servir de prétexte à la récitation de fiches ou à la reprise de problématiques utilisées dans d'autres cadres. Cette année encore, nombre de candidats n'ont pas pris suffisamment en compte la ou les source(s) soumise(s) à leur étude. Nous ne pouvons que rappeler qu'il est fondamental de réfléchir méthodiquement, pendant le temps de préparation, et malgré la brièveté de ce dernier, à la nature, à l'auteur, au destinataire du ou des documents proposés, ces éléments devant ensuite être placés au cœur de la problématique puis du plan. Les candidats doivent en effet viser à se positionner face au(x) document(s) en adoptant un regard et une démarche d'historien. Il leur fallait ici être capables de présenter des documents majeurs (par exemple le Traité de Versailles), d'évoquer rapidement des acteurs marquants du programme (John D. Rockefeller, John Maynard Keynes, Franklin Delano Roosevelt...) ou encore de réfléchir à la matérialité et à la portée de cartes postales, d'affiches publicitaires, d'affiches de propagande... Ce programme nécessitait plus spécifiquement la compréhension des principaux mécanismes et phénomènes économiques (étalon-or, krach boursier...). Plusieurs candidats n'ont pu définir lors de l'entretien en termes simples la spéculation ou le Dow Jones, présenter à grands traits l'organisation de la Conférence de la paix de 1919... ce qui a confirmé les lacunes de leur exposé. En revanche, nous avons aussi entendu d'excellentes analyses des flux de la mondialisation ou des logiques impériales qui éclairaient habilement les documents proposés. Rappelons enfin que les consignes accompagnant certains documents doivent impérativement être prises en compte par le candidat mais aussi qu'elles ne sont destinées qu'à l'orienter dans sa réflexion et ne peuvent tenir lieu de problématique voire de plan.

Dans le corps de l'exposé, le candidat doit s'appuyer systématiquement sur le(s) document(s) et le(s) commenter en s'appuyant sur ses connaissances, en évitant la paraphrase. Les citations ne sauraient en effet suffire : les mécanismes économiques au cœur des crises ou le recours à l'emprunt lors de la Première Guerre mondiale devaient par exemple être expliqués et non simplement cités. De même, dans le cas de documents iconographiques, il convient de mener une analyse attentive, d'étudier les différents éléments ainsi que la construction d'ensemble de la source, en portant une attention particulière à la visée / au public, sans plaquer des analyses de documents vues pendant l'année. De ce point de vue, le décryptage de documents de propagande a posé problème à certains candidats qui ont eu tendance à les surinterpréter, parfois au mépris de la chronologie, mais nous tenons à souligner en regard que d'autres ont fait preuve d'une excellente maîtrise tant du programme que de l'exercice, contextualisant et analysant méthodiquement les documents proposés. Comme nous l'avions annoncé l'an passé dans le rapport, il était fondamental de travailler tout au long de l'année à l'aide de cartes : ne pas pouvoir évoquer les principales routes commerciales, ne pas être capable de décrire géographiquement les empires coloniaux, a amené beaucoup de candidats à multiplier les approximations voire les contresens. Enfin, soulignons que plusieurs candidats n'ont cité à l'appui de leur démonstration aucun élément chiffré ou daté, ou encore des séries d'éléments sans unité, rendant ainsi le propos fort vague.

Se limitant le plus souvent à un résumé de l'exposé ou à une simple reprise de l'annonce de plan, les conclusions ont été largement escamotées, y compris dans d'excellentes prestations. Des élargissements et des mises en perspective sont attendus mais il convient d'éviter une lecture prospective de l'histoire. Rappelons que les candidats peuvent, pour s'aider à ce moment de leur exposé, tenter de prendre du recul et de s'interroger sur le choix de la source qui leur a été proposée et sur son inscription dans le programme.

Les dix minutes d'entretien qui suivent sont un temps d'élargissement et de reprise. Cette épreuve n'étant pas une épreuve d'érudition, les questions posées ont avant tout vocation à permettre aux candidats de reprendre, d'affiner ou d'approfondir leur raisonnement. Il convient alors d'être capable de remettre en question une analyse proposée et de faire preuve d'esprit critique : rappelons

que c'est là également l'une des capacités évaluées lors de cette épreuve. Nous avons relevé cette année dans de très nombreux cas un manque de justesse dans l'utilisation du vocabulaire économique, mais aussi une absence étonnante d'ordres de grandeur chiffrés. Nous rappelons qu'il est nécessaire que les candidats disposent de points de repères (par exemple en ce qui concerne les distances géographiques). Enfin, nous avons observé des lacunes étonnantes concernant la période la Première Guerre mondiale (méconnaissance de la date de l'armistice ou du traité de Versailles mais aussi difficulté à caractériser la guerre totale, confusions entre la Première et la Seconde Guerre mondiale...), domaine qui ne peut manquer pourtant d'intéresser de futurs officiers. Soulignons en regard que, là encore, certains candidats ont fait montre à ce moment de l'épreuve également de la qualité de leurs connaissances et de la finesse de leur réflexion.

Conclusion et conseils aux futurs candidats

Dans l'ensemble, les candidats que nous avons entendus ont obéi sur le plan formel aux règles de l'épreuve, les exposés étant systématiquement structurés. Néanmoins cette année, dans un certain nombre de cas, le temps de parole n'a pas été tenu (nous rappelons que, dans la salle, est présente une horloge). A bien été intégré en revanche le fait qu'il n'est pas attendu des candidats qu'ils lisent le texte à voix haute. Plus fondamentalement, il est arrivé à de nombreuses reprises que les documents ne soient pas placés au centre du propos : nous avons ainsi entendu des problématiques puis des plans sans réel rapport avec le thème central du / des document(s) et des exposés, lequel pouvait n'être même pas mentionné dans l'introduction. Soulignons par ailleurs qu'il convient d'énoncer clairement et distinctement, en fin d'introduction, problématique et plan et, que ces derniers ne peuvent être des décalques l'un de l'autre. Il convient pour cela de les avoir rédigés au brouillon puis d'adapter, lors de l'épreuve, son débit de parole. Cette année encore, nous avons entendu de très nombreux exposés intégralement menés au futur (futur simple de l'indicatif ou futur proche), temps qui ne peut être utilisé en histoire. Enfin, nous avons observé avec un certain étonnement une forme de relâchement dans l'attitude ou la tenue de la part de plusieurs candidats : rappelons ici qu'il s'agit de recruter de futurs officiers.

L'exercice nécessite de se préparer tout au long de l'année en se familiarisant avec des documents et en réalisant des fiches de façon judicieuse. L'an prochain, le programme de la BEL portera sur « Exilés, réfugiés et étrangers en France (1848 – 1986). » Il sera donc important pour les candidats de maîtriser les cadres politiques de la France durant cette période, de réaliser des chronologies, de prendre en compte tout au long de leur préparation les sources disponibles en se constituant un répertoire et de porter une attention toute particulière au vocabulaire au centre de ce programme.

Exemples de documents proposés lors de la session 2024

- Ensemble de deux documents tirés du *Bulletin du Canal interocéanique* du 15 septembre 1884 ;
- Discours de Jules Méline, président de la Commission des Douanes de la Chambre des Députés, 1891 ;
- « Rapport administratif sur l'exposition internationale de Chicago en 1893 », Ministère du Commerce, de l'Industrie, des Postes et des Télégraphes, Paris, Imprimerie nationale, 1895 ;
- “*The king of the combinations*”, caricature de John D. Rockefeller réalisée par J.S. Pughe, publiée dans le magazine satirique *Puck*, le 27 février 1901 ;
- Photographies d'Ellis Island, prises entre 1902 et 1913 ;
- Dépliant de la Banque de France pour l'émission des bons de la défense nationale (juillet 1916) et Billet de cinq cents francs émis par la Banque de France (juillet 1917) ;
- Extrait du Traité de Versailles, « Partie XIII. Travail », « Section I. Organisation du travail » ;
- Extraits de *Les conséquences économiques de la paix* de John Maynard Keynes ;

- “*The Tariff and Immigration Questions*”, Dessin de Carey Orr publié dans le *Chicago Daily Tribune*, le 1^{er} mars 1921 ;
- Discours de F. D. Roosevelt à Columbus (Ohio), le 20 août 1932.

5) Épreuve d'anglais

Coefficient 8

Explication de l'épreuve

Le support de l'épreuve remis au candidat peut être un document écrit ou numérique (vidéo ou audio). S'il s'agit d'un document écrit, sa longueur est comprise entre 700 et 1 000 mots. S'il s'agit d'un document vidéo, sa durée n'excède pas 5 minutes. S'il s'agit d'un document audio, sa durée n'excède pas 2 minutes et 30 secondes. Dans tous les cas, le candidat doit, pendant 15 minutes :

- rendre compte du document en considérant la spécificité de l'aire linguistique anglophone ;
- porter un regard analytique et critique sur le document.

Le candidat est interrogé sur certains aspects de son exposé et est invité à approfondir et élargir sa réflexion sur les points suggérés par le document (10 minutes).

Rapport de l'examineur :

Monsieur Karim CHABANI

Répartition des notes

Nombre de candidats interrogés : 99

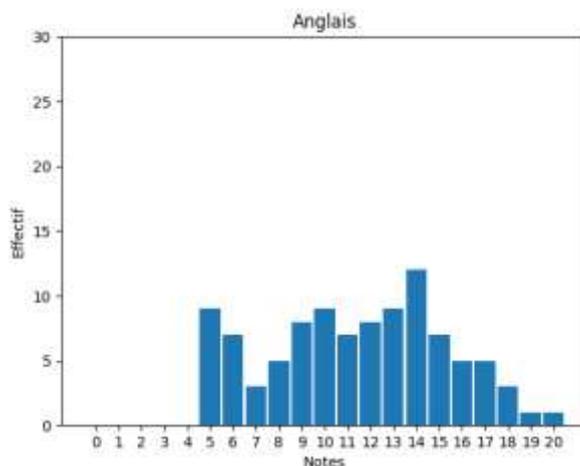
Note moyenne : 11,42

Écart-type : 3,88

Note médiane : 12

Premier quartile : 9

Troisième quartile : 14



Commentaires généraux sur la session 2024

Nous reprendrons les différentes étapes de la présentation attendues pour souligner les exigences qu'elles impliquent.

L'introduction doit s'appuyer sur une mise en contexte simple mais pertinente. Or, certains candidats ont parfois proposé des éléments de contextualisation sans le moindre rapport avec le sujet (par exemple, l'attaque du Capitole du 6 janvier a été en introduction d'un article sur la scolarisation des enfants américains ; l'effet en est d'autant plus désastreux quand cela fait écho à un sujet distribué quelques heures auparavant). Il faut aussi éviter de répéter en commentaire ce qui a été dit en introduction : l'amorce doit susciter l'intérêt et non souligner l'indigence des connaissances. Les candidats peuvent ici faire appel à leur culture et, par exemple, faire référence à des œuvres littéraires ou cinématographiques. Si une telle référence est bienvenue à ce stade de l'exposé, elle

est en général à proscrire lors du commentaire où ce sont les faits qui construisent l'argumentation et non la fiction. Il peut être fort utile de s'appuyer sur la date de publication pour justifier cette contextualisation : il n'est pas anodin qu'un article sur le soulèvement du 6 janvier 2021 soit publié le 5 janvier 2024. Une bonne connaissance des sources peut permettre d'identifier la pertinence d'un regard britannique sur la politique américaine (cette année, un reportage de Channel 4 sur la campagne électorale de Donald Trump où Liz Truss fit une apparition). Plus finement, un candidat a su souligner qu'un article sur les effets positifs de la mondialisation sur l'environnement publié dans le *Washington Post* est perçu différemment quand le lecteur sait que ce journal appartient à Jeff Bezos. Une telle prise en considération du contexte et de l'origine du document à analyser n'est pas toujours nécessaire mais il est toujours utile de s'interroger dessus.

Les candidats doivent ensuite se livrer à un compte-rendu, qui sert à attester de leur bonne compréhension du document. Rappelons la diversité de nature des sujets : un article de 800 mots environ, un document audio de 2 minutes ou un document vidéo de 4 minutes n'offrent pas la même quantité d'informations ; il est donc logique que les attentes ne soient pas les mêmes. On n'attend pas de lecture des textes puisque cela créerait une asymétrie vis-à-vis des sujets qui sont sous d'autres formats. Le compte-rendu doit durer autour de 5 minutes, ce qui nécessite d'avoir des qualités de synthèse et, plus généralement, de parvenir à hiérarchiser l'essentiel face à l'anecdotique, quel que soit le support à étudier. Il est donc judicieux de formuler clairement le plan du compte-rendu, lequel peut très bien être celui du sujet fourni (même pour les documents audio et vidéo, qui sont aussi construits de manière rigoureuse). Cela permet de mettre en avant une démarche argumentative et de permettre une transition naturelle vers le commentaire.

Pour le dire simplement, *le compte-rendu reformule ce que le document dit* (et comment il le dit), *tandis que le commentaire met en lumière ce qu'il ne dit pas*. La distinction est importante et beaucoup de candidats ne la respectent pas, ce qui les pénalise, et ce quelle que soit la qualité de leur réflexion. En effet, cela permet l'évaluation de compétences spécifiques (la compréhension orale ou écrite qui se vérifie par une reformulation du contenu des documents et non par un simple montage de citations) d'abord, et de connaissances, ensuite.

Le commentaire attendu doit donc intervenir dans un second temps et être précédé d'une annonce de plan problématisé. L'objectif est de montrer comment le phénomène spécifique décrit dans le sujet doit être éclairé par des éléments historiques et d'actualité. *Il faut rappeler que l'analyse est centrée sur l'actualité et que les éléments culturels sollicités dans le commentaire doivent être mis au service de cette réflexion sur le contemporain.* Il ne s'agit pas de faire état de connaissances encyclopédiques, plaquées sur le sujet : il y a néanmoins des éléments fondamentaux de la civilisation anglo-américaine qui sont incontournables (le fonctionnement des institutions, les grandes étapes historiques *a minima*). Ainsi, trop souvent, les trois pouvoirs sont confondus par des candidats qui déclarent que la Cour Supreme américaine décide des lois et les fait appliquer. La question de la légalité de l'avortement a bien mis cette confusion en lumière. La question de la séparation de l'Église et de l'État (aux Etats-Unis comme au Royaume-Uni) est aussi souvent traitée de manière très superficielle ; or l'actualité a mis en avant l'importance du premier amendement de la constitution, dont il convient donc de connaître les grandes lignes. Nous répétons que ce sont de grands repères, utilisés avec cohérence et pertinence, qui sont attendus dans cette épreuve : affirmer que les Etats-Unis sont nés avec le Christianisme ou dans les années 1880 trahit la plus grande confusion.

Il ne faut pas non plus se contenter de traiter le versant atlantique inverse de celui concerné par le sujet. En effet, dans un document qui traitait de la condition féminine en Grande-Bretagne, de nombreux candidats n'ont parlé que des Etats-Unis (ou de la France) alors qu'au minimum, une référence aux premières ministres et aux souveraines qu'a connues ce pays permettait d'aborder la complexité des rapports entre le pouvoir et la féminité, et ce spécifiquement dans la sphère britannique. Il ne faut pas s'interdire une approche comparative entre aires géographiques (souvent fructueuse) mais il doit alors s'agir d'une réelle comparaison et non pas d'un plaquage qui fait écran au sujet à traiter. Certains candidats ont su le faire, en comparant par exemple les enjeux migratoires

et les élections à venir aux Etats-Unis et en Grande-Bretagne avec beaucoup de justesse. Le plan du commentaire doit aussi refléter ce souci de traiter la spécificité du sujet qu'il convient d'aborder en premier avant de proposer un élargissement de la perspective. L'ensemble de ce commentaire devrait durer autour de 5 minutes.

La conclusion permet de reprendre les enjeux et de proposer éventuellement une ouverture : il ne faut pas que ce soit une simple répétition de l'introduction, voire de celle-ci puis du commentaire. *La conclusion peut aussi être le lieu d'une prise de position du candidat, s'il le souhaite, mais tout ce qui précède doit rester objectif. Si cette démarche personnelle est bienvenue, elle n'intéresse le jury qu'en tant que conclusion logique de l'argumentation qui y mène. C'est seulement cette dernière qui est évaluée.*

L'entretien qui suit peut donc inviter le candidat à prendre position sur le sujet proposé ou à l'égard d'une question connexe. Le but en est simplement de vérifier la cohérence de la démonstration menée à bien par le candidat. Pendant une dizaine de minutes (la durée de l'épreuve de 25 minutes étant scrupuleusement respectée), l'interrogation cherche à faire clarifier et approfondir les éléments du résumé et/ou du commentaire autant qu'à évaluer l'aptitude du candidat à la prise de parole en interaction. Il faut surtout en retenir que *l'entretien tend essentiellement à relever la note du candidat qui se voit offrir ainsi une chance d'améliorer sa prestation.* Aussi, si certaines questions posées peuvent sembler très précises, elles témoignent de prestations de qualité auxquelles ne manquaient que cette précision pour que la note atteigne le haut du barème. En revanche, certaines questions très larges permettent à des candidats de donner plus d'ampleur à leur réflexion, voire parfois de traiter dans l'entretien tout un pan du sujet (qu'à l'évidence, ils connaissaient suffisamment bien mais qu'ils avaient omis d'aborder). C'est donc une partie extrêmement précieuse que les candidats ne doivent pas négliger en répondant de manière trop brève ou trop fermée.

Commentaires particuliers sur la session 2024

Nous avons eu le plaisir d'entendre, cette année encore, d'excellentes prestations dont nous tenons à souligner qu'elles n'étaient pas absolument parfaites mais qu'elles démontrent que les attentes de cette épreuve n'ont rien d'inaccessible. En revanche, d'autres ont été décevantes, notamment en raison de propos caricaturaux : nous voudrions rappeler qu'une lecture fine de l'actualité implique de ne pas présenter en termes outrés une position politique ou un candidat. Dire de Donald Trump qu'il est une honte pour la démocratie ne constitue pas une analyse mais un simple jugement de valeur. Il faut, sur ce sujet, revenir sur un des fondements de cette épreuve que nous avons évoqué dans nos précédents rapports : il n'est pas interdit de prendre position et les questions dans l'entretien peuvent y inviter. En tout état de cause, ce n'est pas celle-ci qui est évaluée mais l'argumentation qui la soutient. Fond et forme sont d'égale importance dans cette épreuve : il est donc regrettable que de nombreux candidats semblent penser qu'une épreuve hors-programme implique qu'aucune connaissance n'est nécessaire. En effet, si l'ensemble des candidats parvient à maintenir la continuité de sa prise de parole pendant la période attendue (*environ 15 minutes*), cela se fait parfois au prix d'un propos répétitif et d'une argumentation circulaire. Il est davantage souhaitable d'abréger quelque peu sa présentation plutôt que de paraître inattentif à sa propre démonstration ou inconscient de ses redondances.

Conclusion et conseils aux futurs candidats

Il reste à aborder la question de la correction linguistique qui n'offre, cette année encore, guère d'originalité. Nous nous bornerons donc à redonner le rappel des grandes fautes récurrentes dans les pages qui suivent en soulignant néanmoins avec force le point suivant. C'est la clarté qui doit

rester l'objectif premier, et non quelque *maestria*. La prononciation doit donc faire preuve d'une certaine authenticité (certains candidats dont le schéma intonatif ne présente aucun accent tonique sont parfois très difficiles à comprendre) sans que les exigences soient hors d'atteinte des candidats, loin s'en faut. Cela vaut également pour la grammaire et la syntaxe, où les formes verbales sont trop souvent dénuées de toute désinence, ce qui rend malaisée la simple identification des parties du discours. Il est très courant que la phrase anglaise soit tout simplement calquée sur la structure française (emploi abusif de l'article « the », ordre des mots et notamment place du verbe, utilisation systématique de « who » pour traduire « qui », etc.). Or c'est précisément ce qui distingue les deux langues qui justifie l'existence même de cette épreuve.

Nous ferons une dernière remarque sur le lexique vis-à-vis des prestations entendues cette année. Certains termes sont dictés par le contenu de l'actualité : par exemple, le terme de « mandate » est souvent régulièrement confondu avec « term », ce qui crée une incertitude quant au sens de la phrase dans son ensemble. Ce manque de précision est aussi particulièrement dommageable quand les candidats s'attaquent (légitimement) à des sujets polémiques où il est crucial de ne pas faire d'amalgame : « immigrant » n'est pas synonyme de « refugee » tout comme l'expression « LGBT lessons » n'a guère de sens en tant que tel. Il n'est pas nécessaire d'avoir une langue complexe pour être nuancé. C'est aussi tout l'enjeu de cette épreuve de le démontrer.

Grammaire et lexique

- la syntaxe des phrases interrogatives est toujours l'objet d'erreurs nombreuses (un candidat sur deux, environ) : « To what extent guns are a protection ? », « I will show to what extent is it possible to say... » (interrogative indirecte) ;
- depuis : *since* et *for* sont confondus ; - le *present perfect* est rarement utilisé (« For a few months, President Macron is » → *has been*) ;
- *the United States* est suivi d'un verbe au singulier et non au pluriel → *the United States is* ;
- il faut mettre un article défini (*the*) devant *United States*, *United Kingdom* et *European Union* ; en revanche, il ne faut pas mettre d'article défini devant *Ø Great Britain* ;
- la proposition infinitive reste l'objet d'erreurs : « Trump wants that they leave » → « Trump wants them to leave » ;
- le génitif n'est pas toujours prononcé : « people Ø rights » → « people's rights » ;
- l'expression des dates est très souvent fautive : « it was published Ø the thirty one December » : « it was published on December the thirty-first » / « on the thirty-first of December » ;
- les pronoms possessifs sont parfois confondus (où l'on perçoit souvent l'influence du français) : « The President and its wife », « violence and her consequences »... ;
- le participe passé est largement malmené : « the right to be forget », « this even has been using in order to... », « to be understand », etc. ;
- le sens des auxiliaires de modalité n'est pas toujours bien maîtrisé non plus que leur utilisation grammaticale : « he can to do », « he should using », « he may means » (erreurs très graves) ;
- la construction des groupes nominaux en N1's N2 est calquée sur le français : « the Obama's behavior » = « the behaviour of the Obama » → « Ø Obama's behaviour » ; « another journalist's argument » (pour « un autre argument du journaliste ») = « the argument of another journalist » → « another argument of the journalist ('s) » ; « a Wolf's book » = « the book of Wolf » → « a book by Wolf » ;
- *which* et *who* sont utilisés de manière interchangeable : « a man which », « a policy who », etc. ;
- les verbes irréguliers ont donné lieu à de multiples erreurs : « he drewed », « he drived », « the policy leaded by Putin », « I have forgot », « I choosed », etc. ;
- *before* et *after* doivent être suivis d'une forme -ing, et non d'un infinitif complet, comme toutes les prépositions ;

- *economical* (≈ « qui permet de faire des économies ») est presque systématiquement utilisé à la place de l'adjectif *economic*, au sens beaucoup plus générique ;
- *politic* est généralement utilisé à la place de *politics* (« he stopped doing politic », *policy* (« the foreign politic of the US »), *political* (« this is a major politic issue ») et *politician* (« he is a famous British politic ») ;
- les accords verbaux sont souvent incorrects, en particulier lors de l'entretien: « he have », « he do », « A few years ago, people think that it is possible to... ») ;
- l'expression de la quantité est très souvent problématique: confusion *few* / *a few* (« it was published Ø few months ago », *a few* / *a little* (« he has spent few time... »), *much* / *many* (« much things have been said », « many money », etc.) ;
- le prédicat d'existence (*there is*, *there are*) n'est pas toujours bien exprimé: « it exists », « if it had... » ;
- attention à ne pas confondre *loss* (substantif) et *lost* (participe passé) : « the lost of unity » ; « traduire » se dit *translate* et non *traduce*, qui signifie « calomnier » ;
- les indéénombrables (*information*, *advice*, *news*...) donnent lieu à de multiples erreurs : (« these information(s) are » pour « this information is », « a useful advice » pour « a useful piece of advice » / « some useful advice », etc.) ;
- *media* est déjà un pluriel en anglais : « a medium » → « several media » : il ne faut donc pas dire « the medias » ;
- les expressions « on the one hand » / « on the other hand » sont souvent rendues de manière approximative (« for the first hand », etc.) ;
- certains candidats mettent des -s aux adjectifs, ce qui constitue une faute inqualifiable en anglais : « others countries », « different arguments », etc. ;
- ne pas confondre *people* dans le sens de « gens » et *people* dans le sens de « peuple », car l'usage grammatical diffère : « the American people is » = « le peuple américain est », « Ø American people are » = « Les Américains sont » ;
- « intéressant » se dit « interesting », et non « interessant » ; « un représentant » se dit « representative » et non « representant » ;
- on ne dit pas « I am agree » / « I am not agree » mais « I agree » / « I disagree » ;
- on ne dit pas « the one of » / « the ones of » mais « that of » / « those of » ;
- *like* et *as* sont confondus dans de nombreux cas : « countries as Britain », « he is seen like a hero », etc. ;
- le fonctionnement de *hundred* / *thousand* / *million* / *billion* est à revoir (« 17 billions of dollars » → « 17 billion Ø dollars »; « million Ø people admire him » « millions of people admire him ») ;
- *society* s'utilise généralement sans article défini: « the American society » → « Ø American society » ;
- les prépositions de base et leur usage doivent être maîtrisés : « listen to » et pas « listen Ø », « different from » et pas « different as », « think of / about » et pas « think to », « 1984 by Orwell » et pas « 1984 from Orwell », « on TV » et pas « at TV ». Attention en particulier à bien utiliser la préposition « on » avec le verbe « comment » : de trop nombreux commentaires commencent ainsi par la même erreur (« To comment Ø the text », etc.) ; on ne dit pas « at the line 29 », mais « in, on ou Ø line 29 » ;
- *criticize* à la troisième personne du singulier est rarement bien conjugué : il faut bien dire « the journalist criticizes » (compter 4 syllabes) ;
- *the* / Ø donne lieu à beaucoup d'erreurs: « the life is hard nowadays », « the reality might be disappointing »... Il ne faut pas confondre le générique et le spécifique; - « responsibility » / « responsible of » → « responsibility » / « responsible for » ;
- « it could remember us Obama » → « it could remind us of Obama » (« to remember sth »: se rappeler qqch) ;

- les comparaisons sont à revoir: on ne dit pas « the same than » mais « the same as », on ne dit pas « as big than » mais « as big as », on ne dit pas « bigger that » mais « bigger than » ;
- « deceive » signifie « tromper » et non « décevoir » ;
- « he doesn't have to » ne signifie pas « il ne doit pas », mais « il n'est pas obligé de » ; pour exprimer le contraire de « have to », il ne faut pas utiliser « not have to » mais « must / ought not to, shouldn't... » ;
- *whose*, parfois utilisé suivi d'un *the* fautif, et intégré dans une structure qui constitue un calque syntaxique du français, ou remplacé par *which* avec la même syntaxe : « The Dorchester Collection whose the sultan is [the owner] » → « The Dorchester Collection whose owner is the sultan » ; « a text which the main subject is » → « a text whose Ø main subject » / « a text the subject of which is », etc.) ;
- la différence entre *critic* / *criticize* / *criticism* / *critical* est à revoir ; « a dictatorship », « censure » → « a dictatorship », « censorship » ;
- « actual » ne signifie pas « actuel », mais « réel », « véritable » : « the actual crisis » → « the current crisis » ;
- « too much aggressive » → « too Ø aggressive » (too much + nom indéénombrable).

Phonologie

Accents toniques mal placés.

'event → e'vent 'percent → per'cent 'develop (et ses dérivés) → de'velop to com'ment → to 'comment 'beginning → be'ginning 'consider → con'sider fo'cuses → 'focuses.

Consonnes mal réalisées

guilty, *guarantee*, *guardian* : ne se prononce pas /gw/, mais /g/.

answer : le w est muet.

should / *would* / *could* : le l est muet.

debt / *doubt* : le b est muet.

knowledge, *psychology* : souvent (mais pas toujours), lorsqu'un mot commence par deux consonnes, on n'en prononce pas la première ; c'est le cas ici, où le k et le p en gras sont muets.

also : le s se prononce /s/ et pas /z/.

who : attention, ce mot se prononce /hu:/ et non /wu:/.

enough : "gh" se prononce /f/ et non comme s'il équivalait à "through".

crisis : le premier se prononce /s/ et non /z/.

Voyelles souvent mal réalisées

author : n'est pas diphtongué et se prononce /ɔ:/.

now : se prononce /aʊ/ et non /əʊ/ (= « no ») ; *idem* pour *crown*.

great est diphtongué et se prononce /eɪ/, pas /i:/ (= *greet*).

biased : se prononce /'baɪəst/ et non /bjeɪz/ ou autre prononciation fantaisiste.

says : si ce verbe est diphtongué à l'infinitif (/seɪ/, il ne l'est pas à la troisième personne du singulier au présent simple (/sez/).

idea : s'il n'est pas diphtongué (aɪ'diə), le mot change de sens → /aɪ'di:/ = ID = carte d'identité. *world*, *word*, *work* : le "o" se prononce /ɜ:/ ; prononcé /ɔ:/, il donne un autre mot (*walled*, *ward*, *walk*...).

pleasant : se prononce /e/ et non /i:/.

real : se prononce /ɪə / et non « à l'espagnole ».

movement : le "o" se prononce /u:/ et pas /ʊ/.

also : le "a" se prononce /ɔ:/.

women : au pluriel, les deux voyelles se prononcent /ɪ/.

country : n'est pas diphtongué, mais se prononce /ʌ/.

practise, *imagine*, *determine*, *examine* : le i se prononce /ɪ/ et non /aɪ/.

Britain : ai n'est pas diphtongué, mais se prononce /ə/, voire ne se prononce pas (/ˈbrɪt(ə)n/).

crisis : le se prononce /aɪ/ et non /i/.

those : le "o" ne se prononce pas /u:/, mais /əʊ/.

De manière générale, les terminaisons en -ed sont mal réalisées : leur prononciation (/ɪd/, /t/, /d/, mais en aucun cas /ed/) dépend de la consonne qui les précède.

Exemples de sujet donnés

Jury finds James Crumbley guilty of involuntary manslaughter, NPR, Mar 14, 2024

Fentanyl Mixed with Cocaine or Meth Drives Crisis, NPR, Sep. 14, 23

Library book challenges soared in 2023, NPR, Mar 14, 2024

US hospital halts IVF after court says embryos are children, BBC, Feb 22, 2024

How AI and deepfakes are changing politics, BBC, Mar 16, 2024

Tory donor row: Why was the PM slow to respond to 'racist' comments?, ITV, Mar 13, 2024

Don Lemon posts full Elon Musk interview after tech billionaire cancels X contract, ABC, Mar 19, 2024

Police officers claim they're being 'victimised' for speaking out on sex discrimination, CHANNEL 4, Mar 7, 2024

US Supreme Court: self-preservation at democracy's expense, MSNBC, Mar 17, 2024

Huge win for Trump as underdog proves opponents wrong, GBNEWS, Mar 26, 2024

Trump and Harris on the Campaign Trail, FOX NEWS, April 11, 2024

FTX's Sam Bankman-Fried on Trial: What to Know, THE WALL STREET JOURNAL, Oct 2, 2023

Canada, there's still time to rethink this risky expansion of euthanasia, THE WASHINGTON POST January 27, 2024

The West needs a champion to face enemies of democracy, THE SUNDAY TIMES, December 03 2023

Suella Braverman uses a pro-Palestinian march to sow discord, THE ECONOMIST Nov 8th 2023

Rishi Sunak is right: multiculturalism works, THE FINANCIAL TIMES, Oct 3 2023

Return the Parthenon marbles, THE GUARDIAN Wed 29 Nov 2023

Emirati oil barons make net zero a pipe dream, THE TIMES December 04 2023

Sex Trafficking, De Facto Lies and Immigration, THE NEW YORK TIMES March 11, 2024

The world needs globalization to fight climate change, THE WASHINGTON POST November 15, 2023

6) Épreuve de langue autre que l'anglais

Coefficient 6

6.1) Épreuves de langue vivante

Remarques générales valant pour l'épreuve de deuxième langue vivante

Les épreuves de première et deuxième langue vivante consistent en un commentaire de document (texte, support vidéo, support audio ou support visuel), suivi d'un entretien plus approfondi autour d'un ou plusieurs thèmes d'actualité suggérés par le document.

S'il s'agit d'un document écrit, sa longueur est comprise entre 500 et 700 mots.

S'il s'agit d'un document vidéo, sa durée n'excède pas 5 minutes.

S'il s'agit d'un document audio, sa durée n'excède pas 2 minutes et 30 secondes.

Le candidat fait à cette occasion la preuve de ses connaissances concernant la civilisation de l'aire linguistique concernée.

Le niveau souhaité correspond :

- pour le russe, l'arabe moderne et le chinois à B1 ;
- pour les autres langues vivantes, à B2.

Le candidat dispose de 30 minutes de préparation.

La durée totale de l'épreuve n'excède pas 25 minutes :

- le candidat dispose de 15 minutes pour présenter un compte-rendu du document et un commentaire en tenant compte de la spécificité de l'aire linguistique concernée. Le respect de cette consigne est important : si le candidat s'arrête nettement avant 15 minutes ou s'il déborde nettement cette durée, sa note s'en ressent ;
- cette présentation est suivie d'un entretien, dont la durée est de 10 minutes.

Répartition globale des notes

Nombre de candidats interrogés : 99

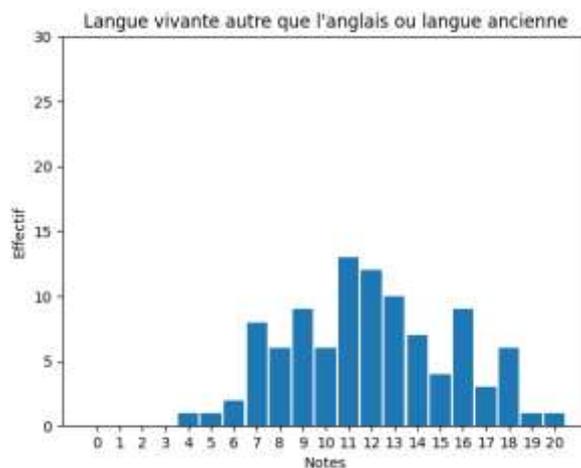
Note moyenne : 11,95

Écart-type : 3,53

Note médiane : 12

Premier quartile : 9

Troisième quartile : 14



6.1.1) Épreuve d'allemand

Rapport de l'examineur :

Monsieur Rainer POHL

Commentaires sur la session 2024

Pour l'épreuve orale d'allemand « langue obligatoire » (LV2), 32 candidats étaient inscrits, tous se sont présentés à l'épreuve (2022 : 28/ 2023 : 32).

Si le nombre de candidats est resté stable, les résultats sont en légère hausse (moyenne 2023 : 11.44). Sept candidats avaient un sujet à support audiovisuel (vidéos) avec une moyenne supérieure à la moyenne générale.

Plusieurs candidats ont finalement obtenu une note satisfaisante malgré leur fragilité dans la maîtrise grammaticale de l'allemand : ils ont su convaincre le jury par un exposé riche et clair, et par une volonté de dialoguer avec l'examineur. Dans certains cas, celui-ci a même dû interrompre une « disputation » tout à fait remarquable, le temps de l'épreuve étant écoulé.

Cette année, aucun élève-officier allemand en formation initiale en France n'a été admissible aux épreuves orales. Un candidat présentant un bon niveau de langue en allemand espère pouvoir s'engager dans la Brigade franco-allemande.

Les sujets sélectionnés ont reflété de nombreux aspects de l'actualité des pays de langue allemande en 2023-24. Ainsi, plusieurs documents ont évoqué la montée des conflits sociaux, la pratique de la grève d'avertissement dans plusieurs secteurs (transport aérien, services publics) ou encore les conventions sociales permettant de passer à la semaine de 35 heures sans perte de salaire pour ceux qui sont en travail posté.

Un sujet évoquait la récente légalisation du cannabis et les craintes de certains professionnels de santé redoutant les conséquences sur les consommateurs adolescents. Deux sujets avaient une thématique écologique : les inquiétudes de certains villages face à l'augmentation du nombre d'éoliennes ou encore le problème de la récupération des gobelets à café réutilisables.

Deux sujets étaient en rapport avec le rôle accru de l'armée allemande (Bundeswehr) après les annonces du chancelier Scholz d'une 'Nouvelle Ere' (Zeitenwende) dans le domaine militaire. L'un traitait du travail des officiers de la section Relations publique et Communication ayant une activité dans le cadre scolaire. L'autre montrait les divergences franco-allemandes face au conflit russo-ukrainien et l'éventuel envoi de troupes européennes pour soutenir la défense ukrainienne.

Beaucoup de candidats s'étaient préparés avec sérieux à l'oral d'allemand. Le jury a ainsi été ravi d'entendre des résumés synthétiques et des commentaires structurés dans une langue assez fluide permettant le développement d'une réflexion personnelle nuancée.

On peut regretter que peu de candidats ont su profiter des connaissances de leurs cours de littérature ou de philosophie pour enrichir leur commentaire de références culturelles intéressantes. Parmi eux, un candidat a su établir un lien entre la montée de la pauvreté, le rôle des 'restaurants du cœur' allemands (Tafeln) et le réalisme social des années Vingt d'un Hans Fallada.

Les candidats sont libres de choisir un passage du texte qu'ils souhaiteraient lire : c'est un choix et non une obligation. Toutefois, ce choix devrait être justifié. La lecture du début du texte sans autre explication est à éviter.

Assez peu de candidats pensent à expliquer le titre du document, un élément pourtant mis en exergue par l'auteur. Souvent, c'est une bonne entrée en matière qui permet au candidat de faire le lien avec

plusieurs passages et d'identifier les arguments de l'auteur. A la fin du commentaire, revenir sur le titre du document peut s'avérer un choix élégant pour clore l'exposé.

Au cours de leur préparation, les étudiants s'entraînent régulièrement en colle au format de l'examen oral et à l'étude d'un document en temps limité. Toutefois, le jury constate qu'un certain nombre de résumés sont assez superficiels : plusieurs candidats passent à côté de notions et de passages importants. Il est indispensable de procéder à une lecture très attentive du texte, de ses énoncés principaux, voire de ses éléments rhétoriques. Une lecture trop hâtive est souvent source de malentendus et de contre-sens dans le commentaire. Le jury invite les candidats à se référer parfois directement au document, à en relever et commenter les notions clés (« *In Zeile 14-16 behauptet der Journalist, dass...* » / « *Diese Idee finden wir in Zeile 25, ich zitiere : ...* »). Toutefois, toute citation doit être contextualisée, expliquée.

Pour que l'examineur puisse comprendre et apprécier une prestation orale, il faut que la prononciation du candidat soit claire et agréable à entendre, que l'on perçoive le plaisir du candidat à s'exprimer dans une langue soignée. Dès lors que les désinences sont erronées ou absentes, si la syntaxe est malmenée, le lexique approximatif ou la prononciation déconcertante, c'est toute l'harmonie et le rythme de la langue qui en pâtissent. Et cela est arrivé à plusieurs candidats qui avaient, certes, des choses à dire, mais qui n'arrivaient pas à communiquer dans une langue adéquate, intelligible.

Les bonnes prestations orales ont été non seulement parfaitement compréhensibles et surtout agréables à entendre. Ces candidats ont su trouver une rhétorique et une gestuelle appropriées pour se montrer convaincants et capables de communiquer avec l'examineur. Il est vrai qu'une épreuve orale est un exercice rhétorique particulier où la personnalité du candidat et sa force de conviction sont des leviers non négligeables. Plusieurs candidats ont ainsi pu compenser une fragilité grammaticale par un discours convainquant dans son argumentaire.

Conclusion et conseils aux futurs candidats

On peut rappeler aux futurs candidats à l'épreuve d'allemand l'intérêt de s'entraîner régulièrement à la compréhension de l'oral sur les sites de la presse quotidienne et hebdomadaire, des chaînes de l'audiovisuel public (ZDF, ARD, ARTE), et en particulier celui de « Deutsche Welle » (avec ses rubriques très utiles de la page « Deutsch aktuell »). Tout comme la lecture de la presse écrite, le visionnage ou l'écoute de reportages audiovisuels s'avère un moyen efficace non seulement pour suivre l'évolution des enjeux sociétaux, mais aussi pour entendre un allemand de qualité et se familiariser avec la prosodie de la langue allemande contemporaine.

Inutile de dresser ici une liste des erreurs observées lors des oraux de cette année, une telle liste ne vous permettrait pas forcément d'améliorer votre niveau de langue. Essayez plutôt de bien profiter des conseils prodigués par vos professeurs en cours et plus particulièrement par vos khôlleurs. Demandez-leur de vous indiquer les moyens d'améliorer votre prononciation et votre façon de formuler, et vérifiez bien auprès d'eux si vous parvenez à progresser. Ils peuvent vous aider à vous débarrasser de certains tics de langage ou à éviter l'emploi répété des mêmes formules rhétoriques. Il va de soi que la prise de parole spontanée en cours est une pratique indispensable pour gagner en confiance et se sentir à l'aise dans une langue vivante.

Une révision de certains aspects de la grammaire tels que le jeu des déclinaisons ou la place du groupe verbal dans la phrase devrait faire partie de la préparation aux épreuves du concours. Une telle révision rassurera notamment les étudiants un peu plus faibles en allemand.

Les candidats disposent de 15 minutes pour exposer (résumer et commenter) sans que l'examineur n'intervienne. Une horloge leur permet de vérifier l'avancée du temps de l'épreuve. L'examineur

demandera au candidat de terminer son exposé par une phrase de conclusion si le temps imparti est clairement dépassé, afin de conserver quelques minutes pour l'entretien.

Une maladresse observée chez plusieurs candidats : un commentaire déconnecté de la thématique du texte à expliquer. Ces candidats, probablement peu inspirés, ont préféré exposer des connaissances de cours, mais ont oublié de créer par une transition appropriée, un lien entre le résumé du document et le commentaire : le document à expliquer devient alors un simple « prétexte ».

Le défaut inverse, hélas fréquent, consiste à reprendre dans son commentaire les points déjà évoqués dans le résumé : il s'agit dans ce cas de paraphrases, voire de « redites ». Or, un commentaire se doit d'être « personnel » : au candidat d'apporter une réflexion personnelle, de faire intervenir ses connaissances dans plusieurs domaines pour approfondir la thématique, de choisir un aspect essentiel du document pour élargir le débat.

Une épreuve orale relève de la communication orale, même dans l'exposé du candidat. Les notes du brouillon permettent de développer ses idées et réflexions sur le sujet du texte en s'adressant à l'examineur. Faut-il rappeler que rédiger tout un texte et le lire devant l'examineur, les yeux rivés sur son brouillon, est à proscrire ?

Pour une bonne épreuve orale, il s'agit de convaincre l'examineur d'abord par la qualité phonétique. Dans votre commentaire, la justesse de vos réflexions et une approche personnelle seront appréciées. Pensez à soigner votre conclusion : une dernière phrase bien formulée sert de passerelle à l'échange avec l'examineur.

Dans cet échange, votre personnalité comptera pour beaucoup : n'ayez pas peur de défendre vos convictions bien argumentées pour ouvrir sur une véritable discussion.

Exemples de documents proposés

Si certains articles de presse ont été raccourcis pour respecter la limite réglementaire, aucun n'a été retravaillé, afin de garder l'authenticité de la langue du document. Les aides lexicales ont été peu nombreuses et réservées à des notions techniques ou rares.

Voici un choix de documents proposés aux candidats en langue vivante 2 :

A Sujets texte:

- „Müssen wir unsere Kinder auf einen Krieg vorbereiten?“, Von Melanie Mühl; Frankfurter Allgemeine Zeitung, 20.03.2024
- „Streit um das Homeoffice: Pflicht-Rückkehr ins Büro als Kündigungsgrund?“, Von Anne-Catherine Beck, Erstes Deutsches Fernsehen (ARD), 12.02.2024
- „Initiative will Rückgabe von Mehrwegbehältern vereinfachen“, Von Katharina Schol, Erstes Deutsches Fernsehen (ARD), 16.03.2024

B Sujets vidéo:

- „Pisa-Studie: Schüler schlecht wie nie“, Ein Bericht von Stefanie Hayn und Niels Schneider, Zweites Deutsches Fernsehen (ZDF) 05.12.2023
- „Windkraft sorgt für Unmut“, Ein Bericht von Timm Kruse, Zweites Deutsches Fernsehen (ZDF), 23.01.2024

6.1.2) Épreuve d'espagnol

Rapport de l'examinatrice : Madame Isabelle JOUAN

Commentaires sur la session 2024

Lors de cette session 2024, le jury a pu entendre des prestations orales de qualité grâce à une préparation rigoureuse et des connaissances solides.

Les candidats sont globalement bien informés de l'actualité des pays hispanophones et maîtrise bien le format de l'épreuve. Le jury s'en réjouit et adresse ses félicitations aux candidats et à leurs professeurs pour le travail accompli.

Nous rappelons ci-dessous les attendus de cet oral dont le support est un article de presse ou un extrait vidéo.

De façon autonome et pendant 15 minutes, le candidat doit :

- rendre compte du document en considérant la spécificité de l'aire hispanophone ;
- porter un regard analytique et critique sur le document.

Le candidat est ensuite interrogé sur certains aspects de son exposé et est invité à approfondir et élargir sa réflexion sur les points suggérés par le document (10 minutes).

Le niveau requis correspond au niveau B2 du cadre européen commun de référence pour les langues.

Commentaires particuliers

Le compte-rendu

Le compte-rendu permet de présenter de façon structurée les informations principales du document, d'en percevoir aussi un point de vue défendu, une tonalité, une intention. Cet exercice n'est pas un court résumé ni une longue paraphrase.

Il convient tout d'abord de contextualiser le document pour ensuite en dégager les idées majeures et reformuler avec concision les éléments clés. Le découpage artificiel du texte en paragraphes n'est pas recommandé, le candidat peut tout à fait réorganiser ces éléments pour en démontrer la logique. L'utilisation de connecteurs pour structurer cette synthèse est donc nécessaire pour éviter l'enchaînement sans lien d'éléments qui seraient juste mis bout à bout.

Pour cette première partie, le niveau de compréhension de l'écrit ou de l'audio est évalué ainsi que le travail de reformulation.

Lors de cette session 2024, les synthèses trop rapides qui oublient des éléments majeurs du document pour passer très vite au commentaire ne répondaient pas aux attentes. Le texte n'est pas un prétexte pour « dérouler » hâtivement des exposés plaqués sur le sujet.

Le commentaire personnel

Il est vivement conseillé de proposer une transition entre la synthèse et le commentaire personnel afin de dégager une problématique qui restera en lien avec le document. Nous mettons ici en garde les candidats qui seraient tentés de restituer des connaissances sans lien logique avec le sujet proposé. Le commentaire hors-sujet a été pénalisé. Ce sont donc les capacités d'analyse et de jugement personnel sur une thématique donnée qui ont été valorisées.

Pour plus de clarté, le candidat peut construire sa réflexion à partir d'un plan qu'il annoncera et qui lui servira de fil conducteur. Son argumentation s'appuiera sur des exemples précis puisés de sa culture du monde hispanophone.

Le candidat est ici invité à développer son propre point de vue et peut compléter ou nuancer la pensée de l'auteur. Le commentaire offre la possibilité d'apporter un nouvel éclairage, d'élargir le champ référentiel du document et de montrer au jury ses connaissances et son suivi de l'actualité.

Le commentaire ne peut pas se contenter de reprendre les éléments du texte pour répéter simplement ce qui a déjà été entendu lors de la synthèse. L'abondance d'exemples survolés trop rapidement n'est pas non plus souhaitable, il convient plutôt d'approfondir quelques références bien choisies et bien développées.

La conclusion ne peut pas être abrupte car elle est l'aboutissement naturel d'une démonstration, d'une réflexion, elle peut aussi ouvrir la discussion vers une question plus large.

La prise de parole en continu du candidat (compte-rendu suivi du commentaire) est de 15 minutes environ mais il n'est pas utile de meubler l'éventuel temps restant en répétant ce qui a déjà été formulé.

L'entretien

L'entretien toujours mené avec bienveillance permet de revenir sur certains éléments de l'exposé pour en clarifier certains points, pour nuancer quelques affirmations trop catégoriques, élargir encore la réflexion du candidat ou explorer des pistes qui auraient été oubliées.

C'est ici la capacité d'interagir avec le jury qui est évaluée, l'entretien offre donc la possibilité de se corriger mais aussi de défendre un point de vue, de développer de nouveaux arguments.

La conviction, l'honnêteté, l'ouverture au dialogue, la pertinence et richesse des références ont été particulièrement appréciées.

Niveau de langue

Le niveau de langue s'est avéré globalement satisfaisant, tous les candidats ont pu s'exprimer en continu puis en interaction pendant les 25 minutes de l'épreuve.

Le jury a été sensible à l'accentuation, au rythme et à la fluidité de la langue, il faudrait donc éviter les 'euh' parfois trop récurrents chez quelques candidats qui cherchent leurs mots et rendent ainsi leur pensée plus difficile à cerner. L'approximation lexicale a parfois pénalisé d'autres candidats, frustrés de ne pas pouvoir exprimer leurs idées. Il convient toute l'année d'enrichir le lexique en lien avec les grandes questions d'actualité. La richesse lexicale sera ainsi la garantie de pouvoir exprimer une pensée fine et nuancée.

Il est aussi conseillé de revoir régulièrement les règles fondamentales de la grammaire espagnole, l'emploi des subjonctifs par exemple et la conjugaison des verbes incontournables, surtout au passé simple.

Ci-dessous les fautes corrigées les plus récurrentes :

el tema del artículo / el periodista / el problema / el punto de vista / la fuente
los países / Europa / la Unión europea / las elecciones europeas
los hechos / el origen / la medida / el reflejo / el peligro / la desigualdad
la población / el número / la búsqueda / el aislamiento / la contaminación / un dictador
la búsqueda / el planeta / el aumento / la desconfianza / la paradoja / la necesidad
el éxito / el consumo / el perfil / el origen / los límites / la pertenencia
mejorar / desarrollar / favorecer / imponer / resumir / desarrollar
expresar / resolver un problema / estar de acuerdo
también / tampoco
la situación es muy preocupante / con mucha preocupación
crear / crear ser / estar
describir > he descrito escribir > ha escrito ver > hemos visto hacer > ha hecho

poder > pudo (passé simple) hacer > hizo tener > tuvo poner > puso
pensar en / en la línea treinta por / para
huyen de la violencia / la pobreza
desde hace cuatro años / hace unos meses
estas cifras / estos problemas
un 60% : un sesenta por ciento 1575 : mil quinientos setenta y cinco 2030 : dos mil treinta
no recuerdo / no lo sé / no estoy de acuerdo
refleja / muestra / trata de demostrar
es tan grave como / el país más Ø inseguro de América latina / no...sino (≠ pero)
Ø otro ejemplo / por Ø otra parte
no es posible Ø adivinar es necesario Ø recordar decidieron Ø no acudir a...

Source des documents

Les documents proposés reflètent en grande partie l'actualité de l'année écoulée.

Les candidats trouveront ci-dessous quelques exemples d'articles et de vidéos de la session 2024.

Articles

Migraciones climáticas, migraciones invisibles, El Periódico, marzo de 2024

“La guerra contra las pandillas” de Bukele, La Nación, marzo de 2024

Desinformación, riesgo global en 2024, Latinoamérica21, febrero de 2024

Ecuador en llamas, El País, enero de 2024

Argentina, Milei sin perspectiva, El País, septiembre de 2023

Los retos de un turismo al alza, El Periódico, marzo de 2024

Lenguas españolas, El País, septiembre de 2023

Protestas en Cuba, El País, marzo de 2024

Necesitamos más igualdad de género, Latinoamérica21, marzo de 2024

Leonor de Borbón, mérito, confianza y futuro, El País, 1 de noviembre de 2023

Brecha entre generaciones, El País, diciembre de 2023

Acuerdo histórico por el clima, El País, diciembre de 2023.

La solidaridad tiene rostro de mujer, El Diario, marzo de 2024.

La persistencia de crímenes de lesa humanidad en Nicaragua, El País, marzo de 2024

Contra el desperdicio alimentario, El Periódico, enero de 2024

Vidéos

Multitudinaria marcha en Buenos Aires para recordar a las víctimas de la dictadura. RTVE, marzo de 2024

<https://www.rtve.es/play/videos/telediario-fin-de-semana/multitudinaria-marcha-buenos-aires-recordar-victimas-dictadura/16030353/>

La natalidad baja a mínimos históricos. RTVE, febrero de 2024

<https://www.rtve.es/play/videos/telediario-1/natalidad-baja-minimos-historicos-espana/15980173/>

Estudiantes y mayores comparten piso para combatir la soledad. RTVE, enero de 2024

<https://www.rtve.es/play/videos/telediario-fin-de-semana/estudiantes-mayores-comparten-piso-para-combatir-soledad/15926242/>

Conclusion et conseils aux futurs candidats

Un suivi régulier de l'actualité du monde hispanique permettra d'enrichir et de diversifier les exemples qui viendront illustrer les arguments.

Les nombreux articles en ligne, les journaux télévisés, les podcasts peuvent offrir un entraînement précieux pour mieux comprendre les débats et polémiques autour des enjeux contemporains. Regarder des films en version originale, des documentaires offre non seulement des références culturelles mais permet aussi de parfaire le rythme et l'accentuation tonique de l'expression orale. Il convient également de parfaire la compréhension et l'expression des chiffres et pourcentages souvent présents dans les documents.

En cours d'espagnol ou en colle, l'étudiant peut toute l'année s'entraîner à reformuler avec ses propres mots ce qu'il a compris puis présenter ses idées de façon ordonnée et argumentée. L'entraînement rigoureux dans le cadre des colles permettra de travailler en temps limité tout en réactivant la langue propre à la synthèse et au commentaire.

Les prestations dynamiques et très convaincantes entendues cette année montrent que cette épreuve est globalement bien préparée, beaucoup de candidats s'expriment avec aisance et répondent spontanément aux questions posées rendant l'échange naturel et agréable.

6.1.3) Épreuve d'italien

Rapport de l'examinateur : Madame Sandra MILLOT

Commentaires sur la session 2024

Cette année, huit candidats ont présenté l'italien à l'oral.

Le niveau de langue des candidats était de très bonne qualité pour au moins trois d'entre eux, proche du bilinguisme. Les autres se sont exprimés avec une certaine aisance, à l'exception de l'un d'entre eux qui a cumulé les fautes lexicales, grammaticales et phonétiques, donnant une impression d'improvisation linguistique.

Dans l'ensemble, les textes ont été bien compris, bien présentés et bien analysés, même si la qualité des connaissances sur la culture et l'actualité italiennes était parfois lacunaire et hétérogène. En effet, une certaine disparité a été constatée entre les candidats. Certains connaissaient assez bien la culture italienne et l'actualité la plus récente. D'autres manquaient de connaissances générales sur l'Italie. Il est indispensable que les candidats soient capables d'approfondir certains sujets de civilisation ou de la littérature italienne classique ou actuels (l'actualité politique, liée au gouvernement Meloni, le cas Cecchettin, la question des migrants, Chiara Ferragni et les influenceurs, l'effervescence de l'actualité artistique et littéraire, etc...). L'interaction avec le jury a donc souvent permis de développer l'argumentation de certaines réponses et de les enrichir, ce qui est positif. En effet, les candidats ont pu apporter des précisions sur les sujets abordés et/ou sur leur réflexion personnelle.

Les textes suivants ont été proposés :

- Violenza contro le donne, come combatterla ? Micromega, 2024;
- Perché San Remo è San Remo. Riflessioni antropo-politiche sulla cultura popolare italiana, Culturalissimi.com 2024 ;
- Quando l'Italia diventò Bel Paese, Specchio, 2024 ;
- Il caso Ferragni e la fabbrica degli influencer di Concita De Gregorio, Repubblica 2024.

Concernant la structure de l'épreuve, dans l'ensemble les candidats qui ont le mieux réussi ont assez bien maîtrisé le temps imparti : le commentaire a duré 15 à 20 mn et a pu être suivi d'un échange de 10 à 15 mn avec le jury. Pour la plupart, la présentation du commentaire proposait, en première partie, une synthèse des grandes idées principales du texte et en deuxième partie, une réflexion élargie sur le sujet d'actualité proposé.

En ce qui concerne le temps imparti, si les candidats ont bien maîtrisé leur présentation, les réponses aux questions posées lors de l'entretien, en revanche, étaient parfois trop rapides ou succinctes.

Conclusion et conseils aux futurs candidats

Le jury conseille aux candidats de s'exercer en grammaire régulièrement et d'apprendre le vocabulaire systématiquement au cours de leur préparation, en utilisant un manuel de grammaire et de vocabulaire journalistique, en lisant régulièrement les journaux, en visionnant films et documentaires en version originale, en écoutant la radio et des podcasts en italien.

Afin de parfaire ses connaissances sur l'histoire et l'actualité italiennes, les candidats doivent s'appuyer sur un manuel récapitulatif de civilisation italienne et enrichir cette trame par une lecture régulière d'articles de presse dans les grands quotidiens ou hebdomadaires nationaux (La Repubblica, Il Corriere della Sera, La Stampa, Il Sole 24 Ore, Il Fatto Quotidiano, L'Espresso...)

En complément, il est utile de suivre l'actualité de l'Italie dans la presse française.

Enfin s'agissant du concours littéraire, il est vivement conseillé de lire régulièrement des ouvrages en version originale ou bilingue classiques (Dante, Arioste, Goldoni, Pirandello, Primo Levi, Moravia etc.) ou contemporains (Erri De Luca, Alessandro Baricco, Stefano Benni, Michela Murgia, etc...). Ces lectures permettront aux futurs candidats de proposer non seulement une richesse lexicale et syntaxique appréciable mais aussi une finesse d'analyse indispensable.

6.1.4) Épreuve de russe

Rapport de l'examineur : Monsieur Christian LAFONT

Un seul candidat a été interrogé cette année, ce qui explique l'absence d'éléments statistiques.

Commentaires sur la session 2024

Le candidat interrogé cette année s'est vu proposer un texte traitant de la censure en littérature et la défense par le pouvoir des « valeurs traditionnelles ». L'article extrait de *Kommersant* était relatif au récent retrait de la vente du dernier roman de Vladimir Sorokine suite à la plainte d'activistes sur son contenu.

Il a proposé un exposé brillant, bien structuré, explicitant tous les enjeux de l'article dans une langue tout à fait correcte, riche, et proposant des ouvertures pertinentes.

L'examineur a rebondi sur plusieurs points de l'exposé, l'invitant à justifier plusieurs affirmations et à approfondir l'analyse de certains points du document.

Le candidat a su répondre à toutes les questions, maniant habilement la langue, et faisant preuve d'une bonne connaissance des enjeux soulevés par l'article. Il s'est vu attribuer la note maximale de 20 sur 20.

Conclusion et conseils aux futurs candidats

Les candidats sont invités à consulter le site suivant fournissant de nombreuses informations et exercices corrigés pour préparer leur oral en russe : <https://russeenprepa.fr/sentrainer/>

6.2) Épreuve de latin - grec

Rapport de l'examinatrice : Madame Anne FILLON

De nombreux éléments ci-dessous sont repris du rapport de l'année précédente et des années antérieures puisqu'ils restent valables pour l'épreuve de cette année. Il est manifeste que plusieurs candidat(e)s ont su tenir compte des conseils que contenait particulièrement le dernier rapport et ont

ainsi fourni une meilleure prestation: on ne saurait trop encourager les autres à poursuivre dans cette voie.

Explication de l'épreuve

L'épreuve consiste, après une préparation de 30 minutes, en une traduction d'un court extrait du texte et un commentaire de l'ensemble du texte accompagné d'une traduction française, à l'exception, bien entendu, du passage à traduire. Le choix des textes n'est pas fixé par un programme ; à titre indicatif, voici quelques auteurs proposés cette année : Cicéron, Suétone, Tacite, Tite-Live, Lucain et Virgile pour le latin, Hérodote et Plutarque en grec. Les extraits choisis sont significatifs et se prêtent facilement au commentaire. L'épreuve dure 25 minutes : 15 minutes d'exposé pendant lequel la candidate ou le candidat s'exprime sans être interrompu(e), puis 10 minutes d'entretien avec le jury. Rappelons que la traduction doit être précédée d'une brève introduction et d'une lecture à voix haute de l'extrait du texte latin ou grec objet de la traduction. Par ailleurs, celle-ci doit être présentée par groupes de mots significatifs, avec lecture préalable de ces groupes en latin ou en grec. Rappelons aussi que l'entretien vise à compléter l'exposé — traduction surtout, mais aussi commentaire— et, bien souvent, à rectifier des erreurs de traduction —voire, parfois, de lecture de la partie traduite— qui peuvent être dues à la brièveté du temps de préparation.

Commentaires sur la session 2024

Cette année, 12 candidat(e)s ont choisi une langue ancienne en deuxième langue, 2 hellénistes et 10 latinistes (le nombre est sensiblement égal à celui de l'année précédente), et obtiennent des notes qui s'échelonnent de 04/20 à 18/20. La note la plus basse n'a été attribuée qu'une fois, à un candidat qui s'était trompé d'épreuve dans son inscription : on ne saurait trop conseiller aux futurs candidats de vérifier plusieurs fois leur dossier en ligne. Les prestations ont été par ailleurs plutôt satisfaisantes, même si les connaissances en grammaire latine paraissent parfois très fragiles. Les candidat(e)s ont souvent eu des difficultés à proposer une traduction précise de la totalité du passage à traduire, mais l'entretien a presque toujours permis de remonter largement la note grâce aux réponses précises concernant la langue et aux rectifications souvent rapides et justes. Le commentaire a parfois montré une capacité à prendre rapidement connaissance d'un texte et à en expliciter brièvement les éléments historiques et culturels, plusieurs candidats en revanche ont semblé n'avoir aucune connaissance générale des grandes étapes ou des grands personnages de l'histoire grecque ou romaine.

Conseils aux futurs candidats

Nous souhaitons encourager les candidat(e)s à continuer de consolider leurs connaissances en morphologie et en syntaxe, mais surtout, à travailler tout particulièrement l'apprentissage du lexique tout au long des deux années préparatoires: les trente minutes allouées à la préparation de l'épreuve ne permettent pas une recherche systématique dans le dictionnaire. La maîtrise d'un vocabulaire de base est nécessaire pour comprendre rapidement l'essentiel de l'extrait à traduire et pour permettre de se concentrer sur la construction des phrases. On rappellera ici que, souvent, le sens d'un terme peut être approché par son analyse (si l'on sépare le préverbe du radical par exemple) ou, tout simplement par un rapprochement très simple avec le français: à de nombreuses reprises des candidat(e)s ont pu ainsi continuer leur traduction pendant l'entretien alors même qu'ils ou elles annonçaient ne pas connaître le vocabulaire. D'autre part, de très nombreux termes très fréquents ne sont pas connus: à la liste de l'année dernière on pourra ajouter cette année μάχη ou τοῦτο par exemple, pour le grec, ou, en latin, classis, exercitus ou clades pour le lexique de la guerre, ou enim, tamen, etc. Tout particulièrement, il convient d'insister sur la difficulté que les candidat(e)s éprouvent à identifier les conjonctions ou les pronoms: un apprentissage systématique est indispensable. De même, il serait profitable de noter, au cours de ses lectures, les risques de

confusions de termes, nombreuses encore cette année, même si relativement moins que l'année précédente (et parfois dues à une lecture erronée) : *fungitur* et *fugitur*, ou *πρᾶγμα* et *γράμμα*, etc. En latin comme en grec, il est important de prendre le temps d'analyser les formes avant de se plonger dans le dictionnaire, au risque de ne pas trouver le terme cherché : du côté du latin, ce sont les noms au génitif ou au datif pluriel que l'on interprète comme des nominatifs, du côté du grec, ce sont les formes verbales auxquelles on oublie d'ôter l'augment. Enfin, nous ajouterons que les candidat(e)s dont les prestations ont été les moins réussies ont systématiquement révélé au cours de l'entretien un manque de méthode dans la manière d'aborder les phrases: il convient de chercher d'abord à traduire le noyau de la phrase, sujet, verbe, complément essentiel, articulations principales et non de tâtonner mot par mot sans dégager la moindre structure.

Pour des conseils de lecture, dans le domaine de la littérature, de l'histoire et des *realia*, le jury invite les candidat(e)s à se reporter au rapport de l'année précédente concernant l'épreuve de langues anciennes en option. Toutes les recommandations dans ces domaines valent pour l'épreuve de deuxième langue.

Par ailleurs, les futurs candidates et candidats gagneraient, rappelons-le inlassablement, à pratiquer de manière intensive le « petit latin » ou le « petit grec »: seule la fréquentation régulière des textes authentiques leur permettra d'acquérir une familiarité suffisante avec la langue pour parvenir à une compréhension rapide. Trop souvent des formes ou des emplois s'avèrent connus théoriquement lors de l'entretien, alors qu'ils n'ont pas été reconnus auparavant: le candidat ou la candidate ne parvient alors que tardivement à une lecture satisfaisante et regrette d'avoir perdu ainsi un temps précieux dans sa préparation.

Conclusion :

En conclusion, le jury se réjouit du bon niveau de certaines prestations de candidat(e)s ayant choisi de passer au concours le latin ou le grec comme deuxième langue et souhaite encourager les générations futures à suivre ces quelques conseils pour, grâce à leur investissement, s'appropriier encore davantage les textes proposés et en apprécier toujours plus la valeur.

7) Épreuve d'option obligatoire

Coefficient 2

7.1) Épreuves de langue vivante

Remarques générales valant pour l'épreuve de langue vivante

L'épreuve consiste en un entretien conduit par l'examineur et portant sur un document (texte, support vidéo, support audio ou support visuel).

S'il s'agit d'un document écrit, sa longueur est de 500 mots au maximum.

S'il s'agit d'un document vidéo, sa durée n'excède pas 3 minutes.

S'il s'agit d'un document audio, sa durée n'excède pas 1 minute et 30 secondes.

Cette épreuve a pour but de tester les compétences langagières suivantes : la compréhension et l'expression orale, en particulier en interaction. Quels que soient la langue et le niveau de l'épreuve, les critères retenus pour l'évaluation seront les suivants : la précision de la compréhension, l'aisance, la correction, l'étendue lexicale et la capacité à interagir (cf. CECRL).

Le niveau souhaité correspond :

- pour le russe, l'arabe moderne et le chinois, à deux ans d'enseignement, soit A2 ;

- pour les autres langues vivantes, à celui d'une deuxième langue vivante au baccalauréat, soit B1.

Le candidat dispose de 30 minutes de préparation.

Lors de la préparation, le candidat prend attentivement connaissance du document proposé afin d'en repérer les idées principales.

En ouverture de l'entretien, l'examineur l'invite d'abord à en faire une présentation et à en proposer un compte rendu ; cette présentation et ce compte rendu doivent être assez brefs.

L'examineur conduit l'entretien, qui permet au candidat de compléter en tant que de besoin ce qu'il a présenté, d'approfondir certains aspects et de manifester ses compétences langagières.

7.1.1) Épreuve d'allemand

Rapport de l'examineur :

Monsieur Rainer POHL

Commentaires sur la session 2024

Un seul candidat s'est présenté à l'oral d'allemand de l'option obligatoire.

Si les remarques plus détaillées du rapport sur l'allemand LV2 valent pour l'ensemble des épreuves, il convient de rappeler que les documents écrits ou audiovisuels de l'option obligatoire sont plus courts et que les candidats ne sont pas tenus de proposer un exposé sous forme de « résumé et commentaire personnel ». Au début de l'entretien, ils présentent les points principaux de leur document tout en dialoguant avec l'examineur qui les invite à approfondir et commenter certains aspects.

L'examineur peut également faire le lien avec certains faits de civilisation, voire avec des événements intervenus au cours de l'année. Il est donc utile de consacrer au cours des années de préparation un moment de la semaine pour suivre l'actualité des pays de langue allemande.

Cette année, le candidat s'est vu proposer un sujet vidéo. Mais il aurait tout aussi bien pu tomber sur un document texte. On ne peut donc que conseiller aux futurs candidats à l'épreuve orale optionnelle de s'entraîner régulièrement à la compréhension et au compte rendu oral de textes écrits

tout comme de documents audio et vidéo. On trouve de nombreux enregistrements audio et vidéo sur les sites de la presse quotidienne et hebdomadaire, des radios et télévisions de langue allemande et en particulier sur le site de Deutsche Welle (voir notamment les rubriques bien utiles de la page « Deutsch lernen »).

On rappellera que pour réussir cette épreuve orale il est important que les candidats fassent preuve d'une bonne compréhension du document proposé et d'une réelle volonté à communiquer. Dès lors, l'examineur sera plus indulgent envers certaines faiblesses grammaticales et aidera le candidat par ses questions à préciser ses idées et démontrer ses compétences à l'expression orale.

Conclusion et conseils aux futurs candidats

Pour une bonne épreuve orale, il s'agit de convaincre l'examineur d'abord par la qualité phonétique. Dans l'entretien, la justesse de vos réflexions et votre capacité à rebondir sur les questions de l'examineur seront appréciées.

Les candidats sont libres de choisir un passage du texte qu'ils souhaiteraient lire: c'est un choix et non une obligation.

Assez peu de candidats pensent à évoquer, voire à expliquer le titre du document, un élément pourtant mis en exergue par l'auteur. Souvent, c'est une bonne entrée en matière qui permet au candidat de faire le lien avec plusieurs passages et d'identifier les arguments de l'auteur.

Pour éviter trop de fautes de langue gênantes, une révision de certains aspects de la grammaire tels que le jeu des déclinaisons ou la place du groupe verbal dans la phrase devrait faire partie de votre préparation aux épreuves du concours.

Mais même avec un niveau d'allemand un peu plus fragile, un candidat peut bien réussir son oral s'il est prêt à développer ses observations et à bien communiquer. Dans une épreuve orale, votre personnalité comptera pour beaucoup : n'ayez pas peur de défendre vos convictions bien argumentées dans l'échange avec l'examineur.

Document proposé:

- "Erstmals mehr E-Bikes als klassische Räder", Erstes Deutsches Fernsehen (Tagesschau), 13.03.2024.

7.1.2) Épreuve d'espagnol

Rapport de l'examinatrice : Madame Isabelle JOUAN

Commentaires sur la session 2024

Le niveau requis pour cette épreuve d'option correspond au niveau B1 du cadre européen commun de référence pour les langues.

Les articles proposés n'ont pas posé de problème de compréhension, c'est surtout la maîtrise lexicale qui a fait la différence entre les candidats dans leur aptitude à la prise de parole en continu puis en interaction lors de l'entretien.

Le jury a pu constater avec satisfaction que les candidats faisaient des efforts pour parler dans une langue correcte et veillaient à s'auto-corriger en cas de confusion. Les prestations les moins réussies présentaient un niveau de langue insuffisant en raison de nombreux gallicismes, barbarismes et d'une réelle difficulté à conjuguer les verbes.

Les sujets d'option, plus courts que les sujets LVB Espagnol, sont tirés de la presse et se réfèrent à l'actualité des pays hispanophones. Nous avons par exemple retenu cette année deux grandes questions de société comme les droits des femmes ou l'urgence climatique pour mettre les candidats en confiance et leur permettre de s'exprimer spontanément.

Nous avons apprécié l'effort d'argumentation des candidats sur ces sujets, ils avaient à cœur d'exprimer un point de vue personnel et de développer leurs réponses.

Ont été valorisées les compétences de compréhension et d'expression mais aussi la capacité du candidat à donner des exemples précis en lien avec le document.

La pertinence et la mise en valeur des connaissances ont été valorisées ainsi que l'aptitude au dialogue.

Articles proposés

El 8M : avances y retos, El Periódico, marzo de 2024

Acuerdo histórico por el clima, El País, diciembre de 2023

Chile, 50 años después, El Periódico, septiembre de 2023

7.1.3) Épreuve de russe

Rapport de l'examinateur : Monsieur Christian LAFONT

Commentaires sur la session 2024

Cette année, les 13 candidats interrogés ont dû rendre-compte de documents traitant de thèmes d'actualité (le plus souvent un texte, mais aussi des documents audio ou vidéo) :

- la langue russe et son statut dans le monde ;
- la politique de Ministère de la culture de Russie en matière de cinéma ;
- la progression de l'apprentissage du chinois en Russie ;
- la mort d'Alexeï Navalny ;
- la participation des athlètes russes et biélorusses aux jeux olympiques de Paris ;
- la création en Russie d'un musée sur l'enfance soviétique.

Les prestations des candidats ont été de qualité variable, les notes s'échelonnent de 5 à 18 sur 20. Il convient de rappeler les attentes du jury afin que les futurs candidats sachent mieux comment s'y préparer.

L'épreuve d'oral de russe vise à sanctionner plusieurs compétences : la compréhension globale du document, la capacité à identifier un ou deux de ses enjeux et à les exprimer dans une langue certes simple mais compréhensible. Dans l'ensemble, ils sont évalués sur leur capacité à soutenir une conversation en russe (exclusivement) pendant toute la durée de l'épreuve, soit 25 minutes.

L'oral se déroule de la manière suivante : l'examinateur salue et invite le candidat à s'asseoir, et rappelle le déroulement de l'épreuve. Le candidat commence par une brève présentation du document ainsi que des éléments de commentaire. Cette présentation peut être succincte, mais dans tous les cas, elle doit être structurée et se terminer par une phrase de conclusion indiquant de manière explicite la fin de l'exposé initial. L'examinateur interroge alors le candidat afin de l'aider à

décrypter le document, à approfondir un certain nombre de notions importantes relativement à l'aire linguistique russophone. Le cas échéant, il l'invite à revenir sur des points mal compris.

Au cours de l'oral, l'examineur demande au candidat de lire un bref passage du texte afin d'évaluer la connaissance de l'alphabet cyrillique, la fluidité de lecture, la qualité de la prononciation, notamment la prise en compte de l'accent tonique dans l'intonation. Les candidats doivent montrer qu'ils ont acquis les bases du système phonologique russe. Ce fut partiellement le cas cette année : plusieurs candidats ne maîtrisent pas toutes les lettres de l'alphabet, trop peu font un effort de prononciation, montrant qu'ils ont conscience de l'existence d'un accent tonique et des règles de base de la réduction vocalique. Les candidats sont invités à porter une attention particulière aux dates : il est positif de savoir correctement prononcer les années de notre siècle de manière intelligible (comme celles du siècle dernier, comme par exemple la date de la chute de l'URSS).

Plusieurs candidats cette année étaient manifestement insuffisamment préparés, souffrant de graves insuffisances lexicales. Il est inacceptable de voir un candidat malmener ou hésiter sur la traduction en russe de mots comme « parce que » ou « Russie », ne faire aucune différence entre la question «Что?» et «О чём?», mal comprendre «Где?», «Когда?» ou «Сколько?». Certains candidats ne connaissent aucun verbe, à part «говорить», ne savent pas reconnaître ou employer : «читать», «учить»....Quelles phrases peuvent-ils espérer produire ?

Les candidats doivent orienter leur préparation afin d'être capable de faire face à toute situation. En tout état de cause, le passage au français est absolument exclu, de la même façon qu'il est mal venu de demander la traduction d'un mot à l'examineur, encore plus en français.

Un oral de langue comporte une part d'inconnu et nul ne peut maîtriser tous les éléments susceptibles d'être présents dans les documents, mais les candidats sont précisément évalués sur leurs capacités à faire face à ces difficultés, et ne doivent baisser les bras sous aucun prétexte.

L'oral d'option n'est pas une épreuve d'érudition, et l'examineur ne cherche pas à piéger le candidat. Les thèmes des documents ne présentaient aucune difficulté majeure, étant pour la plupart fréquemment abordés par la presse et finalement, relativement banals par rapport à la base de connaissances à avoir sur cette région du monde. Un candidat bien préparé doit être capable de dire une ou deux phrases sur toute notion importante concernant l'espace post-soviétique. A titre d'exemple, les candidats peuvent être interrogés sur les langues parlées en Ukraine ou dans les pays Baltes. On peut leur demander les dates de la période soviétique, le jour où l'on fête en Russie la fin de la Seconde guerre mondiale, ce qu'est un « agent de l'étranger », ou qui était Alexeï Navalny.

De nombreux candidats proposent une structure à leur exposé et cela est apprécié. Les meilleures prestations sont celles des candidats qui ne se contentent pas de décliner les éléments constitutifs du document mais proposent d'emblée des éclairages : par exemple, en caractérisant la nature de la source du document (presse officielle, pro-gouvernementale, d'opposition, étrangère...), en situant la date de publication par rapport à l'actualité, ou donnent d'eux-mêmes des éléments sur le contexte du document

Conclusion et conseils aux futurs candidats

D'une manière générale, il ressort de l'édition de ce concours que plusieurs candidats n'ont pas le niveau de langue suffisant pour cette épreuve : ils doivent consolider leurs acquis en se mettant, le plus tôt possible, en situation : seuls des entraînements concrets (conversation en russe sans recours au français sur un certain laps de temps) leur permettront d'identifier leurs besoins et d'y remédier. Les candidats sont invités à consulter le site suivant fournissant de nombreuses informations et exercices corrigés pour préparer leur oral en russe : <https://russeenprepa.fr/sentrainer/>

7.1.4) Épreuve d'arabe littéral

Rapport de l'examinatrice : Madame Meriem MILI

Le nombre limité de candidats interrogés cette année ne permet pas de publier d'éléments statistiques en ce qui concerne les notes attribuées.

Commentaires sur la session 2024

Deux candidats se sont présentés à l'épreuve orale de langue vivante arabe.

Le document textuel proposé aux candidats est extrait d'un article de presse électronique publié sur Al Jazira le 1 Août 2023. L'article traitait la problématique de l'émigration des jeunes cadres du monde arabe. Il expliquait notamment les causes de cette émigration et les conséquences économiques qu'elle entraînait sur les sociétés arabes.

Les candidats par leurs prestations ont montré une assez bonne préparation à cette épreuve même si parfois le lexique leur faisait défaut. Ils ont globalement respecté le temps consacré à la présentation du texte, mentionnant les sources de l'article en premier et en proposant un exposé assez cohérent.

L'examineur a constaté néanmoins que le compte rendu du document était superficiel et que les candidats ne sont pas entrés dans les détails intéressants du texte. Les candidats, dans la partie de l'entretien de 10 minutes, ont montré qu'ils avaient une bonne connaissance de la civilisation et de la culture des pays arabes, mais également des enjeux politiques et géopolitiques de la région.

Conclusion et conseils aux futurs candidats

La question du temps est primordiale et les candidats se doivent de tenir les 15 minutes d'exposé. Durant l'entretien il est indispensable que les candidats développent des stratégies de compréhension même si tout le contenu de la question n'est pas compris. Ils peuvent s'appuyer notamment sur les mots clés, les noms propres, le ton...

Le jury recommande aux futurs candidats de se tenir informé des actualités politiques, culturelles et sociales du monde arabe, notamment par le biais de médias arabes ou occidentaux qui diffusent en langue arabe. De travailler les stratégies de compréhension de l'écrit afin de saisir le sens global d'un document pour en dégager la problématique. De s'habituer à lire en se débarrassant des voyelles brèves. D'avoir une maîtrise suffisante des règles grammaticales, notamment la conjugaison, et de la syntaxe de l'arabe moderne.

Le jury recommande également aux futurs candidats d'élargir davantage leur champ lexical, notamment par des lectures, afin de pouvoir exprimer de manière plus aisée un point de vue ou une opinion sur un sujet donné.

7.1.5) Épreuve d'italien

Rapport de l'examinatrice : Madame MILLOT Sandra

Commentaires sur la session 2024

Les candidats ayant passé l'oral d'italien en option étaient au nombre de deux. Bien qu'ils connaissent les modalités de l'épreuve, ils n'étaient pas suffisamment préparés sur les plans linguistique et culturel. En effet, le niveau requis (B1+ du CECRL) n'a pas été atteint, la compréhension du document était laborieuse et l'expression était entravée par de trop nombreuses

approximations grammaticales et lexicales. L'entretien n'a pas vraiment permis d'ouvrir le débat par manque de connaissances en culture et actualité italiennes.

Conclusion et conseils aux futurs candidats

Pour réussir cette épreuve, il est préconisé de réviser les fondements grammaticaux et lexicaux, ainsi que les conjugaisons et la syntaxe. En voici une liste non exhaustive :

- La nécessité de maîtriser parfaitement la conjugaison des verbes, notamment le présent des verbes du 1^{er} groupe (en particulier les troisièmes personnes du singulier et du pluriel).
- L'utilisation du subjonctif après un verbe d'opinion ou après certaines conjonctions (penso che sia / che siano..., credo che possa...).
- Les articles définis et les articles contractés, notamment devant les mots masculins commençant par une voyelle, un « s impur » etc. (degli spot, gli influencer).
- Le pluriel des mots en -co et -go (i progetti economici, problematici...).
- La différence de genre de certains mots du langage courant entre le français et l'italien (l'arte contemporanea).
- Le comparatif ("L'Italia è più forte della Francia").
- Le pluriel des mots féminins : (« le cause maggiori », « le metropoli europee », « le soluzioni italiane », « le città sostenibili », « le zone commerciali », « le tematiche attuali »...).
- La prononciation :
 - des nasales (FrAncia, importAnte...).
 - de l'adjectif « giovane », « giovani » (à différencier du prénom « Giovanni »).
 - le parole tronche : « libertà », « città »...

Les candidats doivent s'exercer régulièrement à débattre de sujets d'actualité divers pour se constituer une solide culture italienne. De plus, il est impératif de ne pas négliger l'oralité de l'épreuve, notamment la phonologie, le rythme et l'accentuation. Enfin, la capacité à formuler des réponses et des développements clairs et bien étayés demeure essentielle.

Article proposé

- Il caso Ferragni e la fabbrica degli influencer di Concita De Gregorio, Repubblica 2024

7.1.6) Épreuve de chinois

Rapport de l'examinatrice : Madame Fang Yun QIN

Commentaires sur la session 2024

Une candidate a été interrogée au concours littéraire en langue vivante de chinois.

Le document proposé est extrait de deux articles de la presse chinoise sur un même sujet, de la période de février et mars 2024. Remanié, accompagné d'une aide de vocabulaire, il est d'un niveau linguistique accessible de 550 caractères environ.

Le contenu porte sur un phénomène récent de la société : beaucoup de jeunes actifs n'accordent plus un soin excessif à leur tenue vestimentaire pour se rendre à leur travail, en étant tirés à quatre épingles, au contraire, ils s'habillent de manière qualifiée « laide ». Il ne s'agit pas de s'enlaidir, mais de privilégier le confort personnel, de consacrer temps et énergie à l'essentiel et de ne pas se préoccuper du regard des autres. C'est aussi une manière de se préserver dans une société où la pression en tous genres est omniprésente.

Le texte a été globalement compris par la candidate qui a su présenter un exposé structuré et intéressant. La candidate a également su s'appuyer sur l'aide de vocabulaire pour nuancer ses

propos, va jusqu'à ouvrir sur une comparaison avec la société française. La maîtrise des mots de conjonction de subordination a contribué à ordonner et à construire ses commentaires. Ce qui est particulièrement appréciable.

Dans la partie de l'entretien, la candidate a réussi à démontrer sa connaissance sur l'actualité de la société chinoise et à échanger de manière décontractée avec le jury.

Conclusion et conseils aux futurs candidats

Le jury apprécie l'intérêt que la candidate porte à la langue et la culture chinoises, ainsi que son enthousiasme pour participer à cette épreuve ; se réjouit particulièrement de la bonne méthode employée pour comprendre le texte comportant des mots inconnus, et dégager des grandes lignes. C'est pourquoi le jury recommande aux futurs candidats de se tenir au courant des actualités politiques, culturelles et sociales et de travailler les stratégies de compréhension.

Il serait en effet crucial aux futurs candidats de maîtriser les méthodologies pour aborder des documents textuels qui comportent toujours des mots inconnus. Un noyau solide en vocabulaire, en structures de phrase ... leur serait des appuis efficaces pour saisir l'essentiel du contenu des documents proposés et aussi pour pouvoir commenter et échanger.

7.2) Épreuve de latin - grec

Rapport de l'examinatrice : Madame Anne FILLON

Préambule

De nombreux éléments ci-dessous sont repris des rapports des années précédentes puisqu'ils restent valables pour l'épreuve de cette année. On ne saurait trop encourager les candidat(e)s à lire avec soin les remarques et conseils qu'ils contiennent afin d'améliorer sensiblement les prestations.

Explicitation de l'épreuve

L'épreuve consiste, après une préparation de 30 minutes, en une traduction et un commentaire d'un extrait d'une dizaine de lignes d'un des passages fixés par le programme annuel qui comporte 13 extraits d'auteurs différents, dans chacune des deux langues, avec cette année pour thématique les victoires et les défaites romaines ou grecques. Elle dure 25 minutes : 15 minutes d'exposé pendant lequel la candidate ou le candidat s'exprime sans être interrompu(e), puis 10 minutes d'entretien avec le jury. Rappelons que la traduction doit être précédée d'une brève introduction et d'une lecture à voix haute du texte latin ou grec proposé. Par ailleurs, la traduction doit être présentée par groupes de mots significatifs, avec lecture préalable de ces groupes en latin ou en grec. Rappelons aussi que l'entretien vise à compléter la prestation et, bien souvent, à rectifier des erreurs et permet de juger plus finement des connaissances des candidat(e)s. Il est une partie importante de l'épreuve, largement prise en compte dans son évaluation.

Commentaires sur la session 2024

Cette année, 37 candidat(e)s ont choisi une langue ancienne en option —nombre en nette augmentation dont le jury se réjouit— 4 hellénistes et 33 latinistes, et obtiennent des résultats très hétérogènes puisque les notes s'échelonnent de 04/20 à 20/20. Cette note maximale a été attribuée à cinq candidat(e)s qui ont réalisé une prestation tout à fait remarquable compte tenu du temps de préparation imparti. En revanche, le jury a constaté dans beaucoup de cas un manque de préparation qui a nui à de nombreuses prestations et félicite avec d'autant plus de force les nombreux candidats

très préparé(e)s et compétent(e)s qu'il a eu plaisir à entendre. L'hétérogénéité est très grande entre ces dernières et derniers candidat(e)s et celles et ceux dont les compétences en traduction se sont souvent avérées très faibles —verbes non reconnus, mots arbitrairement regroupés, structure des phrases malmenée— sans compter les quelques candidat(e)s incapables de traduire la moindre phrase, alors même que, rappelons-le, le texte est extrait d'un programme comprenant 13 extraits relativement courts. L'entretien a permis parfois malgré tout de leur faire exprimer quelques connaissances en latin, mais le jury déplore que cette épreuve n'ait pas toujours été traitée avec tout le sérieux qu'elle mérite. Enfin, il est à déplorer qu'un nombre important de candidat(e)s ait présenté une traduction récitée par coeur sans être capables de la justifier, y compris dans ses éléments les plus simples: l'entretien a rapidement révélé leur incapacité à compléter les éventuels oublis ou rectifier les erreurs, ou à préciser une traduction fort éloignée du texte. Certes, la mémorisation a sans doute représenté un travail conséquent, mais une telle attitude dénature l'épreuve et la prestation ne peut se voir attribuer une note satisfaisante. En ce qui concerne le commentaire, plusieurs candidat(e)s se sont avéré(e)s capables de rendre compte précisément du texte et d'en montrer rapidement les enjeux et le jury les en félicite. Nombreux ont été ceux, cependant, qui, faute d'avoir traduit l'extrait, ont quasiment renoncé à commenter ou ont fourni un commentaire général sans rapport suffisant avec le texte.

Conseils aux futurs candidats

Le jury recommande aux candidat(e)s de pratiquer régulièrement la lecture de textes latins et grecs afin d'acquérir, comme pour toute langue, une certaine familiarité avec la syntaxe et de travailler le programme de l'option dès sa sortie afin de ne négliger aucun auteur: tous peuvent être sollicités, et non pas seulement les plus célèbres dans la liste proposée. La compréhension des extraits serait en outre meilleure si les candidat(e)s avaient pris connaissance, au moins, des paragraphes qui les précèdent immédiatement dans l'oeuvre: il est indispensable de contextualiser pour ne pas se perdre, par exemple, dans les forces en présence lorsqu'il s'agit de batailles.

Il est nécessaire aussi d'acquérir des connaissances historiques: le siècle des auteurs au programme et les grandes lignes du contexte historique doivent être connus, ainsi que l'époque des faits objets de l'extrait proposé et celle des principaux personnages cités —tout particulièrement bien sûr ceux qui sont le sujet même des extraits. Pour s'approprier progressivement l'histoire ancienne, nous recommandons la lecture de deux ouvrages :

- *Histoire grecque*, Orrieux, C., Schmitt Pantel, P., Quadrige Manuels, PUF, 2016.
- *Histoire romaine*, Le Bohec, Y., Le Glay, M., Voisin, J.-L., Quadrige Manuels, PUF, 2019.

On pourra y ajouter deux atlas historiques permettant de situer géographiquement les événements, anecdotes ou batailles, que propose la littérature :

- *Atlas de la Grèce antique*, Morkot, R., Autrement coll. Atlas / Mémoires, 1999.
- *Atlas de la Rome antique*, Scarre, C., Autrement coll. Atlas / Mémoires, 1996.

De même, il est conseillé de lire au long cours, comme un roman, deux ouvrages consacrés à l'histoire littéraire :

- *Histoire de la littérature grecque*, Saïd, S., Trédé-Boulmer, M., Le Boulluec, A., Quadrige Manuels, PUF, 2013.
- *Littérature latine*, Fredouille J.C., Zehnacker H., Quadrige Manuels, PUF, 2013.

Enfin, les candidat(e)s auront intérêt à consulter, lors de leurs lectures, et afin de savoir ce que sont les Kalendes, par exemple, le

- *Dictionnaire de l'Antiquité*, sous la direction de M.C. Howatson, Oxford University Press, 1989, Robert Laffont, Bouquins, 1993,

La fréquentation de ces manuels doit permettre d'aborder les textes avec plus d'assurance et sans risquer contre-sens et anachronismes.

Pour d'autres conseils plus précis dans le domaine de l'apprentissage du lexique, de la morphologie et de la syntaxe ou de la méthode de traduction, le jury invite les candidat(e)s à se

reporter au rapport concernant l'épreuve de langues anciennes en deuxième langue. Toutes les recommandations dans ces domaines valent pour l'option.

Conclusion :

Nous souhaitons que les candidates et candidats soient toujours plus nombreuses et nombreux à choisir le latin ou le grec en option, et qu'un travail assidu appuyé sur les conseils ci-dessus leur offre à toutes et à tous la possibilité d'obtenir d'excellentes notes comme le permet tout particulièrement une préparation portant sur un programme limité.

7.3) Épreuve de mathématiques

Rapport de l'examineur : Monsieur Sébastien HEMON

Explication de l'épreuve

La session 2024 des épreuves d'admission du concours littéraire d'admission à l'ESM Saint Cyr s'est déroulée selon les modalités ayant été mises en place lors de la session 2021 sous la forme d'un choix d'option obligatoire. L'épreuve consiste en un traitement d'un ou plusieurs exercices couvrant une large partie des programmes de mathématiques de la classe de première générale (enseignement de spécialité) ainsi que de celui des mathématiques complémentaires de la classe de terminale générale. Les grandes thématiques abordées sont, en outre, les suites numériques, l'étude des fonctions, les probabilités et les statistiques (à deux variables quantitatives incluses). Y figurent également l'algorithmique et la programmation ainsi que le vocabulaire ensembliste et la logique telles que décrites dans les documents officiels décrivant les programmes mentionnés.

L'épreuve évalue les compétences « chercher, modéliser, représenter, calculer, raisonner et communiquer » au travers des situations présentées. Le temps de préparation permet d'élaborer diverses approches de solution. Des outils numériques sont mis à disposition et peuvent être utilisés pour accompagner les candidats dans leur démarche de recherche.

Commentaires généraux sur la session 2024

Le jury salue le travail de préparation de nombreux candidats qui montre une bonne exploration des thématiques imposées. Certains candidats, en revanche, ont manifesté une absence totale de connaissance sur certaines parties entières du programme.

D'une façon générale, l'usage des outils numériques mis à disposition est en diminution chez les candidats, avec très peu de prise d'initiative pour exploiter les outils immédiatement accessibles. Pourtant pris en compte positivement lors de l'évaluation lorsque l'usage est pertinent, le jury remarque que les quelques candidats ayant fait usage de l'ordinateur et des logiciels adéquats est souvent corrélé à une meilleure compréhension de la situation que celles et ceux qui se contentent d'utiliser une calculatrice pour des calculs numériques exclusivement.

La qualité de la prestation orale est, en général, satisfaisante : les candidats posent leur voix, annoncent souvent leur démarche et peuvent être amenés à proposer au jury d'exposer ou non les détails de certains calculs ou démarches selon leurs éventuelles attentes. Il convient de savoir limiter les étapes présentées lors de la partie exposée aux plus utiles et laisser le jury revenir de lui-même sur quelques détails supplémentaires si besoin. Détailler longuement de menus calculs simples et taire un raisonnement entier pour ne présenter que la conclusion peut nuire à l'appréciation des compétences du candidat par le jury.

Le choix de laisser une trace écrite au tableau ou de ne faire qu'énoncer oralement un élément de réponse est laissé au candidat lors de la partie exposée mais contribue à son appréciation. Le seul énoncé oral de certains théorèmes ou définitions permettant d'amener un résultat peut s'avérer efficace et quelques candidats ont efficacement eu recours à ce format de présentation à juste titre. Une fois encore, en cas de doute sur la pertinence de ce choix, le candidat peut solliciter le jury de façon explicite. Certaines formules ou définitions gagneraient à être inscrites lorsque le candidat les énonce, ne serait-ce que pour lui apporter toute rigueur nécessaire dans son usage.

Le jury relève, de façon très générale, une bonne compréhension des éléments de cours connus. En revanche, la formalisation reste assez souvent difficile avec des restitutions partielles ou inexactes des formules ou définitions pourtant utiles à la résolution du problème en cours. Encore cette année, de façon répétée, de nombreux candidats exposent, en guise de formule, un terme algébrique unique sans pouvoir rétablir une égalité avec un autre élément. L'identification exacte dans le contexte de l'exercice devient alors difficile et imprécise. Le jury rappelle à ce titre qu'une équation nécessite l'usage d'un symbole « = » ainsi que de deux membres.

Enfin, le jury souhaite rappeler qu'une épreuve orale permet aussi de mesurer d'autres compétences que le seul écrit : une simple réécriture silencieuse de ses brouillons aux tableaux mis à disposition ne constitue pas un exposé oral satisfaisant. De très nombreux candidats de cette année ont proposé une prestation orale allant de ce sens.

Commentaires particuliers sur la session 2024

Certaines observations de la session précédente restent valables pour la session 2024 :

- Il est important de noter que la durée maximale de restitution est de 15 minutes, mais que celle-ci peut être un peu écourtée : il n'est pas attendu de « tenir » 15 minutes sans réel profit. La période d'entretien peut être utilisée pour guider le candidat vers la résolution des questions du sujet qu'il n'a pas su résoudre, et à le tester sur l'ensemble des compétences évaluées.
- Lire l'énoncé à voix haute n'est pas une nécessité ; proposer sa lecture totale ou partielle au jury est apprécié.
- Annoncer synthétiquement les éléments de l'énoncé qui seront traités lors de l'exposé est apprécié.
- Il est utile et efficace de mathématiser (formaliser) autant que possible les données d'un énoncé de mise en situation concrète, notamment en probabilités.
- Le respect du vocabulaire mathématique lors des différentes prises de paroles du candidat contribue à la bonne appréciation de celui-ci dans sa compréhension des notions abordées par le sujet.

Remarques par thématiques:

Probabilités et statistiques :

- Le langage des probabilités est trop souvent malmené : événement, issue, probabilité, variable aléatoire sont confondus voire ignorés tant dans les notations que dans la parole. Il est recommandé de maîtriser les concepts pour pouvoir les exposer convenablement et ainsi de mieux décrire la situation afin de produire une solution acceptable.
- Les probabilités sont des nombres compris entre 0 et 1 : bien que la plupart des candidats ait pu démontrer leur connaissance à ce propos, il aura parfois fallu une intervention du jury pour faire prendre conscience qu'une remise en question du résultat s'imposait.

- Les formules utilisées doivent être connues et les candidats doivent pouvoir les restituer à la demande sous leur forme littérale (si le nom en est connu du candidat, il peut y faire référence oralement).
- Les arbres et tableaux proposés l'ont très majoritairement été correctement mais très peu d'initiative des candidats eux-mêmes a été observée cette année.
- Les situations relevant des lois binomiale ou géométriques doivent être connues et convenablement restituées. A ce titre, les candidats de cette année ont su reconnaître et décrire efficacement des schémas de Bernoulli mais en confondant ensuite schéma de Bernoulli (situation) et loi binomiale (nombre de succès d'un schéma de Bernoulli) ne permettant alors pas de procéder à un calcul explicite.
- Un événement n'est pas une probabilité : la confusion doit être évitée tant en parole qu'en écriture.
- Trop de candidats n'ont pas été en mesure de distinguer une augmentation relative d'une augmentation absolue correctement, avec pour conséquence un échec fréquent dans la détermination d'un taux d'évolution entre deux valeurs.

Analyse :

- Le vocabulaire fondamental des fonctions doit être maîtrisé : image, antécédant, fonction, variable. En particulier, ne pas confondre la fonction avec l'une de ses expressions.
- Le calcul de dérivées doit pouvoir être mené sans peine sur les fonctions proposées. La bonne connaissance des formules est essentielle mais encore faut-il savoir les appliquer.
- L'usage éclairé d'un logiciel adapté pour tracer une courbe et savoir appuyer son exposé et son étude sur une représentation graphique peut contribuer à fluidifier la synthèse de l'étude et rassurer le candidat sur la véracité de ses propos ou, à défaut, savoir relever une incohérence grâce à la courbe reste une attitude du candidat pouvant être valorisée.
- La connaissance d'une forme explicite d'une suite ne doit pas se substituer à celle de la définition, au risque d'aborder un problème à contre-sens. Il est aussi utile de garder à l'esprit que toute suite n'est pas nécessairement arithmétique ou géométrique. On ne peut donc évoquer « la raison » d'une suite de façon systématique.

Algèbre, ensembles, logique :

- Les bases de calcul doivent être solides afin d'éviter de consacrer trop de temps à détailler (avec peine) des étapes intermédiaires peu utiles et perdre de vue le contexte de l'exercice ou de simples calculs numériques.
- Les différents types de nombres et leurs représentations doivent être maîtrisés. En particulier, trop de candidats sont en difficulté pour reconnaître un nombre décimal ou une fraction.
- La résolution d'équations ou inéquations des premiers et second degré reste insuffisamment maîtrisée pour une bonne part des candidats, bien que les éléments relatifs aux étapes de résolution leur semblent connus.

Algorithmique et programmation :

- Seuls de rares candidats ont pu exposer un algorithme.
- Certaines questions -comme un problème de seuil pour les suites- peuvent se traiter par algorithme.
- Certains candidats ont pu montrer leur capacité à utiliser un tableur à la demande du jury mais n'ont pourtant pas été en mesure de prendre cette initiative d'eux-mêmes.

Conclusion

L'option mathématiques du concours littéraire a souvent été choisie par des candidats ayant fait preuve d'un travail minimum de préparation et ce, malgré des difficultés à restituer leurs acquis avec rigueur ou à en faire usage dans une situation concrète donnée.

L'excellente prestation observée de certains candidats a également montré comment la discipline pouvait contribuer au développement de capacités pouvant être exploitées ou mobilisées dans leur futur et nous espérons ainsi avoir contribué au mieux à l'essor à venir de ces derniers.

8) Épreuves sportives

Coefficient 10

Explicitation de l'épreuve

Les épreuves sportives du concours, le barème et les conditions d'exécution de ces épreuves sont principalement prévus par l'arrêté du 30 août 2021.

Les notes des cinq épreuves de sport sont calculées sur 20, et la moyenne de ces notes est affectée pour le concours lettres 2024 d'un coefficient de 10.

Une moyenne égale ou inférieure à 6 est éliminatoire. Les candidats doivent effectuer les épreuves sportives conformément à l'arrêté précité.

Tout candidat qui, pour une raison quelconque, est contraint d'interrompre les épreuves sportives peut être, sur décision du président du jury, autorisé à effectuer ces épreuves avec une autre série du *même* concours. Il doit alors passer à nouveau la totalité des épreuves sportives. Aucun candidat n'a été dans cette situation cette année.

Tous les candidats ont évolué dans les mêmes conditions d'organisation, de conditions climatiques et aux mêmes horaires.

Cette année les épreuves se sont déroulées dans l'ordre suivant :

50 mètres nage libre, 3000 mètres course à pied, tractions, abdominaux et 50 mètres sprint.

Cet ordre de réalisation d'épreuves convient aux candidats. La réalisation des épreuves de façon matinale a été unanimement appréciée par les candidats et a permis d'éviter les fortes chaleurs de l'après-midi, peu propices aux performances sur l'épreuve d'endurance.

Rapport de l'examineur : Capitaine André LE GALLIC²

Avec l'appui d'un collectif de moniteurs-chefs EPMS de différentes unités de l'armée de terre.

Répartition des notes

Nombre de candidats : 100

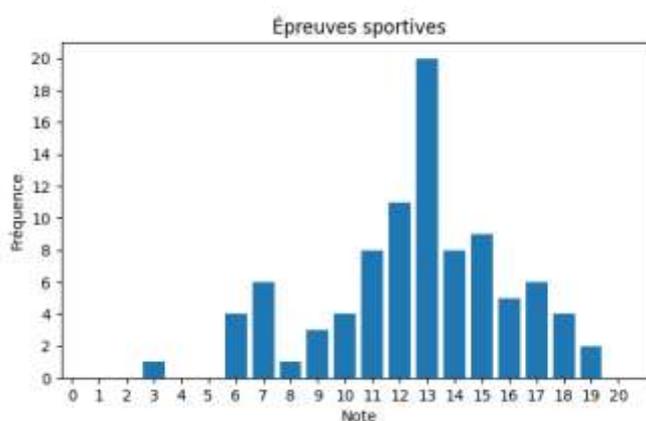
Note moyenne : 13,49

Écart-type : 2,69

Note médiane : 13,6

Premier quartile : 12

Troisième quartile : 15,1



² Officier adjoint au département d'entraînement physique et sportif de l'académie militaire de Saint-Cyr Coëtquidan.

Commentaires sur la session 2024

100 candidats ont réalisé les épreuves sportives : 80 hommes et 20 femmes.

L'ensemble des candidats sont déterminés mais les performances révèlent une préparation physique parfois hétérogène. Les résultats restent globalement satisfaisants et permettent d'opérer une véritable sélection entre les candidats.

Les épreuves sportives imposées sollicitent des qualités physiques diverses et complémentaires. Elles permettent de vérifier l'aptitude physique des candidats à suivre une formation physique exigeante afin d'exercer un futur emploi d'officier dans l'armée de terre.

Les épreuves sportives ont été effectuées de 07h00 et 11h30 pour les 4 séries, dans un ordre identique en respectant une alternance similaire entre temps d'efforts et temps de récupérations.

50 mètres nage libre :

L'indisponibilité de la piscine du lycée militaire de Saint-Cyr-l'École a nécessité l'utilisation du complexe nautique de la ville de Saint-Cyr-l'École. Le bassin est d'une longueur de 25 mètres. Un double chronométrage (2 chronométreurs) est réalisé pour chacun des candidats.

3000 mètres :

Épreuve réalisée sur la piste en tartan (333 mètres) du lycée militaire. Les chaussures à pointes sont autorisées (6mm au maximum). Un chronomètre digital indique les temps de passage à chaque tour aux candidats. Les candidats peuvent porter une montre ou un chronomètre personnels pendant l'épreuve. Le départ est collectif (moins de 20 coureurs par série).

Tractions-suspensions :

Épreuve réalisée en intérieur dans le dojo du lycée militaire dans des conditions idéales. L'utilisation de magnésie est possible mais pas le port de gants ni de mitaines.

Abdominaux :

Épreuve réalisée en intérieur dans le dojo du lycée militaire. Deux contrôleurs sont mis en place par candidats. Les points de vigilance sont le respect du contact permanent des pieds avec le sol et entre eux pendant toute la durée de l'épreuve, l'absence de décollé du bassin et le contact des mains au sol devant les pieds et derrière le sommet de la tête à chaque mouvement.

50 mètres SPRINT :

Épreuve réalisée sur la piste en tartan du lycée militaire. Pointes autorisées de 6mm au maximum. Utilisation possible de starting-block pour le départ. Séries de 2 ou 3 coureurs. Un double chronométrage est réalisé par coureur (2 contrôleurs).

Analyse globale :

Aucun candidat n'a pu obtenir une moyenne de 20/20.

- Meilleure moyenne homme : 17,60
- Meilleure moyenne femme : 18,80

- 2 candidates sont éliminées des épreuves d'admission en raison d'une moyenne aux épreuves sportives égale ou inférieure à 6/20.
- 29 candidats soient 29% des candidats (32% en 2023) obtiennent une moyenne supérieure ou égale à 15/20.

L'épreuve des tractions-suspensions demeure fortement discriminante entre les deux sexes (+ de 6pts d'écart en moyenne – 4pts en 2023). L'épreuve des suspensions est jugée difficile et n'apporte que peu de points aux candidates (2pts en moyenne pour 6 candidates).

L'exercice des abdominaux (sit-ups) est maintenant maîtrisé par l'ensemble des candidats (prépas civiles et prépas militaires) en raison d'une diffusion vidéo explicite de l'épreuve par le bureau concours. Pour la première fois, une candidate obtient la note maximale.

L'épreuve de sprint reste la plus sélective du fait d'un barème exigeant (11,1/20 de moyenne pour les hommes et 10,8/20 pour les femmes).

Conclusion et conseils aux futurs candidats

- Visionner les vidéos des épreuves sur le site de l'AMSCC : www.st-cyr.terre.defense.gouv.fr
- Définir une programmation variée d'entraînement sur une année avec 2 à 3 séances hebdomadaires.
- Réaliser à minima deux à trois fois sur l'année de préparation, la totalité des 5 épreuves sur une matinée, dans l'ordre définit pour le concours : Natation-3000m-Tractions-Abdominaux-Sprint, de façon à mieux appréhender l'impact physique de l'enchaînement des épreuves et définir ses stratégies d'échauffements et de récupérations.
- Épreuve de natation : Maîtriser la technique du crawl (nage la plus rapide) ; s'exercer au plongeon et optimiser ensuite la reprise de nage. Définir le type de virage (en bassin de 25mètres) le plus efficace en fonction de son niveau (culbute ou retournement) et consolider la poussée sur le mur et la reprise de nage.
- Épreuve de 3000m : Chercher par un entraînement adapté à améliorer sa VMA (alternance d'allure et fractionné) pour ensuite définir précisément la vitesse optimale et régulière à maintenir durant toute l'épreuve. S'exercer à prendre le départ dans l'allure définie, pour le jour J faire abstraction des autres candidats afin d'éviter une allure en surrégime souvent néfaste à la réalisation de la performance finale envisagée. La piste du concours mesure 333,3mètres, il convient d'établir ses temps de passage au tour sur cette distance.
- Épreuve des tractions : S'entraîner en respectant scrupuleusement le protocole définit pour l'épreuve : respect de l'écart des mains à la largeur des épaules, position initiale de départ sans appuis au sol et alignement parfait des mains-épaules-bassin, traction simultanée des deux bras, passage du menton au-dessus de la barre, redescente en position initiale en déverrouillant complètement les épaules et les coudes (extension complète).
- Épreuve des abdos : Points clés à respecter pour l'entraînement : jambes fléchies, genoux écartés, pieds en contact permanent entre eux et avec le sol, pas de décollement du bassin, touché des deux mains au sol et en simultané devant les orteils et derrière le sommet de la tête. Faire vérifier le bon respect de l'ensemble de ces consignes par une tierce personne.
- Épreuve du 50m sprint : Définir le type de départ le plus efficace et adapté à vos capacités (avec ou sans starting-blocks). Travailler les fondamentaux du sprint (placement, relâchement, gestuelle motrice) et la vélocité par des séances adaptées.

9) Annexe I : arrêté de désignation du jury d'admissibilité et d'admission du concours littéraire d'accès à l'ESM

Arrêté du **100424**

portant désignation des membres des jurys des épreuves d'admission des concours d'admission à l'École spéciale militaire de Saint-Cyr en 2024.

Le ministre des armées,

Vu le décret 2008-940 du 12 septembre 2008 modifié portant statut particulier du corps des officiers des armes de l'armée de terre, notamment son article 4 ;

Vu l'arrêté du 21 novembre 2022 modifié relatif aux concours d'admission à l'École spéciale militaire de Saint-Cyr,

Arrête :

Article 1^{er}

La liste des membres des jurys dont la compétence s'exerce pour l'admissibilité et l'admission des concours d'admission à l'École spéciale militaire de Saint-Cyr, organisés en 2024, est arrêtée comme suit :

Président des jurys :

Monsieur l'inspecteur général de l'éducation, du sport et de la recherche
François **VANDENBROUCK**

Vice-présidente des jurys :

Madame l'inspectrice générale de l'éducation, du sport et de la recherche
Valérie **LACOR**

Officier supérieur :

pour les concours de la filière scientifique :

Titulaire : Lieutenant-colonel Philippe **CHAUVAC**
Suppléant : Lieutenant-colonel Cécilia **CARRIGNON**

pour le concours de la filière littéraire :

Titulaire : Lieutenant-colonel Cécilia **CARRIGNON**
Suppléant : Lieutenant-colonel Philippe **CHAUVAC**

pour le concours de la filière économique et commerciale :

Titulaire : Lieutenant-colonel Cécilia **CARRIGNON**
Suppléant : Lieutenant-colonel Philippe **CHAUVAC**

Article 2

La liste des professeurs, examinateurs des jurys d'admission, est arrêtée comme suit :

Concours de la filière scientifique :

concours de la voie mathématiques et physique :

Monsieur Julien **AUROUET**
Monsieur Aymeric **AUTIN**
Madame Claire **BONNOIT-CHEVALIER**
Monsieur Jean **DERVIEUX**
Madame Mathilde **DUNOYER**
Monsieur Nicolas **PARTRICK**
Madame Emmanuelle **SEBERT-CUVILLIER**

concours de la voie physique et chimie :

Madame Sylvie **BARSU**
Monsieur Alain **BLANDIGNÈRES**
Madame Pauline **BOULLEAUX-BINOT**
Monsieur Cyril **CHERVET**
Madame Sophie **COURTADE-TARDIVEL**
Madame Laetitia **PEYROUX**
Madame Maud **SAVEYROUX**

concours de la voie physique et sciences de l'ingénieur :

Monsieur Erwin **AUTIER**
Monsieur Thibault **BLANCHARD**
Madame Marie **CADALANU**
Monsieur Clément **DEBLIECK**
Monsieur Cédric **GAMELON**
Monsieur Sylvain **JUHEL**
Monsieur Erik **LACOMBE**
Monsieur Pascal **MONTFROND**
Monsieur Matthieu **NAVINEL**
Monsieur Maxime **PERCIE DU SERT**

Concours de la filière littéraire :

Madame Laure **BLANC-HALÉVY**
Monsieur Karim **CHABANI**
Madame Anne **FILLON**
Monsieur Victor **GONÇALVES**

Madame Axelle **GUILLAUSSEAU**
Monsieur Sébastien **HEMON**
Madame Isabelle **JOUAN**
Monsieur Christian **LAFONT**
Madame Meriem **MILI**
Madame Sandra **MILLOT**
Monsieur Rainer **POHL**
Madame Fang Yun **QIN**
Monsieur Nicolas **SCHOENENWALD**
Monsieur Roderick-Pascal **WATERS**

Concours de la filière économique et commerciale :

Monsieur Youssef **ALHAMADAH**
Madame Claudia **DE OLIVEIRA GOMES**
Monsieur Xavier **ENSELME**
Monsieur Victor **GONÇALVES**
Monsieur Sébastien **HEMON**
Monsieur Christian **LAFONT**
Monsieur Teddy **MAJOUREL**
Madame Charlotte **OSTROVSKY-RICHARD**
Madame Fang Yun **QIN**
Monsieur Michael **TILLMANN**
Madame Susan **WALTERS-GALOPIN**

Article 3

La liste des examinateurs communs pour les cinq concours prévus par l'article 17 de l'arrêté du 21 novembre 2022 susvisé est arrêtée comme suit, d'une part, les professeurs nommés à l'article 2 du présent arrêté pour les concours dans lesquels ils n'ont pas déjà été désignés, d'autre part, les professeurs dont les noms suivent :

Madame Marie **ALLIOT-ERASTOV**
Monsieur Matthieu **BRUYAS**
Monsieur Thomas **CAILLIEZ**
Monsieur Guillaume **CRUMIÈRE**
Madame Isabelle **JIANG-SCHALL**
Monsieur Benoît **LENOBLE**
Monsieur Sébastien **MARCOTTE**
Monsieur Sébastien **MORICEAU**

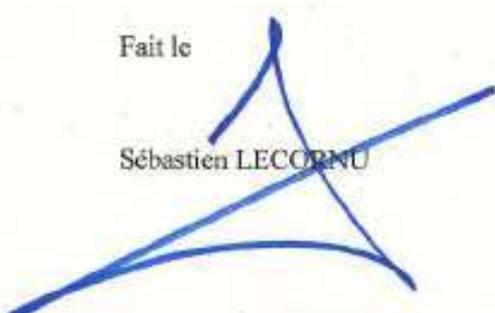
Madame Caroline **MORINIAUX**
Madame Ana **RODRIGUEZ**
Madame Emmanuelle **ROUSSET**
Monsieur Michel **SORTAIS**
Madame Marie **VICTOR**

Article 4

Le directeur des ressources humaines de l'armée de Terre est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Fait le

Sébastien **LECORNU**



10) Annexe II : modèle de certificat médical militaire

MINISTÈRE DE LA DÉFENSE
SERVICE DE SANTÉ DES ARMÉES

Imprimé n° 620-4*/12
Instruction n°
1700/DEF/DCSSA/PC/MA
du 31 juillet 2014
Format A4.

CERTIFICAT MÉDICO-ADMINISTRATIF D'APTITUDE INITIALE

NOM : _____ Prénom : _____ Sexe : _____
Né(e) le : ____ / ____ / ____
Demeurant à : _____
Identifiant défense : _____

S	I	G	Y	C	O	P

L'intéressé(e) ne présente ce jour aucun signe clinique apparent contre-indiquant la pratique des épreuves physiques et sportives préalables à l'engagement ou l'admission en école, ainsi qu'à l'entraînement physique militaire et sportif :

OUI NON à titre temporaire NON à titre définitif

A/ ENGAGEMENT - VOLONTARIAT - PREPARATION MILITAIRE (2)	Conclusion médicale <i>(à indiquer en toutes lettres dans la case correspondante)</i>		
	Apte	Inapte	Inapte temporaire - Durée
Aptitude générale au service ⁽³⁾ :			
Aptitude à la spécialité ⁽⁴⁾ :			
Aptitude à la spécialité ⁽⁴⁾ :			
Aptitude à la spécialité ⁽⁴⁾ :			
Aptitude au parachutisme militaire ⁽⁵⁾ :			
Aptitude à servir OM et OPEX			

B/ ADMISSION DANS LES ÉCOLES ET LYCÉES MILITAIRES	Conclusion médicale <i>(à indiquer en toutes lettres dans la case correspondante)</i>		
	Apte	Inapte	Inapte temporaire (durée)
École ⁽⁶⁾			
École			
École			

Ce certificat est valable un an si l'intéressé(e) n'est pas recruté(e).

L'invalidité à l'engagement résulte d'un motif non médical, dans le respect des textes régissant l'aptitude, propres à chaque armée, direction ou service.

A (lieu) _____ Le (date) ____ / ____ / ____
Le médecin ⁽⁷⁾ _____

Signature & cachet du médecin

- (1) En cas d'invalidité, le profil médical SIGYCOP ne doit pas apparaître et la grille doit être barrée.
(2) Rayer les mentions inutiles
(3) Intègre également l'aptitude à servir dans la marine
(4) Préciser la spécialité pour laquelle l'aptitude médicale doit être définie.
(5) Sous réserve des résultats des examens d'imagerie réglementaire.
(6) Compléter l'identification des écoles postulées.
(7) Nom, prénom, grade, fonction, affectation, signature du médecin examinateur.

11) Annexe III : modèle de certificat médical civil

ANNEXE.
CERTIFICAT MÉDICAL D'APTITUDE À LA PRATIQUE DES ÉPREUVES SPORTIVES DES
CONCOURS D'ADMISSION DANS LES GRANDES ÉCOLES MILITAIRES.

(Modifié : arrêté du 18/11/2010).

Je soussigné, docteur

Après avoir examiné :

Nom :

Prénom :

Né(e) le :

Candidat(e) au concours d'admission à :

- l'École de l'air (1) ;
- l'École navale (1) ;
- l'École spéciale militaire (1),

certifie que ce(tte) candidat(e) ne présente pas de contre-indication à subir sans restriction les épreuves sportives décrites ci-dessous obligatoires pour les concours d'admission à ces écoles :

- 50 mètres nage libre, en piscine, départ plongé ou sauté des plots de départ ;
- tractions et d'abdominaux ;
- course de vitesse (50 mètres) sur piste et en couloir ;
- course de demi-fond sur piste (3 000 mètres).

Toutes ces épreuves sont chronométrées, les notes sont incluses dans le classement et peuvent être éliminatoires.

A _____, le _____

Signature

Cacher du praticien

<p><i>Nota :</i> Arrêté du 18 novembre 2010, article 4 : les dispositions de cet arrêté entrent en vigueur pour les concours organisés en 2011.</p>
